

VILLE DE SAINT-LAMBERT
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 23 AOÛT 2021 À 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1. Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Approbation des procès-verbaux
- 1.4. Suivi des dossiers de la séance précédente
- 1.5. Mot du maire
- 1.6. Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

2. AGGLOMÉRATION

- 2.1. Rapport du maire sur les sujets traités aux séances du conseil d'agglomération du 8 juillet 2021
- 2.2. Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 26 août
 - 2.2.1. Orientations du conseil
- 2.3. Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération
- 2.4. Rapport du maire sur les sujets traités à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

3. RÈGLEMENTS

- 3.1. Avis de motion - Abrogation du règlement 2325 - citation de l'église anglicane
- 3.2. Avis au registraire du patrimoine culturel - abrogation du règlement de citation 2325
- 3.3. Avis de motion - Règlement sur la gestion des matières résiduelles
- 3.4. Avis de motion - Règlement sur le déneigement des rues de la ville

4. FINANCES

- 4.1. Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires
- 4.2. Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires amendée - conseiller L. Blancquaert
- 4.3. Dépôt du rapport trimestriel au 30 juin 2021
- 4.4. Dépôt des orientations du conseil - Budget 2022
- 4.5. Autorisation de dépenses - protection et mise en valeur du boisé du parc Limousin

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. Dépôt de la liste des embauches
- 5.2. Désignation à titre d'autorité compétente - Règlements de l'urbanisme
- 5.3. Embauche - Contremaître aux travaux publics

6. APPEL D'OFFRES ET CONTRATS

- 6.1. Appel d'offres 21GN18 - Travaux de réfection pour la fondation de la bibliothèque
- 6.2. Contrat 21ENV01 - Coupe d'assainissement au boisé du parc du Limousin
- 6.3. Renouvellement des polices d'assurances responsabilité civile excédentaire
- 6.4. Autorisation de dépenses - Logiciel de gestion documentaire

7. ADMINISTRATION

- 7.1. Nominations - Comité consultatif culturel
- 7.2. Dépôt du plan directeur des parcs et espaces verts
- 7.3. Nominations - comité de suivi de la politique des familles et des aînés
- 7.4. Dépôt du rapport annuel 2019 de la Stratégie d'économie d'eau potable.
- 7.5. Adoption du plan de développement durable 2021-2030
- 7.6. Libération du fonds de garantie - Regroupement Varennes/Sainte-Julie
- 7.7. Nomination - gestion des programmes de la Société d'habitation du Québec
- 7.8. Projet de vente d'un terrain enclavé

8. URBANISME

- 8.1. Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 16 juin 2021
- 8.2. Demande de dérogation mineure (N/A)
- 8.3. Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.3.1. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 626, avenue Victoria (district 6)
 - 8.3.2. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 105, rue Upper Edison (district 8)
 - 8.3.3. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 164, avenue d'Irvine (district 3)
 - 8.3.4. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 180, avenue de Sanford (district 7)
 - 8.3.5. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 450, avenue Pine (district 6)
 - 8.3.6. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 650-652, avenue Notre-Dame (district 6)

- 8.3.7. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 820, rue Closse (district 3)
- 8.3.8. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 192, avenue Alexandra (district 4)
- 8.3.9. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 315, avenue du Régent (district 4)

9. **CLÔTURE**

- 9.1. Seconde période de questions (90 minutes)
- 9.2. Tour de table des membres du conseil
- 9.3. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert, le 20 août 2021

La greffière de la Ville,

Me Cassandra Comin Bergonzi



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.1)

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La greffière constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.2)

Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 août 2021.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.3)

Approbation des procès-verbaux

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), et considérant qu'une copie a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la séance.

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 et des séances extraordinaires tenues le 5 juillet 2021 et le 7 juillet 2021.



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 5 juillet 2021 à 17 h en visioconférence, sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

Sont également présentes :

Lucille Angers, greffière adjointe par intérim
Jacques Des Ormeaux, directeur général par intérim

Ouverture de la séance

La greffière adjointe par intérim constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2021-07-228)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par la conseillère Julie Bourgoïn

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 juillet 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-229)

Nomination - greffière adjointe par intérim

Il est proposé par la conseillère France Désaulniers
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

DE NOMMER Madame Lucille Angers à titre de greffière adjointe par intérim, et ce, pour la durée de l'absence de la greffière de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Période de questions du public

Cette période de questions débute à 17 h 04 et se termine à 17 h 11.

Procédure d'appel

Le maire explique l'objet de la réunion :

Le conseil doit rendre une décision suite aux appels interjetés au conseil municipal quant à l'autorisation de démolir accordée par le Comité de démolition le 31 mai 2021 relativement à l'immeuble situé au 263, Elm, le tout en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et le *Règlement 2006-12* de la ville de Saint-Lambert.

La greffière adjointe par intérim explique la procédure conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme:

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que toute personne peut interjeter appel devant le conseil d'une décision du Comité de démolition dans les 30 jours suivant cette décision.

Le *Règlement 2006-12 décrétant l'interdiction de démolir totalement ou partiellement un immeuble comprenant un ou plusieurs logements sauf les bâtiments accessoires et annexes au bâtiment principal* prévoit également ce droit d'appel et stipule que:

Tout membre du conseil, y compris un membre du comité de démolition, peut siéger au Conseil pour entendre un appel interjeté en vertu du premier alinéa.

Le Conseil peut confirmer la décision du comité de démolition ou rendre toute décision que celui-ci aurait dû prendre.

Aucun permis de démolition ne peut être délivré avant l'expiration du délai de trente (30) jours ni, s'il y a eu appel, avant que le Conseil n'ait rendu une décision autorisant la délivrance d'un tel permis.

Dépôt des appels

Le Directeur du génie, de l'urbanisme et de l'environnement, monsieur Eric Painchaud, procède au dépôt des appels de la décision du comité de démolition et résume les arguments des appelants suivants:

- *Mme Edith Moranville*: la citation afin de préserver l'ancienne Église Anglicane (Règlement 2325); le non-respect des clauses prévues à l'acte de vente; le droit de la ville de reprendre l'immeuble afin de le rénover et de retourner en appel d'offres.



- *Mme Louise-Marie Ménard*: le préambule au projet de construction; les arbres matures qui ne survivront pas; le terrain et le futur bâtiment qui serviront uniquement au profit d'un entrepreneur privé; le manque d'information; les modifications et dérogations ajoutées en cours de processus qui causeront des préjudices aux voisins immédiats; la prévalence du promoteur d'user de sa propriété au détriment des voisins; la méfiance envers le promoteur; le manque d'intérêt à communiquer des démarches ou expertises quant aux problématiques possibles causées par le dynamitage et le creusage; les travaux d'excavation dans un sol en pierre de schiste qui risquent d'endommager les structures des maisons de la Terrasse William.

M. Painchaud souligne que les appels déposés par messieurs Serge Gracovetsky et Denis Lecompte, faisant l'objet d'information confidentielle et privilégiée qui avait été transmise aux élus dans le cadre d'une réunion de travail, ne sont pas déposées pour les motifs qu'en ce faisant, le Service du greffe s'expose à des poursuites en rendant public de l'information qui avait été fournie aux élus sous pli confidentiel, en l'occurrence la liste des propriétés dont les taxes n'ont pas été payées en date du 29 juin 2021.

- *Mme Janet Sader*: le manque d'information dans son ensemble; la nécessité d'espace de co-working; les risques liés aux travaux d'excavation; la citation pour préserver l'ancienne Église anglicane; le sondage et la lettre des propriétaires du condominium situé au 80, Lorne; le non-respect de la réglementation en vigueur de la part du promoteur lors de la rénovation de sa demeure; la réputation et l'intégrité des promoteurs; demande d'ouverture d'un registre, suivi d'un référendum.

Commentaires du propriétaire

M. Stéphane Boivin, le propriétaire de l'immeuble, est invité à commenter le projet.

M. Boivin se présente à titre d'actionnaire et partenaire du projet de déconstruction et de construction du nouveau temple. Comme il n'a pas noté chacun des arguments soulevés, il fournit une réponse globale.

Son intention a toujours été, comme les gens de la Ville de Saint-Lambert et selon l'orientation du conseil, de préserver le temple actuel. Lors de sa première visite, il a constaté que le temple était en très mauvaise condition; son partenaire et lui ont donc constaté que la seule façon de répondre aux demandes était de récupérer:

« Notre intention n'a jamais été de démolir complètement, mais plutôt de conserver le temple en procédant au démantèlement pièce par pièce; nous prévoyons la déconstruction sur une période de 2 semaines : nous allons sauvegarder certains éléments et les réutiliser dans la construction; d'autres éléments en piètre état (les vitraux, les moulures, etc.) seront reproduits et nous comptons retrouver la beauté du plafond dans le toit du nouveau temple ».

Il confirme son accord avec toutes les résolutions et les propositions du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) par rapport à la démolition et la reconstruction du temple. Il se dit totalement en accord avec les ajouts proposés par le Comité de démolition, dont le cautionnement financier. Malgré ces coûts supplémentaires, il faut « montrer patte blanche et ça nous fait plaisir de répondre à ces conditions et nous sommes d'accord pour prouver notre bonne foi. »



Quant à la question posée au sujet du manque de communication : nous avons décidé de communiquer avec les voisins et il affirme avoir eu une excellente relation avec l'église voisine, en plus d'avoir des projets communs avec eux et le désir d'assurer l'aménagement du « coin qui a besoin d'amour ». En revanche, d'autres ont choisi la voix des médias sociaux, la dénigration des personnes, les attaques personnelles, c'est l'avenue qu'ils ont choisie et c'est malheureux; à chaque tentative, nous avons répondu avec des solutions, sans succès. Il est difficile d'avoir un dialogue avec des gens qui opèrent dans un *modus operandi* basé sur le dénigrement.

Questions des membres du conseil

Les membres du conseil sont invités à poser des questions. Cette période de questions débute à 17 h 24 et se termine à 17 h 47.

Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

Le conseiller Bernard Rodrigue:

1. Comment justifier l'intégration du projet avec 9 dérogations mineures dans un environnement bâti dont un voisin (bâtisse patrimoniale):

Réponse: Plusieurs projets ont été déposés; ce fut un travail de longue haleine avec les professionnels de la Ville et le Comité consultatif d'urbanisme; un bâtiment plus moderne peut se marier avec de vieux bâtiments; le choix final n'est pas nécessairement celui que nous avons présenté; la justification du contexte architectural par rapport aux alentours a été pris en considération.

2. Comment justifier l'acceptabilité sociale?

Réponse: Bien qu'il ne soit pas une personne publique, il a reçu beaucoup de félicitations de la part de citoyens sur la rue; plusieurs demandent la destruction du temple. C'est le projet qui a demandé le plus d'interventions et de rapport avec des gens; un site internet a été créé sur lequel il a reçu des commentaires positifs et des commentaires négatifs. Sans avoir consulté toute la population de St-Lambert, il est d'avis que la majorité des gens veulent sauver cet édifice.

3. Chiffrez le montant de la garantie monétaire afin de démontrer le sérieux de votre démarche; quelle est la date butoir à laquelle vous prévoyez terminer les travaux et à laquelle vous seriez prêt à perdre cette garantie?

Réponse: Quant à la garantie monétaire, nous n'avons pas encore échangé avec la Ville sur les montants, les calculs ne sont pas non plus précisés: il est question d'un montant entre 300 000 \$ et 500 000 \$ et il n'a aucun problème à verser les montants qui seront demandés.

M. Rodrigue ajoute ce qui suit:

« Vous comprendrez que ce projet a fait l'objet d'amendement et de non-respect des échéanciers, pas nécessairement de la part de la même entreprise, mais vous êtes responsable de son passé. Considérant que la première date butoir n'a pas été respectée, bien que je ne mette pas en doute vos intentions, j'aimerais un engagement de votre part afin de défaire le flou du projet qui perdure depuis 2017; je demande des actions de votre part: un chiffre et une date. »



Réponse: Je vais communiquer avec les représentants de la Ville d'ici la fin de la semaine; la Ville ne m'a pas fait part de ses chiffres, environ 1/3 de 800 000 \$, un montant qui devra être validé par les deux parties.

M. Painchaud ajoute en complément de réponse:

« Conformément à l'article 4 du règlement de démolition: Le montant de la garantie s'élevant soit à 33 $\frac{1}{3}$ % de la valeur inscrite au rôle d'évaluation en vigueur de l'immeuble à démolir, soit à 33 $\frac{1}{3}$ % de la valeur de l'immeuble à y être érigé sans excéder la valeur inscrite au rôle d'évaluation de l'immeuble à démolir, la plus élevée des deux (2) valeurs. »

La conseillère Julie Bourgoïn:

Suite à une visite sur le terrain, elle réfère à ce qui semble déranger les voisins immédiats; entre autres, une des demandes vise la question de la ligne zéro, à savoir que le stationnement a été construit afin de prendre le moins d'espace possible et de déranger le moins possible le voisinage. Cependant, dans les documents reçus, ça n'apparaît pas clair. Une autre préoccupation: le dynamitage, le creusage et la protection des immeubles voisins.

Avez-vous protégé le site? La question du dynamitage a été soulevée et la protection des bâtiments historiques voisins? Avez-vous préparé un plan pour protéger les immeubles voisins?

Réponse: Nous prévoyons recevoir la nouvelle étude de sol basée sur les deux sous-sols d'ici 2 jours. Un mur de rétention berlinois érigé à la ligne zéro va contenir les fondations et les structures du voisinage. Quant à la question des assurances, il ne s'agit pas seulement de question de dollars; il faut retenir que les ingénieurs fonctionnent avec des responsabilités civiles et pénales, puisqu'il s'agit d'une question de sécurité publique et de santé publique qui vont être prises en compte. Il ne s'agit pas d'une première au monde; la Ville de New York est d'ailleurs un exemple où de nouvelles constructions comme des gratte-ciels côtoient de vieux bâtiments. En tant qu'expert en construction, je peux affirmer qu'il ne s'agit pas d'un défi énorme et soyez assurés que toutes les cases en matière de sécurité vont être remplies.

La conseillère Bourgoïn ajoute qu'elle seconde ses expériences quant aux commentaires du public et que la majorité des gens sont contents de la reconstruction.

Le conseiller Blancquaert :

Quant à la finalité de l'occupation des lieux, les actionnaires de la compagnie propriétaire nous ont fourni beaucoup d'information pour mousser l'acceptabilité sociale de ce projet, bien avant l'entente avec la Ville. Il avait été question d'un marché fermier, d'un toit vert pour le jardinage et d'un processus énergétique pour la récupération des déchets récoltés. Quelles sortes de commerces prévoyez-vous et en quoi ça respecte les propositions des actionnaires?

Réponse: Nous avons une bonne idée des occupants dans les étages où nous avons déjà des contrats conditionnels pour des bureaux mais nous prévoyons que le rez-de-chaussée sera occupé par des commerces avec possibilité d'un restaurant avec lequel nous sommes toujours en pourparlers.



Le conseiller Bowles:

Quant à l'échéancier, il aimerait avoir une idée de la date de début ainsi que de la fin des travaux.

Réponse: Puisque le ministère de la culture doit se prononcer, nous prévoyons une date butoir possiblement autour du 30 août; une fois que cette étape bureaucratique et politique sera réglée, nous allons déposer des plans sous peu pour l'obtention du permis; nous avons besoin d'un peu plus d'assurance au niveau de la démolition et de la décision politique. La date de départ prévue pour un test avec le contracteur et la préparation des équipes et du chantier se situe autour du mardi 6 septembre, en raison de la Fête du travail; nous prévoyons un délai d'environ 18 mois pour compléter le projet.

La conseillère Désaulniers:

Dans l'espace de l'église, il avait été question d'un marché fermier; elle demande s'il y aura des boutiques ou des kiosques de produits alimentaires ou s'il s'agira de restaurateurs?

Réponse: Il y a des discussions avec des restaurants qui souhaiteraient un marché public, avec des produits offerts au public, alors que d'autres n'ont pas cette option; plusieurs restaurateurs proposent une mixité. C'est son partenaire qui est responsable du marché fermier, et il insiste pour mentionner qu'il aimerait faire un happening basé sur l'alimentation, mais que pour le moment, il n'y a pas de finalité. Il n'y a aucune discussion pour l'instant quant à l'installation d'un marché public. Il ne souhaite pas donner de fausse impression à ce sujet.

Le conseiller Blancquaert

Est-ce que l'arbre mature à l'arrière du lot va être conservé?

Réponse : Plusieurs racines seront amputées près des fondations et c'est pourquoi on ne peut donner de garantie pour l'instant quant à la préservation de l'arbre en question.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

La séance publique est ajournée pour permettre au conseil de délibérer à huis clos. Cette période de délibérations du conseil débute à 17 h 48 et se termine à 18 h 35.

(2021-07-230)

DÉCISION DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE le Comité de démolition a siégé le 31 mai 2021 en visioconférence afin d'étudier le projet de démolition de l'immeuble situé au 263, Elm à Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT la décision du Comité de démolition à l'effet d'autoriser la demande d'autorisation de démolir à la majorité des membres;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 32 du *Règlement sur la procédure des séances du conseil*, une proposition aux fins de retirer ou de reporter à plus tard l'étude ou l'adoption d'une affaire, suspend le débat sur la proposition principale.



PROPOSITION TECHNIQUE

Il est proposé par le conseiller Bernard Rodrigue
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

DE SUSPENDRE la séance et de reporter la décision du conseil à une séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 7 juillet 2021 à 19 h, quant à l'appel interjeté suite à l'approbation de démolir rendue par le Comité de démolition pour l'immeuble situé au 263, rue Elm.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CLÔTURE

Le maire procède à la levée de la séance à 18 h 36.

Pierre Brodeur
Maire

Lucille Angers
Greffière adjointe par intérim



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 5 juillet 2021 à 19 h 30 en visioconférence, sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

Sont également présents :

Jacques Des Ormeaux, directeur général par intérim
Lucille Angers, greffière adjointe par intérim

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La greffière adjointe par intérim constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2021-07-231)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par la conseillère France Désaulniers

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-232)

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021

Conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), considérant qu'une copie a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la séance.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère France Désaulniers

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Suivi des dossiers de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers des séances précédentes.

Il procède à la lecture de la lettre adressée à l'ancien directeur général de la Ville de Saint-Lambert, M. Georges Pichet, de la part du Commissaire à l'intégrité municipale et aux enquêtes (CIME) relativement à la divulgation d'actes répréhensibles concernant le remboursement au maire de frais de déplacement pour participer à des activités de l'agglomération de Longueuil.

Le conseiller Loïc Blancquaert s'absente de 19 h 35 à 19 h 39.

Mot du maire

BIENVENUE À NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Pour commencer, j'aimerais vous présenter Monsieur Jacques Des Ormeaux, qui agira à titre de directeur général par intérim jusqu'aux prochaines élections municipales, en remplacement de Georges Pichet qui a quitté notre organisation pour sa retraite le 30 juin dernier.
- Monsieur Des Ormeaux est un homme d'expérience, ayant notamment été directeur général pendant 10 ans à la Ville de Bromont, avant de prendre lui aussi sa retraite de cette ville.
- Je suis sûr qu'il saura prendre en main les dossiers importants de la municipalité et guider l'équipe avec un bon leadership.
- Monsieur Des Ormeaux, permettez-moi de vous souhaiter officiellement la bienvenue pour cette première séance dans votre nouvelle fonction.

POURSUITE

- Comme vous avez pu le lire dans un certain média, une poursuite a été déposée contre moi, la Ville de Saint-Lambert et notre ancien directeur général, Georges Pichet, par le conseiller Bernard Rodrigue.
- Vous comprendrez que le dossier étant judiciairisé, il m'est impossible de commenter le sujet et de répondre à des questions s'y référant, et ce, afin d'assurer le bon déroulement des procédures.
- Je vous remercie à tous de votre compréhension.

ÉTAT DE SITUATION DE LA COVID-19

- Le retour de Saint-Lambert en zone verte apporte plus d'assouplissements au niveau de nos activités.
- Déjà, la réouverture des salles de spectacles et des restaurants ainsi que la possibilité de tenir des activités dans des espaces publics nous apportent un certain retour à une vie sociale plus normale.
- Cette situation permettra, entre autres, de tenir les fêtes de Saint-Lambert à la fin de l'été et notre programmation de spectacles estivale dans les parcs.
- Nous pourrons également revenir progressivement à des rencontres en présentiel.
- Notamment, la prochaine séance du conseil du mois d'août se tiendra au centre multifonctionnel et vous serez invités à y assister sur place.



- Nous poursuivrons tout de même la vidéodiffusion en direct pour faciliter une plus grande accessibilité, puisque vous avez été plusieurs à nous témoigner votre appréciation pour ce nouveau service.
- Malgré tout, je vous invite à la prudence et de continuer de suivre les consignes de la Santé publique.

FESTIVAL CLASSICA

- Le 22 juin dernier, j'ai assisté au concert de clôture de la 10e édition du Festival Classica donné par l'Orchestre métropolitain et son chef, Yannick Nézet-Séguin, à l'aréna Eric-Sharp.
- Cette 10e édition est survenue après une année des plus difficiles, particulièrement pour l'industrie culturelle qui a largement souffert des impacts de la pandémie.
- Je tiens à souligner la résilience des organisateurs du Festival Classica qui ont su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation au cours des derniers mois.
- Malgré la situation, le public a été au rendez-vous cette année, ce qui démontre à quel point la réputation d'excellence des spectacles du Festival Classica n'est plus à faire.
- En 10 ans, ce sont plus de 380 concerts devant plus de 365 000 festivaliers qui ont été offerts et ont contribué à enrichir l'offre culturelle de notre communauté.
- Je suis fier que ce projet puise ses racines chez nous et je ne peux que souhaiter encore de nombreuses années de succès au festival, et ce, au plus grand bénéfice des mélomanes et amateurs de musique classique.

RETOUR SUR LES CONSULTATIONS D'URBANISME

- Ce printemps, nous avons tenu cinq consultations distinctes dans le processus de refonte du plan et de la réglementation d'urbanisme.
- Je tiens à vous remercier encore une fois pour votre implication.
- Votre opinion est primordiale afin de nous assurer que le plan d'urbanisme soit en adéquation avec vos attentes pour l'avenir de la ville.
- Suite à ces consultations, un rapport regroupant l'ensemble des commentaires et réponses que vous avez fournis à travers les différents outils de consultation a été préparé et a été déposé sur le module de consultation, si vous souhaitez en prendre connaissance.
- Ces commentaires seront tous analysés et, s'ils respectent les orientations que nous nous sommes données, des modifications seront apportées aux documents de planification du territoire et aux projets de règlements.
- Ces nouvelles versions nous seront ensuite présentées pour que nous puissions procéder à leur adoption.
- Le processus de refonte est un processus laborieux qui devrait se poursuivre pour encore 8 à 12 mois, soit jusqu'en 2022.
- Il reviendra donc au prochain conseil municipal de finaliser ce processus et de tenir la deuxième consultation.
- J'espère qu'il pourra alors compter sur votre participation, comme nous avons pu compter sur la vôtre jusqu'à présent.

PARTAGEONS LA ROUTE

- Que ce soit en vélo, en prenant une marche ou en se déplaçant en auto pour faire des courses et, à un certain moment, nous nous croisons tous sur la route.
- Peu importe l'activité à laquelle vous vous adonnez, portez attention aux autres utilisateurs de la voie publique et au respect des règles.
- Faire un geste de la main pour remercier quelqu'un qui vous laisse traverser, garder une distance sécuritaire avec les autres utilisateurs, faire preuve de patience lorsque certaines personnes vous ralentissent, sont tous des comportements simples à adopter pour rendre cet espace commun sécuritaire et agréable.
- Piétons, cyclistes ou automobilistes, soyons courtois et vigilants en tout temps!



BON ÉTÉ!

- Comme c'est la dernière séance du conseil avant la fin du mois d'août, je terminerai mon mot du maire en vous souhaitant un très bel été.
- Pour ceux qui resteront à Saint-Lambert, je vous rappelle la présence du marché fermier du vieux Saint-Lambert tous les jeudis devant le centre multifonctionnel.
- Il offre une expérience très agréable à la clientèle qui y trouve des produits frais de qualité.
- Depuis quelques semaines, vous pouvez profiter du piano public pour animer l'avenue Victoria de belles mélodies ou pour écouter le talent de vos concitoyens, tout en respectant la distanciation sociale, bien entendu!
- Nous vous proposons également une programmation diversifiée pour le retour des Mardis en famille et des Jeudis de la place.
- Vous avez été nombreux à me témoigner que ces rendez-vous vous ont manqué l'an passé.
- Profitez-en bien pour faire le plein de culture à compter du 6 juillet, tous les mardis et jeudis soirs.
- La brigade B sera aussi présente dans les parcs cet été.
- Ainsi, certains services et des activités vous seront offerts hors des murs de la bibliothèque.
- Son objectif est d'accroître la visibilité et l'offre de service de la bibliothèque en venant directement à vous.
- C'est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir le Musée à ciel ouvert, qui vous propose à travers la ville une exposition magistrale à contempler seul, en famille ou entre amis.
- Finalement, les fêtes de Saint-Lambert avec sa grande braderie et ses animations clôtureront l'été de belle façon.
- Je félicite la Corporation de développement économique (CDE) de Saint-Lambert pour sa résilience et ses efforts.
- Malgré un contexte incertain et des mesures strictes, elle réussira à vous offrir un événement exceptionnel et divertissant.
- Je vous souhaite un très bel été rempli de culture, de plaisir et de belles découvertes.
- Au plaisir de se revoir bientôt!

Le conseiller Francis Le Chatelier s'absente de 19 h 41 à 19 h 42 et le conseiller Loïc Blancquaert s'absente de 19 h 41 à 19 h 46.

Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à 19 h 48 et se termine à 20 h.

Rapport du maire sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 17 juin 2021

Le maire fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de la séance ordinaire du 17 juin 2021, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001).



(2021-07-233)

Orientations du conseil

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 8 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE le maire a exposé la position qu'il entend prendre sur ces sujets.

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par la conseillère Julie Bourgoïn

D'EXPRIMER une orientation favorable relativement aux sujets suivants:

- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.5 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 17 juin 2021, à 16 h;
- 2.2 Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver le financement des projets déposés au Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2021-1904);
- 4.1 Autorisation à la trésorière d'inscrire au rapport financier 2021 les affectations au poste Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (SD-2021-1810);
- 4.2 Autorisation des virements budgétaires mentionnés sur la liste du 14 juin 2021 préparée par la Direction des finances (SD-2021- 1891);
- 5.1 Adoption du texte du Régime de retraite des employés cols blancs de la Ville de Longueuil prenant effet le 31 décembre 2015 (SD-2021-1510);
- 5.2 Adoption du texte du Régime de retraite des employés pompiers de la Ville de Longueuil prenant effet le 14 janvier 2014 (SD-2021- 1556);
- 5.4 Suspension et réaffectation de l'employé cadre n° 043026 (SD-2021-2011);
- 6.2 Attribution de gré à gré du contrat FU-21-003 pour l'acquisition de dégrilleurs et d'équipements connexes pour le Centre d'épuration Rive-Sud (SD-2021-1816);
- 8.1 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville et l'École nationale de police du Québec pour le développement d'une épreuve standardisée d'aptitudes physiques pour la sélection des membres d'un groupe d'intervention (G.I.) ou d'un groupe tactique d'intervention (GTI) (SD-2021-0957);
- 8.2 Approbation d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Longueuil et le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Montérégie (CAVAC) concernant l'affectation de deux agent(e)s du CAVAC au sein du Service de police comme agent(e)s de service aux victimes (SD-2021-1600);
- 8.3 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville de Longueuil et le Réseau de transport de Longueuil relative à une demande commune de soumissions publiques pour l'adjudication d'un contrat de services professionnels d'auditeurs indépendants (SD-2021- 1811);
- 8.4 Approbation de l'avenant-9 au contrat de prêt concernant les conditions et modalités d'un prêt consenti à la Ville relatif à l'établissement du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (SD-2021-1914);



- 8.5 Approbation de l'entente sectorielle sur le développement de projets mobilisateurs en économie sociale 2021-2025 dans la région administrative de la Montérégie (SD-2021-1923);
- 8.6 Adoption du Règlement CA-2021-348 ordonnant l'acquisition d'équipements motorisés ou roulants et décrétant, à cette fin, un emprunt (SD-2021-1653);
- 8.7 Adoption du Règlement CA-2021-349 autorisant l'acquisition et l'implantation d'un logiciel corporatif de gestion de la maintenance assistée par ordinateur et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2021-1388).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-234)

Orientations du conseil - séance extraordinaire

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération le 8 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE le maire a exposé la position qu'il entend prendre sur ces sujets.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par le conseiller David Bowles

D'EXPRIMER une orientation favorable relativement aux sujets suivants:

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

4.1 Adoption de la partie du programme d'immobilisations de la Ville visant ses compétences d'agglomération pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024 (SD-2021-1791).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Il n'y a eu aucun rapport des représentants de la ville sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération.

Rapport du maire sur les sujets traités à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Le maire fait rapport au conseil sur les décisions prises lors de la séance extraordinaire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tenue le 17 juin 2021.



(2021-07-235)

Adoption - Règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle (2021-169-1)

CONSIDÉRANT QU'Un avis de motion a été donné par la conseillère Julie Bourgoin et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 14 juin 2021.

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour objet l'introduction des dispositions favorisant les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec pour une période de 3 ans à compter du 25 juin 2021 et ce, conformément au Projet de loi 67.

CONSIDÉRANT QU'aucun changement n'a été apporté entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

D'ADOPTER le *Règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle (2021-169-1)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le *Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la ville* (2014-122);

La greffière adjointe par intérim procède au dépôt des listes des déboursés et des transactions bancaires dressées par le Directeur des finances et trésorier, couvrant la période du 1^{er} au 20 juin 2021, pour les sommes respectives de 1 157 931,43 \$ et 632 674,78 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

(2021-07-236)

Autorisation - Vente pour défaut de paiement des taxes

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de l'état dressé par le trésorier en date du 5 juillet 2021, lequel indique les immeubles sur lesquels les taxes imposées pour l'année 2019 n'ont pas été payées en tout ou en partie;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 512 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil, après avoir pris connaissance de l'état produit par le trésorier, peut ordonner au greffier de vendre ces immeubles à l'enchère publique, au bureau du conseil ou en tout autre endroit désigné dans l'ordonnance, en la manière ci-après prescrite.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

D'ORDONNER à la greffière de vendre à l'enchère publique, à l'hôtel de ville, le 13 octobre 2021 à 11 h, les immeubles décrits sur l'état déposé par le trésorier afin de satisfaire au paiement des taxes et droits sur les mutations immobilières ainsi que les pénalités, intérêts et frais s'y rapportant qui demeurent dus pour les années 2019, 2020 et 2021;

D'AUTORISER le trésorier ou le trésorier adjoint à enchérir et acquérir ces immeubles au nom de la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



(2021-07-237)

Virement de fonds au poste budgétaire des frais juridiques

PROPOSITION TECHNIQUE

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert

DE RETIRER le point de l'ordre du jour.

La proposition technique n'ayant pas été appuyée par un autre membre du conseil, elle ne fait pas l'objet d'un débat et n'est pas mise aux voix, en conformité avec l'article 15 du *Règlement sur la procédure des séances du conseil (2015-125)*.

PROPOSITION PRINCIPALE AMENDÉE

CONSIDÉRANT la réception d'une demande introductive d'instance en dommages intérêts déposée par le conseiller Bernard Rodrigue contre la Ville de Saint-Lambert, le maire, M. Pierre Brodeur, et le directeur général, M. Georges Pichet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville devra assumer les frais de défense du maire, du directeur général et de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'il a lieu d'affecter les fonds nécessaires au poste budgétaire 02-132-91-981 afin de couvrir les frais juridiques au traitement de ce dossier.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'AUTORISER le transfert et l'affectation d'une somme de 350 000 \$ au poste budgétaire 02-132-91-981 à partir du surplus libre;

DE MANDATER M^e François Guimond de la firme Dunton Rainville pour représenter la Ville; et

D'AUTORISER le Service des finances à payer toute facture en lien à ce dossier.

Le conseiller Bernard Rodrigue déclare qu'il s'abstient de voter en raison d'un conflit d'intérêts.

Votent pour: les conseillers F. Le Chatelier, P. Glorieux, J. Bourgoïn, B. Marcotte, D. Bowles et F. Désaulniers.

Vote contre: le conseiller L. Blancquaert.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a, par l'adoption de sa résolution n° 2005-12-047 adoptée le 19 décembre 2005, laquelle a par la suite été modifiée par l'adoption de la résolution n° 2008-10-364 le 8 octobre 2008, délégué au directeur des ressources humaines et au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du Code du travail (RLRQ, chapitre C-27);

La greffière adjointe par intérim procède au dépôt de la liste des embauches pour la période du 6 juin au 22 juin 2021.



(2021-07-238) Entente concernant le renouvellement de la convention collective aquatique SCFP306

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des ressources humaines et des communications et du comité RH/Finances.

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

D'ADOPTER la Convention collective aquatique SCFP 306 en vigueur du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2026; et

D'AUTORISER le maire et la directrice des ressources humaines et des communications à signer, pour et au nom de la Ville, tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-239) Nomination temporaire - Désignation à titre d'autorité compétente pour l'application de la réglementation de l'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux règlements de la ville, une personne doit être désignée par le conseil pour agir à titre d'« autorité compétente », et ce, principalement afin de donner des avis d'infraction et de délivrer des constats d'infraction.

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'urbanisme.

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

DE NOMMER, sur une base temporaire, M Philippe Angers, pour agir à titre « d'autorité compétente » aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux, afin de pouvoir délivrer des permis, des autorisations, des avis et constats d'infraction et cela jusqu'à la fin du mois de septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-240) Achat d'un équipement de mise à niveau de lecture des compteurs d'eau existants

CONSIDÉRANT QUE la relève des compteurs d'eau commerciaux est essentielle à la tarification de la consommation d'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'un seul fournisseur est en mesure d'offrir un système de relève compatible avec les compteurs et les antennes actuelles.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

DE CONCLURE une entente d'une durée de 5 ans avec l'entreprise *Les Compteurs Lecompte Ltée*, conformément à sa soumission du 16 mars 2021;



D'AUTORISER la dépense totale de 52 277,42 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de l'équipement de lecture des compteurs d'eau ainsi que les abonnements annuels à TEMETRA;

D'IMPUTER la dépense de 22 420,13\$, toutes taxes comprises, au *Programme de paiement comptant progressif (PCP)* pour l'exercice financier 2021;

D'IMPUTER les dépenses de 29 857,29 \$, toutes taxes comprises, pour les abonnements annuels subséquents au poste budgétaire 02-133-00-414;

D'AUTORISER la cheffe de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux*, ou en son absence la superviseure à l'approvisionnement, à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-241)

Participation à l'appel d'offres de l'UMQ - achat regroupé de bacs et mini-bacs de cuisine en 2022

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Lambert a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2022;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une municipalité (ou régie intermunicipale ou MRC) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Lambert désire participer à cet achat regroupé pour se procurer des bacs roulants et des mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2022 dans les quantités nécessaires pour satisfaire ses besoins.

Il est proposé par la conseillère France Désaulniers
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réité au long;

QUE la Ville de Saint-Lambert confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé visant la fourniture de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine nécessaires aux activités de la Ville pour l'année 2022;

QUE, pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Saint-Lambert s'engage à fournir à l'UMQ toutes les informations requises en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce



document à la date fixée. Aussi, bien que les besoins exprimés par la Ville de Saint-Lambert à ce stade-ci soient approximatifs, les quantités indiquées dans la fiche technique d'inscription doivent représenter le plus fidèlement possible les besoins réels anticipés de la Ville. En conformité avec le cadre législatif applicable aux regroupements d'achats de l'UMQ, cette dernière ne pourra donner suite à une modification des quantités que lorsque celle-ci constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Saint-Lambert s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Saint-Lambert s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits à l'appel d'offres BAC-2022, selon les quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

QUE la Ville de Saint-Lambert reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 2%;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Votent pour: les conseillers F. Le Chatelier, P. Glorieux, J. Bourgoïn, L. Blancquaert, B. Marcotte, D. Bowles et F. Désaulniers.

Vote contre: le conseiller B. Rodrigue.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le conseiller Loïc Blancquaert s'absente de 20 h 23 à 20 h 24.

(2021-07-242)

Entente de services - Société Canadienne de la Croix-Rouge

CONSIDÉRANT QU'EN 2020, trois ménages de Saint-Lambert ont fait une demande de soutien relativement à la pénurie de logement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert se doit de prévoir une entente de services avec la *Société Canadienne de la Croix-Rouge* afin de contrer à la crise du logement anticipée en 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par le conseiller David Bowles

D'ENTÉRINER l'entente de service entrée en vigueur le 21 juin 2021 et signée en urgence avec la *Société Canadienne de la Croix-Rouge*, au montant maximum de 28 590,00 \$;

D'IMPUTER la dépense (maximale) au poste budgétaire 02-111-00-971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



(2021-07-243)

Demande d'aide financière - Foire d'art contemporain (FAC), édition 2021

CONSIDÉRANT QUE la Foire d'art contemporain de Saint-Lambert est un organisme reconnu de la Ville de Saint-Lambert qui apporte une vitalité culturelle et économique à la Ville;

CONSIDÉRANT QUE le milieu culturel a été éprouvé dans le contexte de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE la Foire d'art contemporain de Saint-Lambert offre une nouvelle programmation pour l'édition 2021;

CONSIDÉRANT l'appui du Comité consultatif culturel.

Il est proposé par la conseillère France Désaulniers
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'AUTORISER la tenue de la 12^e édition de l'événement la Foire d'art contemporain de Saint-Lambert devant se tenir du 25 septembre au 24 octobre 2021 dans le centre-ville de Saint-Lambert (La FAC parcours urbain) ainsi que de la médiation culturelle au Centre multifonctionnel (81, rue Hooper), les 9 et 10 octobre prochain, à titre gratuit incluant ses équipements, ainsi que le support logistique et technique de la Ville ;

D'OFFRIR l'intégration de l'événement dans les publications imprimées et sur le web de la Ville de Saint-Lambert.

D'ACCORDER l'aide financière de 15 000 \$ pour la tenue de l'événement; et

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-111-00-971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-244)

Demande d'adhésion au programme GRAME - financement de l'achat de filtres à laveuse

CONSIDÉRANT QUE le Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME) lance un programme de subvention pour l'achat des filtres à microfibrilles destiné aux municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la présence de microplastiques dans l'eau potable est un enjeu environnemental et de santé important;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Division de l'environnement.

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
appuyé par le conseiller Bernard Rodrigue

D'AUTORISER la chef de division de l'environnement à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente-type proposée par le GRAME: *Pour un fleuve plus propre - volet filtres pour microfibrilles.*

D'AUTORISER le paiement de la somme de 3 000 \$, à titre de subvention au programme de promotion pour les filtres à microfibrilles du GRAME afin que les Lambertois aient accès à un équipement à coût réduit.

D'IMPUTER la dépense de 3 000 \$ au Fonds Vert, poste budgétaire 02-470-00-499.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



(2021-07-245)

Lancement du guide d'organisation des activités écoresponsables

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert désire promouvoir les pratiques écoresponsables et réduire l'empreinte écologique de toutes les activités sur son territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Division de l'environnement.

Il est proposé par la conseillère France Désaulniers
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

D'ADOPTER le Guide d'organisation des activités écoresponsables afin de sensibiliser les citoyens, les organismes, les commerces, les promoteurs et l'administration municipale de la Ville de Saint-Lambert à l'écoresponsabilité locale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-246)

Renouvellement licences de reproduction - Musée à ciel ouvert

CONSIDÉRANT QUE le projet « Musée à ciel ouvert » a été autorisé par le conseil lors de la séance du 14 mars 2016 (résolution no 2016-03-049).

CONSIDÉRANT QUE les *Ententes licences de reproduction* pour les artistes sélectionnés pour le projet du Musée à ciel ouvert, édition 2016 sont terminées.

INTERVENTION

Le conseiller Bernard Rodrigue propose d'ajouter, après le premier paragraphe, le montant de la dépense et l'imputation budgétaire. La résolution se lit donc comme suit:

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par la conseillère France Désaulniers

DE RENOUVELLER les ententes de licence de reproduction avec les artistes sélectionnés lors de la phase 2016 du projet du Musée à ciel ouvert, et ce, pour une période d'exposition de 5 ans;

D'IMPUTER la dépense de 6 741,31 \$ au surplus non affecté, poste budgétaire 02-771-00-699;

D'AUTORISER le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



(2021-07-247) Adhésion au programme d'excellence pour la biodiversité de Réseau environnement

CONSIDÉRANT la participation de la Ville de Saint-Lambert au développement du Programme d'excellence pour la biodiversité (PEXBD) mis en oeuvre par le Réseau Environnement, un organisme à but non lucratif ;

CONSIDÉRANT le soutien technique offert aux municipalités ayant adhéré au programme.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'AUTORISER la chef de division de l'environnement à déposer la demande d'adhésion au *Programme d'excellence pour la biodiversité* en 2021 et de la déléguer comme personne-ressource pour le programme;

DE S'ENGAGER à participer au programme d'excellence pour la biodiversité;

DE PRÉVOIR au budget les fonds requis pour payer les frais d'adhésion annuels à compter de l'exercice financier 2022, conformément aux tarifs calculés en fonction de la population desservie;

D'IMPUTER les dépenses au poste budgétaire 02-470-00-494.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-248) Demande de subvention au Programme de plan d'action d'aménagement de quartiers durables de la FCM

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Lambert désire mettre en oeuvre un plan de développement durable sur son territoire correspondant à la vision d'aménagement durable 2035 développée en 2019;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert s'engage à élaborer un plan, y inclure une vision, des objectifs et des cibles dans le cadre du *Programme Plan d'aménagement de développement durable* de la Fédération canadienne des municipalités afin d'amorcer et d'améliorer la mise en oeuvre du plan de développement durable de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Lambert s'engage à consacrer la somme de 53 000 \$ de son budget au financement des coûts associés à ce projet.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

D'AUTORISER la *Direction du génie de l'urbanisme et de l'environnement* à présenter une demande de financement auprès de la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre du programme du *Plan d'action d'aménagement de quartiers durables* ;

D'IMPUTER les dépenses jusqu'à concurrence de 53 000 \$ au poste budgétaire 02-470-00-112.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



(2021-07-249)

Nominations au comité de l'environnement et du développement durable

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler deux postes vacants au sein du comité de développement durable et d'environnement en remplacement de M. Vincent Guimont-Hébert et M. Fabien Ciconski;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 4.1 de la Politique de nomination et Fonctionnement des comités et Groupes de travail ad hoc, la durée du mandat du nouveau membre est égale à la période non expirée du mandat du membre remplacé. Ce mandat est renouvelable.

CONSIDÉRANT la recommandation de la Division de l'environnement.

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

DE NOMMER mesdames Nathalie Marceau et Monique Legault à titre de membres du Comité du développement durable et de l'environnement pour un mandat de 19 mois, à compter du 5 juillet 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-250)

Nomination - comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler un poste vacant au sein du comité consultatif d'urbanisme en remplacement de Mme Huguette Copti;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 4.1 de la Politique de nomination et Fonctionnement des comités et Groupes de travail ad hoc, la durée du mandat d'un nouveau membre est égale à la période non expirée du mandat du membre remplacé. Ce mandat est renouvelable.

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

DE NOMMER M. Luc Côté comme membre du comité consultatif d'urbanisme à titre de représentant de la Société d'histoire Mouillepiep jusqu'au 16 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-251)

Fermeture de rues - Exposition des voitures classiques - Édition 2021

CONSIDÉRANT la demande soumise par l'organisateur pour tenir l'édition 2021 de l'*Exposition des voitures classiques*.

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'AUTORISER la fermeture des rues désignées, à l'occasion de l'*Exposition de voitures classiques*, le dimanche 15 août 2021 à compter de 06h30:



- la partie de la rue Elm comprise entre l'avenue Victoria et l'avenue Saint-Denis;
- la partie de l'avenue Victoria comprise entre le boulevard Desaulniers et la rue Webster;
- la partie de l'avenue Argyle comprise entre l'avenue Victoria et la rue d'Aberdeen;
- la partie de la rue Green comprise entre l'avenue Victoria et l'avenue Notre-Dame.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-252)

Fermeture de rues - Les fêtes du village à Saint-Lambert - Édition 2021

CONSIDÉRANT la demande soumise par le chargé de projet pour tenir l'édition 2021 des Fêtes du village à Saint-Lambert.

Il est proposé par la conseillère France Désaulniers
appuyé par la conseillère Julie Bourgoïn

D'ACCORDER la fermeture temporaire à la circulation des rues suivantes pour la tenue de l'événement *Les fêtes du village à Saint-Lambert*, du 20 août 2021 à compter de 6h30 jusqu'au 23 août à 6 h 30 :

- la partie de la rue Elm comprise entre les avenues Victoria et Lorne;
- la partie de la rue Green comprise entre les avenues Victoria et Notre-Dame;
- la partie de la rue d'Aberdeen comprise entre les avenues Victoria et Notre-Dame;
- la partie de l'avenue Argyle comprise entre l'avenue Victoria et la rue d'Aberdeen, l'intersection de l'avenue Argyle et de la rue d'Aberdeen devant en tout temps demeurer ouverte à la circulation;
- la partie de l'avenue Victoria comprise entre le boulevard Desaulniers et la rue Webster;
- la partie de la rue Webster comprise entre les avenues Victoria et Notre-Dame.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-253)

Intérêt pour la construction d'un nouveau CPE

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle *Loi sur l'instruction publique* incite les villes à acquérir des terrains pour des établissements d'enseignement et des services de garde;

CONSIDÉRANT la lettre d'intérêt pour la construction d'une installation CPE transmise par la directrice générale du CPE Agathe la Girafe en date du 17 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux

QUE la Ville s'engage à offrir un terrain au CPE Agathe la Girafe, permettant à ce dernier de déposer un projet au ministère dans le but d'obtenir une subvention pour la création d'un troisième établissement à Saint-Lambert, en conformité avec la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (chapitre S-4.1.1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Dépôt du procès-verbal de correction - séance du 14 juin 2021

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*:

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de correction déposé par la greffière adjointe par intérim, concernant la résolution n° 2021-06-197 ayant pour objet l'appel d'offres n° 21ÉQUI06 - acquisition d'une camionnette 4 roues motrices. Le procès-verbal est joint à la présente pour en faire partie intégrante.

Dépôt des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 mai 2021 ainsi que de la séance spéciale du 25 mai 2021 du comité consultatif d'urbanisme.

(2021-07-254) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 816, avenue Oak (district 8)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 816, avenue Oak aux conditions suivantes :

- Les garde-corps et mains courantes donnant sur la galerie en façade avant doivent être composés de bois de même couleur que les colonnes et poutres proposées;
- L'ensemble des volets existants doit être retiré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-255) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 111, avenue Alexandra (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement de la façade pour l'immeuble situé au 111, avenue Alexandra aux conditions suivantes :

- L'ensemble de l'élévation latérale droite du nouveau volume donnant sur la rue Osborne doit être recouverte de pierre récupérée. Si la quantité de pierre



récupérée est insuffisante, l'élévation latérale droite du nouveau volume doit être recouverte entièrement de brique d'argile identique à l'existante;

- L'allège proposée sous la fenêtre de l'étage donnant sur l'élévation avant du nouveau volume doit être prolongée au niveau de la façade donnant sur la rue Osborne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-256)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 239, rue Green (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'affichage de la façade pour l'immeuble situé au 239, rue Green aux conditions suivantes :

- Le fond de l'enseigne doit être de la même couleur que le revêtement sur lequel la structure est apposée;
- L'éclairage proposé doit être retiré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-257)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 260, boulevard Desaulniers (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation des façades pour l'immeuble situé au 260, boulevard Desaulniers aux conditions suivantes :

- Les deux fenêtres en projection gauche de l'élévation avant donnant sur le boulevard Desaulniers doivent être composées de deux sections horizontales;
- Si des meneaux horizontaux sont proposés au niveau des nouvelles ouvertures, ces derniers doivent être centrés verticalement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



(2021-07-258) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 295, avenue Cleghorn (district 4)

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 7 décembre 2020, le conseil a décidé de désapprouver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) tel que présenté (résolution no. 2020-12-389);

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation des façades de l'immeuble situé au 295, avenue Cleghorn.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-259) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 309, avenue Saint-Denis (district 5)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'affichage de l'immeuble situé au 309, avenue Saint-Denis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-260) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 470, avenue Victoria (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte



D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'affichage de l'immeuble situé au 470, avenue Victoria.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-261) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 549, avenue de Brixton (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 549, avenue de Brixton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-262) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 845, rue Closse (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 845, rue Closse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-263) Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 915, avenue Oak (district 8)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 14 juin 2021, le conseil a décidé d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolution no 2021-06-218);

CONSIDÉRANT les modifications proposées par les propriétaires au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déjà approuvé;



CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 915, avenue Oak aux conditions suivantes :

- L'option 1 doit être retenue à la condition que le nouveau volume abritant le *mudroom* soit davantage en retrait par rapport à la façade principale du bâtiment;
- Un aménagement paysager doit être aménagé entre les deux portes d'entrée donnant sur l'élévation avant du bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-264)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 154, avenue de Dulwich (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement de l'immeuble situé au 154, avenue de Dulwich à la condition suivante :

- le volume du nouveau garage doit être davantage en recul par rapport à la façade principale du bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2021-07-265)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 776, avenue Oak (district 8)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT les modifications proposées par les propriétaires au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) suite au troisième projet présenté lors de la rencontre du 19 mai 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Glorieux
appuyé par la conseillère Brigitte Marcotte

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade pour l'immeuble situé au 776, avenue Oak à la condition suivante :



- le bac de plantation proposé en façade avant sous la fenêtre de l'agrandissement doit être une installation permanente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Seconde période de questions (90 minutes)

Cette période de questions débute à 20 h 42 et se termine à 20 h 56.

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment à tour de rôle sur différents sujets a lieu de 20 h 56 à 21 h 15.

Ce tour de table débute avec le conseiller David Bowles.

Levée de la séance

Le maire procède à la levée de la séance à 21 h 16.

Pierre Brodeur
Maire

Lucille Angers
Greffière adjointe par intérim



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 7 juillet 2021 à 19 h en visioconférence, sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

Sont également présents :

Jacques Des Ormeaux, directeur général par intérim
Lucille Angers, greffière adjointe par intérim

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La greffière adjointe par intérim constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2021-07-266)

DÉCISION DU CONSEIL – PROJET DE DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 263, ELM

CONSIDÉRANT QUE le Comité de démolition a siégé le 31 mai 2021 en visioconférence afin d'étudier le projet de démolition de l'immeuble situé au 263, Elm à Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT la décision du Comité de démolition à l'effet d'autoriser la demande d'autorisation de démolir à la majorité des membres;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 148.0.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), toute personne peut, dans les 30 jours de la décision du comité, interjeter appel de cette décision devant le conseil.

CONSIDÉRANT l'article 4 du *Règlement 2006-12 décrétant l'interdiction de démolir totalement ou partiellement un immeuble comprenant un ou plusieurs logements sauf les bâtiments accessoires et annexes au bâtiment principal*,

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 148.0.20 de la Loi, le conseil peut confirmer la décision du comité ou rendre toute décision que celui-ci aurait dû prendre.

CONSIDÉRANT les interventions des parties au dossier;

Il est proposé par le conseiller David Bowles
appuyé par le conseiller Philippe Glorieux



DE CONFIRMER la décision du Comité de démolition rendue le 31 mai 2021 séance tenante, à savoir:

D'ACCEPTER le projet de démolition du bâtiment sis au 263, rue Elm, et de façon générale le projet de réutilisation du sol, sous réserve du dépôt d'une garantie monétaire au montant de 497 300 \$, conformément à l'article 4 du Règlement de démolition 2006-12.

ET D'AJOUTER les conditions suivantes :

1. QUE les travaux de démolition soient complétés à l'intérieur d'un délai de 90 jours;
2. QUE la réalisation du projet, c'est à dire la reconstruction du bâtiment soit complétée à l'intérieur d'un délai de 18 mois;

Le tout dans le respect des règlements en vigueur et de la Loi.

Votent pour: les conseillers F. Le Chatelier, P. Glorieux, J. Bourgoïn, B. Marcotte, D. Bowles et F. Désaulniers.

Votent contre: les conseillers B. Rodrigue et L. Blancquaert.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CLÔTURE

Le maire procède à la levée de la séance à 19 h 05.

Pierre Brodeur
Maire

Lucille Angers
Greffière adjointe par intérim



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.4)

Suivi des dossiers de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers des séances précédentes.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.5)

Mot du maire

Le mot du maire suivra dès réception.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(1.6) **Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour
(30 minutes)**

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(2.1) **Rapport du maire sur les sujets traités aux séances du conseil d'agglomération du 8 juillet 2021**

Le maire fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2021 et la séance extraordinaire en date du même jour, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(2.2.1) **Orientations du conseil**

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 26 août 2021;

CONSIDÉRANT QUE le maire a exposé la position qu'il entend prendre sur ces sujets.

D'EXPRIMER une orientation favorable relativement aux sujets suivants:

1.5 Approbation des procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 8 juillet 2021, à 15 h 30 et de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 8 juillet 2021 à 16 h;

2.6 Approbation de la recommandation CEN-2021-001 concernant la révision de la réglementation municipale sur l'utilisation de l'eau potable (SD-2021-1910);

2.7 Approbation de la recommandation CEN-2021-002 concernant l'opportunité d'adhérer au Projet Saint-Laurent (SD-2021-1910);

2.8 Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver le financement des projets déposés dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2021-2252);

4.1 Autorisation des virements budgétaires mentionnés sur la liste du 21 juillet 2021 préparée par la Direction des finances (SD-2021-2296);

4.2 Demande d'aide financière au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'achat de bacs bruns dans le cadre du programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (phase I) (SD-2021-2337);

6.1 Adjudication du contrat APP-21-073 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la mise à niveau du Centre d'épuration Rive-Sud - études d'avant-projet (SD-2021-2058);

6.2 Adjudication du contrat APP-21-074 pour la fourniture de services professionnels en architecture pour les travaux d'aménagement des espaces de travail en lien avec le projet d'organisation flexible du travail (SD-2021-2272); (Décision à venir)

6.3 Attribution de gré à gré du contrat FU-21-002 pour la fourniture et livraison de pièces de remplacement pour les pompes de marque Schwing-Bioset utilisées au Centre d'épuration Rive-Sud (SD-2021-2213);

6.4 Autorisation de rembourser à la Ville de Brossard les dépenses encourues pour des travaux de réparation au poste de pompage Marie-Victorin et autorisation de virement budgétaire (SD-2021-1961);

6.5 Adjudication du contrat APP-21-053 pour la fourniture et livraison de manteaux 3 dans 1 et pantalons quatre saisons pour le service de police (SD-2021-1806);

6.7 Entérinement de la prolongation du contrat pour la fourniture de services professionnels relatifs à l'entretien, le support, les améliorations et la commercialisation du progiciel Gocité (SD-2021-2288);

6.8 Dépassement des coûts autorisés au contrat APP-19-083 pour la réception et la valorisation des matériaux granulaires en provenance des écocentres (option 2) (SD-2021-0523);

6.9 Prolongation de l'adhésion de la Ville à une entente d'achat regroupé avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (SD-2021-2328);

8.2 Adoption du projet de Règlement CA-2021-357 autorisant la construction d'une caserne de pompiers sur le lot 1 837 376 du cadastre du Québec (SD-2021-2147);

8.3 Adoption du Règlement CA-2021-351 ordonnant l'exécution de divers travaux de remplacement d'équipements à l'usine de production d'eau potable régionale et décrétant, à cette fin, et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2021-2299);

8.4 Adoption du Règlement CA-2021-353 décrétant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires, la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux pour des travaux d'aménagement d'espaces de travail en lien avec le projet d'organisation flexible du travail (SD-2021-2150); (Décision à venir)

8.5 Adoption du Règlement CA-2021-356 ordonnant des dépenses d'honoraires professionnels, l'achat d'équipements et l'exécution de divers travaux requis pour la mise en oeuvre de la stratégie de l'eau 2020-2030 et décrétant, à ces fins, un emprunt (SD-2021-1948);

8.6 Adoption du Règlement CA-2021-354 concernant le programme de prestations supplémentaires de retraite des employés cadres de la Ville de Longueuil (SD-2021-1508);

8.7 Adoption du Règlement CA-2021-358 décrétant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires et de faisabilité relativement au déménagement du garage municipal situé au 777, rue d'Auvergne (SD-2021-1780);

8.8 Remise du montant des frais payés par des contrevenants ayant reçu un constat d'infraction en matière d'affichage au niveau de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, durant la période du 30 septembre 2020 au 31 mars 2021 (SD-2021-1817);

8.9 Désignation du directeur général à titre de gestionnaire de la partie du Fonds régions et ruralité déléguée à la Ville par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (SD-2021-2365);



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(2.3)

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la Ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(2.4) **Rapport du maire sur les sujets traités à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Le maire fait rapport au conseil sur les décisions prises lors de la séance extraordinaire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tenue le 12 août 2021.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(3.1) **Avis de motion - Abrogation du règlement 2325 - citation de l'église anglicane**

Le/la conseiller(ère) _____ donne un avis de motion à l'effet que le projet de règlement visant à abroger le *Règlement 2325 pour citer monument historique l'immeuble connu comme étant l'ancienne église anglicane situé au 263 rue Elm, sur le lot 255-62 Ptie du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, circonscription foncière de Chambly* sera présenté pour adoption au cours d'une séance subséquente de ce conseil.

Ce projet de règlement vise à abroger le règlement 2325, suite à la décision du conseil municipal d'accepter le projet de démolition du bâtiment sis au 263, rue Elm, et de façon générale le projet de réutilisation du sol, sous réserve du dépôt d'une garantie monétaire au montant de 497 300 \$, conformément à l'article 4 du *Règlement de démolition 2006-12*.

Le projet de règlement est déposé.

**PROJET DE RÈGLEMENT 2021-____ ABROGEANT LE RÈGLEMENT
2325 POUR CITER MONUMENT HISTORIQUE L'IMMEUBLE CONNU COMME ÉTANT
« L'ANCIENNE ÉGLISE ANGLICANE » SITUÉ AU 263 RUE ELM, SUR LE LOT 255-62
PTIE DU CADASTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE DE SAINT-ANTOINE DE
LONGUEUIL, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLY**

À sa séance ordinaire du _____, le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. Par le présent règlement, le règlement 2325 pour citer monument historique l'immeuble connu comme étant « l'ancienne église anglicane » situé au 263 rue Elm, sur le lot 255-62 Ptie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, circonscription foncière de Chambly, est abrogé.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Pierre BRODEUR, maire

Cassandra Comin Bergonzi, greffière

Avis de motion : 23 août 2021
Adoption :
Entrée en vigueur :

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-LAMBERT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 15 mai 2000, à laquelle étaient présents :

G. Boissy, Maire
P. Brodeur, Conseiller
J. Lacoursière, Conseillère
P. Cyr, Conseiller
S. Finn, Conseiller
M.A. Croteau, Conseiller
G. Grégoire, Conseiller

sous la présidence du Maire Guy Boissy, le règlement suivant a été passé et adopté :

RÈGLEMENT NUMÉRO 2325

POUR CITER MONUMENT HISTORIQUE L'IMMEUBLE CONNU COMME ÉTANT «L'ANCIENNE ÉGLISE ANGLICANE» SITUÉ AU 263 RUE ELM, SUR LE LOT 255-62 PTIE DU CADASTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE DE SAINT-ANTOINE DE LONGUEUIL, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLY

CONSIDÉRANT l'avis du Comité consultatif d'urbanisme daté du 25 avril 2000;

CONSIDÉRANT QUE la conservation de «l'ancienne église anglicane» présente un intérêt public;

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 21 février 2000;

IL EST PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT STATUÉ COMME SUIT :

ARTICLE 1 L'immeuble connu comme étant «l'ancienne église anglicane», situé au 263 rue Elm, sur une partie du lot SOIXANTE-DEUX de la subdivision officielle du lot originaire DEUX CENT CINQUANTE-CINQ (255-62 Ptie) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, circonscription foncière de Chambly, bornée ladite partie au nord par le lot 255-61 (rue), à l'est par le lot 255-60 (rue), au sud par le lot 255-63 et à l'ouest par le résidu du lot 255-62, mesurant ladite partie au nord 29,57 m, à l'est 30,74 m, au sud 33,22 m et à l'ouest 30,48 m, ayant une superficie de 956,9 m² est cité comme monument historique.

ARTICLE 2 Tout monument historique cité doit être conservé en bon état.

ARTICLE 3 Nul ne peut altérer, restaurer, réparer ou modifier de quelque façon, quant à son apparence extérieure, un monument historique cité s'il ne se conforme pas aux conditions relatives à la conservation des caractères propres du monument auxquelles le Conseil l'assujettit et qui s'ajoute à la réglementation municipale.

ARTICLE 4 Nul ne peut démolir tout ou partie d'un monument historique cité, le déplacer ou l'utiliser comme adossement à une construction, sans autorisation du Conseil.

ARTICLE 5 Nul ne peut poser l'un des actes prévus à l'article 3 sans donner à la municipalité un préavis d'au moins quarante-cinq (45) jours. Dans le cas où un permis municipal est requis, la demande de permis tient lieu de préavis.

ARTICLE 6 Avant de décider d'une demande d'autorisation en vertu de l'article 5, ou d'imposer des conditions en vertu de l'article 3, le Conseil doit prendre l'avis du Comité consultatif d'urbanisme.

ARTICLE 7 Toute personne qui pose l'un des actes prévus aux article 3 et 4 doit se conformer aux conditions que peut déterminer le Conseil dans son autorisation.

ARTICLE 8 Le Conseil doit, sur demande de toute personne à qui une autorisation prévue à l'article 4 est refusée, lui transmettre un avis motivé de son refus et une copie de l'avis du Comité consultatif d'urbanisme.

ARTICLE 9 PÉNALITÉS

9.1 En outre des dispositions prévues à la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., c. B-4), quiconque contrevient à quelque'une des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible, pour une première infraction, d'une amende minimale de 100,00 \$ si le contrevenant est une personne physique et de 200,00 \$ si le contrevenant est une personne morale; pour une récidive, d'une amende minimale de 200,00 \$ si le contrevenant est une personne physique et de 400,00 \$ si le contrevenant est une personne morale.

9.2 Si une infraction dure plus d'un jour, l'infraction commise à chacune des journées constitue une infraction distincte et les pénalités édictées pour chacune des infractions peuvent être imposées pour chaque jour que dure l'infraction, conformément au présent article.

9.3 Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus.

ARTICLE 10 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Maire

Greffier



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(3.2) **Avis au registraire du patrimoine culturel - abrogation du règlement de citation 2325**

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel*, l'abrogation d'un règlement de citation se fait de la même manière que pour l'adoption de tels règlements.

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité doit, au moins 90 jours avant l'adoption du règlement d'abrogation, aviser de son intention d'abroger un règlement de citation: 1° le registraire du patrimoine culturel; 2° lorsqu'il s'agit d'une municipalité locale, la municipalité régionale de comté dont le territoire comprend le sien.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a confirmé l'autorisation de démolir le bâtiment situé au 263, rue Elm à Saint-Lambert (résolution no 2021-07-266);

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement visant à abroger le règlement de citation 2325 a été déposé.

D'AVISER le registraire du patrimoine culturel ainsi que l'agglomération de Longueuil de son intention d'abroger le *Règlement de citation 2325 pour citer comme monument historique l'immeuble connu comme étant l'ancienne église anglicane situé au 263, rue Elm sur le lot 255-62 PTIE du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, circonscription foncière de Chambly* suite à la confirmation par le conseil municipal de la décision du comité de démolition d'accepter le projet de démolition de l'immeuble sis au 263, rue Elm.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(3.3) **Avis de motion - Règlement sur la gestion des matières résiduelles**

CONSIDÉRANT que le conseil juge opportun et d'intérêt public de réviser et d'ajuster la réglementation en vigueur relative au tri, à l'entreposage, la collecte et le transport des matières résiduelles sur son territoire afin d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement;

Le/la conseiller(ère) _____ donne un avis de motion à l'effet que le projet de *règlement 2021-189 sur la gestion des matières résiduelles* sera présenté pour adoption au cours d'une séance subséquente de ce conseil.

Ce projet de règlement vise à remplacer les règlement 2012-93 concernant la collecte sélective des matières recyclables, 2012-94 concernant la collecte des résidus verts et 2012-95 concernant l'enlèvement des déchets.

Le projet de règlement 2021-189 est déposé.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLE SUR LE TERRITOIRE
DE LA VILLE DE SAINT-LAMBERT

** Notes explicatives : Le projet de règlement vise à remplacer les règlement 2012-93 concernant la collecte sélective des matières recyclables, 2012-94 concernant la collecte des résidus verts et 2012-95 concernant l'enlèvement des déchets.

À sa séance ordinaire du [indiquer la date de la séance], le conseil de la ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

CHAPITRE I
DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES ET ADMINISTRATIVES

1. OBJET DU PRÉSENT RÈGLEMENT

Le présent règlement concerne le tri, l'entreposage, la collecte et le transport des matières résiduelles sur tout le territoire de la Ville. Il établit les conditions et modalités des services offerts par la Ville et détermine les obligations des propriétaires et occupants quant à la gestion de leurs matières résiduelles.

2. TERMINOLOGIE

Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes et les expressions mentionnés ci-dessous ont le sens suivant :

Autorité compétente ou Ville : la Ville de Saint-Lambert

Arbre de Noël : arbre naturel, généralement de type conifère, utilisé à des fins ornementales pour la fête de Noël

Appareil froid (à halocarbure) : tout appareil ménager contenant des halocarbures (gaz réfrigérants), tels les réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs, etc.

Appareil issu des technologies de l'information et des Communications (TIC) : tout appareil issu des technologies de l'information et des communications, notamment les ordinateurs de bureau et les portables, les écrans (moniteurs), les périphériques (imprimantes, numériseurs, télécopieurs), les télévisions, les téléphones ainsi que les supports d'enregistrement (baladeurs numériques, DVD, etc.).

Branche ou résidu de coupe d'arbre : tout résidu de bois provenant des activités d'entretien paysager ou d'élagage sur des terrains résidentiels tels brindilles, rameaux, branches, paillis végétal, troncs, souches et toute matière naturelle ligneuse, dont le bois de chauffage de toutes les espèces. Tous les biens transformés ou produits fabriqués en bois ne sont pas considérés comme des résidus de bois.

Collecte : ensemble des opérations consistant à collecter et enlever les matières résiduelles et à les acheminer vers un lieu de transfert, de tri ou de traitement.

Compostage domestique : compostage des matières organiques résidentielles végétales (tels que feuilles, gazon, résidus de taille, résidus de jardin et résidus de table composés exclusivement de végétaux en vrac) par le propriétaire ou l'occupant, sur sa propriété ou la propriété occupée, pour ses propres besoins. Cette activité peut être réalisée dans un bac appelé composteur domestique.

Contenant : panier public, bac ou conteneur admissible aux collectes municipales des résidus ultimes, des matières recyclables ou des matières organiques, destiné à l'entreposage temporaire de ces matières dans l'attente de leur collecte.

Conteneur : contenant à chargement, mobile ou stationnaire, muni d'un couvercle ou d'une porte montée sur charnière, équipé pour entreposer des résidus ultimes, des matières recyclables ou des matières organiques et en disposer dans la benne d'un camion-tasseur. Comprend également tout équipement de type conteneur semi-enfoui (CSE).

Conteneur semi-enfoui (CSE) : contenant avec structure de levage de dimensions et de volumes normalisés, dont le silo d'entreposage des matières résiduelles est sous-terrain, pouvant être vidangé par des véhicules adaptés.

Déchets ultimes : De manière non-limitative, les déchets résultant de l'entreposage et de la vente de marchandises périssable, les détritiques, les rebuts, les balayures, les ordures ménagères, les vitres, les poteries, les rognures de métal, les cendres froides ou tout autre rebut. Sont exclus les matériaux de construction ou de rénovation ou ceux provenant d'une démolition, la terre, le béton, les rebuts solides d'opérations industrielles ou manufacturières, les matières en putréfaction, les animaux morts, les matières inflammables ou explosives. Sont exclues de ce type de matières les matières recyclables, les matières organiques, les résidus verts et les résidus domestiques dangereux.

Écocentre : lieu conçu pour déposer, trier et récupérer les matières résiduelles.

Encombrant ou gros rebut : toute matière résiduelle occasionnelle qui provient exclusivement d'usages domestiques, dont le volume, le poids ou la nature est trop volumineux pour être disposé dans un contenant, et qui peut être chargée dans un camion par le seul usage de la force physique d'un maximum de trois (3) personnes.

Entrepreneur : entreprise à qui la Ville a octroyé un contrat pour effectuer la collecte et le transport des matières résiduelles.

Fonctionnaire désigné : en premier lieu le directeur du Génie, de l'urbanisme et de l'environnement, le personnel de son Service, et selon le cas, le directeur du Service des travaux publics et le personnel de son Service qu'il désigne, ainsi que toute autre personne désignée à ce titre par résolution du conseil.

ICI : toute industrie, tout commerce ou toute institution sur le territoire de la Ville tel un établissement scolaire, un immeuble du réseau de la santé; comprend également un immeuble ou un local détenu ou occupé par un organisme à but non lucratif.

Immeuble mixte : tout immeuble contenant des unités d'occupation résidentielle ainsi que des unités d'occupation non résidentielle. Aux fins du présent règlement, un immeuble mixte est considéré comme étant un ICI pour la collecte et le transport des matières résiduelles.

Jour férié : Jour comprenant le 25 décembre et le 1^{er} janvier

Matières organiques : toute matière d'origine animale ou végétale qui se décompose sous l'action de microorganismes, aussi appelée matière compostable ou putrescible. Aux fins du présent règlement, les matières organiques comprennent les résidus de table et les matières identifiées à l'annexe C.

Matières recyclables : toute matière pouvant être réintroduite dans le procédé de production dont elle est issue ou dans un procédé similaire utilisant le même type de matériau. De manière générale, les matières recyclables comprennent les catégories suivantes : le papier, le carton, le verre, le plastique et le métal.

Matières résiduelles : les déchets ultimes, les encombrants, les matières recyclables, les matières organiques, les résidus verts et les résidus domestiques dangereux.

Matériau de construction, rénovation et démolition (CRD) : débris provenant de la construction, de la modification, de la rénovation ou de la démolition d'un bien meuble ou

immeuble (incluant, de façon non limitative, le bois tronçonné, les gravats et plâtras, les pièces de béton et de maçonnerie, l'asphalte, la brique, les tuyaux, les tuiles de céramique, la roche, les résidus broyés ou déchiquetés qui ne sont pas fermentescibles et qui ne contiennent pas de matières dangereuses), ou tout autre débris de même nature.

Occupant : toute personne qui occupe une unité d'occupation résidentielle ou un ICI, que ce soit à titre de propriétaire, de locataire ou d'un autre titre ainsi que leurs mandataires ou ayants droit.

Projet intégré : Ensemble bâti homogène implanté dans un milieu indépendant, ne comportant pas de rue publique, partageant des espaces extérieurs, services ou équipement en commun construits suivant un plan d'aménagement détaillé. Un projet intégré comprend généralement plusieurs bâtiments implantés sur un même terrain ou est constitué d'un ensemble de propriétés dont l'architecture est uniforme.

Propriétaire : une personne qui détient le droit de propriété sur un immeuble ou inscrit à ce titre au rôle d'évaluation ou ses mandataires ou ayants-droit; dans le cas d'une copropriété divise, le syndicat de copropriété.

Résidus ultimes : toute matière qui ne peut plus être réutilisée ou recyclée, ou pour laquelle il n'y a pas encore de débouché provenant d'une activité domestique ou commerciale et qui est destiné à l'enfouissement.

Résidus verts : désigne les matières végétales provenant des activités de jardinage, d'horticulture, d'aménagement, de désherbage et d'autres activités connexes et qui comprennent, de façon non limitative : les feuilles mortes, les brindilles et les branches de moins de 5 cm, les résidus de tonte, etc.;

Unité d'occupation résidentielle : tout logement au sens de la réglementation d'urbanisme de la Ville.

Unité d'occupation industrielle, commerciale ou institutionnelle : tout logement qui a une vocation industrielle, commerciale ou institutionnelle

3. CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement s'applique aux personnes sur l'ensemble du territoire de la Ville. Il s'applique aux unités d'occupation résidentielles et aux ICI situées sur le territoire de la Ville.

CHAPITRE 2 SERVICES MUNICIPAUX

4. SERVICES DE COLLECTES MUNICIPALES

La Ville met en place un service pour la collecte des arbres de Noël, des déchets ultimes, des encombrants, des matières organiques, des matières recyclables et des résidus verts dans les limites de son territoire ainsi que les conditions et modalités relatives à ces services.

5. PANIERS PUBLICS

La ville installe des paniers publics aux endroits jugés utiles, principalement le long d'une voie publique et dans les parcs de la municipalité.

6. ÉCOCENTRE

En collaboration avec l'agglomération, les résidents de la Ville ont accès gratuitement au service d'apport volontaire des matières résiduelles disponibles dans l'un ou l'autre des écocentres du territoire de l'agglomération de Longueuil.

À titre informatif, l'annexe F identifie les matières qui sont acceptées et refusées dans ces écocentres. En tout temps l'agglomération de Longueuil peut modifier la liste des matières acceptées, exclues ou refusées.

CHAPITRE 3 UNITÉS DESSERVIES ET NON DESSERVIES

7. UNITÉS DESSERVIES

Toute unité d'occupation résidentielle sur le territoire de la Ville bénéficie du service de collectes municipales.

Toutefois, toute unité d'occupation résidentielle située en bordure d'un chemin privé ou d'une allée d'accès qui est construite après l'entrée en vigueur du présent règlement bénéficie du service de collectes municipales sur un terrain adjacent au chemin public le plus proche, à moins qu'une entente signée entre le fournisseur de service et les propriétaires soit signée entre les deux parties et fournie à la Ville.

Un immeuble mixte ou un ICI bénéficie du service de collectes municipales si le service qui lui est offert est assimilable au service par bac résidentiel. La demande d'intégration au service doit être effectuée à la division de l'environnement. Pour un service de levée de conteneur, une autorisation de la ville doit être obtenue et les contenants utilisés doivent se conformer au présent règlement.

8. UNITÉS NON-DESSERVIES

Ne sont pas desservies par les services de collectes municipales :

- 1° Un immeuble mixte, un ICI qui n'est pas assimilable au service de collectes résidentielle et qui possède son contrat de collecte privé ou non.
- 2° Un immeuble de plus de 9 unités d'occupation résidentielle qui refuse des collectes municipales en fournissant la preuve de ses contrats de collectes obligatoires à la *Division de l'environnement*.

9. EXEMPTIONS DE SERVICE DE COLLECTES MUNICIPALES

Toute unité d'occupation peut faire une demande d'exemption de service de collecte municipale, s'il est en mesure de faire la preuve qu'il a un contrat de service pour chacune des matières collectées par la ville et le propriétaire doit fournir annuellement le tonnage de matières généré par son ou ses unités à la division de l'environnement avant le 31 janvier de chaque année.

CHAPITRE 4 OBLIGATIONS GÉNÉRALES

10. OBLIGATION D'ACHAT ET DE FOURNITURE DE CONTENANT

Tout propriétaire a l'obligation d'acheter et de fournir à ses occupants les contenants autorisés ainsi que les outils de collectes appropriés pour les besoins de son immeuble en quantité suffisante pour l'entreposage, le tri et la collecte des déchets ultimes, matières recyclables et matières organiques.

Le propriétaire d'une unité desservie par bacs doit se procurer les bacs pour les matières recyclables et organiques auprès de la Ville en nombre suffisant et en fonction des volumes autorisés.

Le propriétaire desservi par conteneur doit se le procurer lui-même, et à ses frais, des conteneurs autorisés par la Ville et d'une capacité suffisante pour combler les besoins de son ou ses unités, à l'exception des conteneurs fournis par la ville qui sont identifiés par celle-ci.

Le propriétaire d'une unité non-desservie, exemptée doit se procurer lui-même, et à ses frais, des contenants autorisés d'une capacité suffisante pour combler le besoin de son ou ses unités.

11. OBLIGATION DE TRIER ET SÉPARER LES MATIÈRES

Tout occupant a l'obligation de trier et de séparer les matières résiduelles selon les types de matières collectées et de les déposer exclusivement dans les contenants autorisés pour chaque type de matière, à défaut de quoi elles ne seront pas recueillies lors de la collecte. Ceci signifie que tout occupant doit séparer les déchets ultimes, les matières recyclables, les matières organiques, les résidus verts, les branches (de diamètre autorisé) et les sapins de Noël durant la période où la municipalité offre des collectes porte à porte pour la récupération de ces matières ou un service d'apport volontaire dans un écocentre. Ces matières doivent alors être déposées selon les normes applicables en vertu de la réglementation municipale aux fins de leur récupération ou valorisation.

Il est interdit de déposer dans les contenants autorisés pour les déchets ultimes, les matières recyclables, les matières organiques ou tout autre matière faisant l'objet d'un programme de récupération spécifique par collecte ou apport volontaire dans un écocentre, ainsi que toutes les matières identifiées comme exclues dans l'annexe A.

Les matières acceptées pour la collecte et celles exclues ou refusées sont identifiées aux annexes suivantes :

- Les déchets/ résidus ultimes : annexe A
- Les matières recyclables : annexe B
- Les matières organiques : annexe C
- Les résidus verts : annexe D
- Les encombrants : annexe E
- Les autres matières acceptées aux écocentres : annexe F

12. OBLIGATION DE DISPOSER DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

12.1 Toute personne a l'obligation de disposer de ses matières résiduelles selon les modalités prévues au présent règlement.

12.2 Tout surplus de matières recyclables ou de résidus verts peut être apporté dans un écocentre situé sur le territoire de l'Agglomération de Longueuil.

12.3 Les utilisateurs d'une voie publique ou d'un parc doivent se servir des paniers publics pour disposer de leurs déchets ultimes, matières recyclables uniquement pour les matières résiduelles générées hors foyer.

12.4 Lors des travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation d'un immeuble, le propriétaire et l'occupant, doivent entreposer les matières résiduelles, dont les matériaux de construction, rénovation et démolition, dans un ou des conteneurs prévus à cet effet et en disposer d'eux-mêmes et à leur frais. Le propriétaire et l'occupant d'une unité d'occupation résidentielle peuvent utiliser les services des écocentres de l'agglomération pour disposer des matériaux de construction, rénovation et démolition selon les quantités maximales permises.

13. MATIÈRES RECYCLABLES

Toute personne doit se conformer aux exigences suivantes lors de la préparation des matières recyclables :

- Les déposer en vrac dans les contenants autorisés pour les matières recyclables, sauf 1) les papiers déchetés et 2) les sacs et pellicules de plastique, qui doivent être dans chaque cas regroupés dans un sac de plastique transparent distinct;
- Aplatir les boîtes de carton ondulé;
- Défaire les contenants avant de les déposer dans les contenants autorisés
- Vider son contenu et rincer tout récipient de verre, de plastique ou de métal avant de le déposer dans les contenants autorisés
- Retirer les couvercles des récipients de verre
- Rabattre vers l'intérieur les couvercles des contenants de métal
- Les matières en papier ou en carton doivent être exempts de toute matière organique ou autre pour être déposés dans le contenant autorisé pour les matières recyclables

14. SUBSTANCES DANGEREUSES

Il est interdit de déposer dans des contenants autorisés ou de déposer en bordure d'un chemin tout objet, substance ou matière susceptible de causer des dommages, tels une matière explosive ou inflammable, un déchet toxique, un résidu domestique dangereux et un produit pétrolier ou substitut.

15. DISPOSITION DE CERTAINS BIENS

Quiconque veut se départir ou disposer :

- 15.1 D'un animal vivant ou mort, doit communiquer avec l'entreprise mandatée par la municipalité;
- 15.2 D'un explosif, d'une arme explosive, d'un fusil, d'une balle de fusil, d'une grenade ou autre, doit communiquer avec le service de police de l'agglomération de Longueuil;
- 15.3 De débris ou de matériaux provenant d'une démolition, d'une construction ou d'une rénovation d'un bien meuble ou immeuble ainsi que de terre, de béton ou de roche, doit les enlever ou les faire enlever par ses propres moyens et à ses frais ou en disposer aux écocentres de l'agglomération de Longueuil.
- 15.4 D'une caisse, d'une boîte, d'une valise, d'un coffre ou d'un autre contenant qui comporte un dispositif de fermeture, doit au préalable, avoir enlevé ce dispositif.
- 15.5 D'un TIC ou d'un RDD, doit le conserver en vue de la collecte spéciale de RDD ou l'amener dans un écocentre affilié à la Ville ou le retourner chez un commerçant qui peut le reprendre.
- 15.6 D'un arbre de Noël, doit le déposer en bordure de rue exempt de décorations.

16. RÉSIDUS VERTS ET HERBICYCLAGE

- 16.1 La Ville offre un service de collecte de résidus verts. Elle encourage tout propriétaire et occupant à pratiquer l'herbicyclage en laissant sur place les rognures de gazon engendrées par la tonte des pelouses et des espaces verts et les feuilles mortes. Autrement, le propriétaire et l'occupant doivent destiner ces matières dans la collecte de résidus verts ou à l'écocentre.
- 16.2 Exceptionnellement, les branches d'arbres d'un diamètre inférieur à cinq (5) cm peuvent être mises en ballots ficelés, dont les dimensions maximales sont de zéro virgule quatre (0,4) mètre de diamètre et d'un (1) mètre de longueur. Les ballots ficelés doivent être placés à proximité des contenants autorisés par la Ville pour la collecte. Les branches plus grosses, souches, bûches doivent être amenées à un des écocentres disponibles pour la population.

17. MAINTIEN DE LA PROPRETÉ SUR LES VOIES DE CIRCULATION

Le propriétaire ou locataire de toute benne ou camion-tasseur ou d'un camion sanitaire circulant à l'intérieur des limites de la ville doit s'assurer que son véhicule et son équipement est étanche à l'eau et ne laisse couler aucun liquide ni tomber de matières résiduelles.

18. TARIFICATION

La tarification des biens et services liés à la gestion des matières résiduelles est prévue dans les règlements de tarification et de taxation en vigueur décrétés par la ville.

CHAPITRE 5 SPÉCIFICATIONS RELATIVES À L'ENTREPOSAGE ET À LA PRÉPARATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

19. ENTREPOSAGE

19.1 Lieu d'entreposage

Outre les dispositions du présent règlement, le propriétaire et l'occupant doivent se conformer aux normes et dispositions relatives à l'implantation et l'aménagement du lieu d'entreposage des matières résiduelles contenues aux règlements d'urbanisme de la Ville.

Le propriétaire et l'occupant doivent également se conformer aux dispositions relatives à l'entreposage intérieur des matières résiduelles du *Code de construction du Québec*.

19.2 Accumulation et dispersion

Il est interdit de répandre ou de laisser s'accumuler toutes matières résiduelles à l'extérieur des contenants autorisés ou de manière telle que le contenant ne puisse être maintenu fermé en tout temps.

En aucun temps, l'entreposage de matières résiduelles ne doit permettre l'écoulement des liquides ou favoriser la prolifération de la vermine. Les matières résiduelles entreposées entre les collectes ne doivent pas émettre d'odeurs nocives ou nauséabondes.

Malgré ce qui précède, l'accumulation de matières organiques pour des fins de compostage domestique est permise selon les conditions et exigences prévues au présent règlement.

Le propriétaire et l'occupant ont la responsabilité de ramasser les matières résiduelles déposées dans leurs contenants si elles venaient à être dispersées pour quelque raison que ce soit. Les matières résiduelles et encombrants déposés sur un terrain sont également à la charge du propriétaire.

20. COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Malgré le fait que la collecte des matières organiques soit disponible dans l'enceinte de la ville de Saint-Lambert, la Ville encourage le compostage domestique, lequel représente une forme de réduction à la source, qui est autorisée en complément à la collecte des matières organiques municipale. Le compostage doit être géré de façon à ne pas générer d'odeur pouvant troubler le voisinage ou attirer la vermine.

21. DÉPÔT ET ENTREPOSAGE SUR LA PROPRIÉTÉ D'AUTRUI, DANS UN CONTENANT NON AUTORISÉ OU UN LIEU NON AUTORISÉ

Toute matière se trouvant sur une propriété devient la responsabilité de son propriétaire.

21.1 Il est interdit à quiconque de déposer ou d'entreposer, de même que de faire déposer ou de faire entreposer, des matières résiduelles sur un terrain, dans un bâtiment ou dans un contenant dont il n'est pas propriétaire ou l'occupant, ou qui n'est pas spécifiquement désigné à cette fin conformément à la réglementation en vigueur.

21.2 Il est interdit de déposer des matières résiduelles dans les conteneurs utilisés par la Ville pour ses besoins ou à l'extérieur de ceux-ci.

21.2 Il est interdit à quiconque de jeter des matières résiduelles dans un milieu naturel, un cours d'eau, un lac ou dans le réseau d'égout de la ville.

22. FOUILLE DANS LES CONTENANTS

22.1 À l'exception des fonctionnaires désignés, de toute personne désignée par la ville et l'entrepreneur de la ville dans le cadre de l'exercice de leurs pouvoirs et devoirs : il est interdit à quiconque de fouiller, renverser ou déplacer vers un autre endroit les contenants autorisés lorsqu'ils sont en bordure de rue pour fin de collecte.

22.2 Il est interdit à quiconque de prendre, enlever ou de s'approprier tout résidu ultime, toute matière recyclable, toute matière organique déposée(s) dans les contenants autorisés.

23. CONTENANTS ET VOLUME AUTORISÉS POUR LES BÂTIMENTS

23.1 Bacs roulants et autres contenants autorisés

1. Les bacs 360L de couleur bleue identifiés au nom de la ville de Saint-Lambert pour le dépôt des matières recyclables.
2. Les bacs 120 L ou 240 L bruns identifiés au nom de la ville de Saint-Lambert pour le dépôt des matières organiques.
3. Les bacs roulants noirs, gris ou verts pour le dépôt des déchets ultimes

23.2 Autorisation des sacs et autres contenants

Les sacs de plastique et les poubelles domestiques sur fond sont autorisés pour la collecte de déchets ultimes. Le contenu maximal des contenants doit être de 100L et le poids maximal accepté est de 25 kg.

La collecte des matières recyclables et des matières organiques est seulement autorisée dans les bacs identifiés de la ville prévus à cet effet. Aucune matière laissée en surplus à l'extérieur du bac, n'est ramassée lors de ces collectes. Toute dérogation à cette directive devra être délivrée par la Division de l'environnement.

Seuls les sacs de papier sont acceptés pour la collecte des résidus verts. Les résidus verts peuvent également être déposés dans un bac roulant noirs verts ou gris ou une poubelle sur fond lors de la collecte de résidus verts. Tous les sacs de plastique ne sont pas autorisés pour la collecte de résidus verts.

23.3 Conteneurs

Les conteneurs autorisés sont :

- Tout type de conteneur de surface à chargement arrière
- Certains types de conteneur à chargement avant autorisés par la Ville
- Tout type de conteneur semi-enfouis autorisés par la Ville

Les conteneurs doivent être compatibles avec les véhicules de collecte utilisés par la Ville et son entrepreneur.

Dans le cas où l'entreposage des matières organiques est prévu dans un conteneur, celui-ci doit être conçu spécifiquement pour recevoir les matières organiques.

23.4 Propriété des contenants

Tous les contenants autorisés, fournis et distribués par la Ville demeurent en tout temps la propriété de la Ville.

Ni le propriétaire ni l'occupant d'un occupant ne peuvent refuser les contenants fournis par la Ville.

Le bac doit demeurer à l'adresse à laquelle la Ville l'a livré, même lors d'un déménagement du propriétaire ou de l'occupant. En aucun cas, les bacs ne doivent être changés d'endroit sur le territoire de la Ville.

Malgré ce qui précède, les bacs de cuisine fournis par la Ville pour la collecte des matières organiques sont la propriété de l'occupant à partir du moment de leur réception. Toutefois, lors d'un déménagement l'occupant doit laisser le bac de cuisine dans l'unité d'occupation pour le prochain occupant.

23.5 Garde et entretien des contenants

Le propriétaire et l'occupant, ont conjointement la garde des contenants qui leurs sont fournis par la Ville. Ils sont responsables du maintien des contenants en bon état. Ils doivent effectuer l'entretien régulier, s'assurer de leur propreté, de leur étanchéité et de prendre les mesures nécessaires pour ne pas générer d'odeur pouvant troubler le voisinage ou attirer la vermine.

Le propriétaire est responsable du bris et de la perte d'un contenant qui lui a été fourni et il doit acquitter les frais liés au remplacement du contenant, le cas échéant. Dans l'éventualité où le collecteur est responsable du bris, le propriétaire ou l'occupant doivent en aviser la ville qui fera le suivi nécessaire.

La Ville peut exiger qu'un contenant soit lavé, réparé ou remplacé, et ce, aux frais du propriétaire.

23.6 Bris ou perte de contenants

Il est interdit à quiconque d'endommager, de modifier ou de détruire un contenant fourni par la Ville, d'altérer son apparence, de dissimuler ou d'éliminer le logo de la Ville, les pictogrammes et le numéro d'identification du contenant, y faire des graffitis, le peindre ou le modifier de quelque manière que ce soit, de voler, le vendre, le donner ou de l'enlever de l'adresse à laquelle il est lié.

Le contrevenant peut être tenu de payer le coût de réparation ou de remplacement du contenant. Quiconque constate un bris, la perte ou le vol d'un contenant qui lui a été attribué doit en aviser la Ville.

23.7 Utilisation des contenants

Lorsque la Ville fournit un contenant pour une collecte spécifique, le propriétaire et l'occupant doivent utiliser ce contenant dans le cadre de la collecte visée.

23.8 Volumes autorisés pour les unités d'occupation résidentielles

Les contenants autorisés pour les unités d'occupation résidentielle sont déterminés en fonction du nombre d'unités d'occupation résidentielle et selon le volume autorisé, équivalent à un volume maximum pour les déchets ultimes et à un volume minimum pour les matières recyclables et organiques, pour l'ensemble des unités d'occupation qui y sont compris, conformément au tableau suivant :

Tableau A. - Immeuble comportant 9 unités d'occupation résidentielle et moins

Nombre d'unité d'occupation résidentielle	Déchets/Résidus ultimes	Matières recyclables		Matières organiques	
	Maximum de bacs*	Minimum de bacs	Maximum de bacs (au-delà de ce nombre, obligation de conteneur)	Minimum de bacs	Maximum de bacs (au-delà de ce nombre, obligation de conteneur pour les 5 logements et plus)
1 unité	1 x 360L (ou équivalent en sac ou poubelle sur fond)	1 x 360L	3 x 360L	1 x 120L	1x 240L
2 unités	2 x 360L, sacs ou poubelle domestique sur fond	1x 360L	4 x 360L	1 x 120L	2 x 240L
3 unités	2 x 360L, sacs ou poubelle domestique sur fond	2 x 360L	4 x 360L	2x 120L	4x240L
4 unités	2 x 360L, sacs ou poubelle domestique sur fond	2 x 360L	4 x 360L	2x 120L	4 x 240L

5 unités	3 x 360 L, sacs ou poubelle domestique sur fond	3 x 360L	4 x 360L	2x 120L	4 x 240L
6 unités	3 x 360 L, sacs ou poubelle personnelle	3 x 360 L	5 x 360L	3x 120L	4 x 240L
7 unités	3 x 360 L, sacs ou poubelle domestique sur fond	3 x 360 L	6 x 360L	4x 120L ou 2x 240L	4 x 240L
8 unités	4 x 360 L, sacs ou poubelle domestique sur fond	4 x 360 L	6 x 360L	4x 120L ou 2x 240L	4 x 240L
9 unités	4 x 360 L, sacs ou poubelle domestique sur fond	4 x 360 L	4 x 360L	4x 120L ou 2x 240L	4 x 240L

*Il faut comprendre que la ville de Saint-Lambert ne fournit pas les contenants pour les déchets ultimes mais que le ratio présenté représente la quantité permise pour chaque unité d'occupation.

Tableau B. - Immeuble comptant plus de 10 unités d'occupation

Nombre d'unité d'occupation résidentielle	Déchets/Résidus ultimes Maximum de conteneurs	Matières recyclables		Matières organiques
		Minimum de conteneurs	Maximum de bacs roulants	Minimum de conteneurs
10 à 15 unités	1 x 2 verges cubes *	1 x 3 verges cubes *	10 x 360L	1 x 2 verges cubes *
16 à 20 unités	1 x 4 verges cubes *	1 x 4 verges cubes *	10 x 360L	1 x 2 verges cubes *
21 à 25 unités	1 x 4 verges cubes *	1 x 4 verges cubes *	10 x 360L	1 x 2 verges cubes *
26 à 33 unités	1 x 6 verges cubes *	1 x 6 verges cubes *	12 x 360L	2 x 2 verges cubes *
34 unités et plus		Évaluation requise		

* ou l'équivalent en bacs roulants (2vg3 = 4 bacs de 360L et ainsi de suite),

Dans le cas où un compacteur est utilisé, le volume minimal prescrit peut-être divisé par 3.5. Aux fins du présent article, les immeubles détenus en copropriété divisée (condominiums) sont assimilés aux immeubles à logements aux fins de calcul du nombre de contenants autorisés.

23.9 Volumes autorisés pour les industries, commerces et institutions (ICI)

Les besoins des ICI desservis par le service de collectes municipales doivent être évalués par la Division de l'environnement afin de déterminer les contenants requis en fonction des volumes générés.

Les volumes autorisés de contenants d'un ICI doivent respecter un ratio de récupération (matières recyclables et matières organiques) positif sur les déchets ultimes afin de prioriser la performance environnementale. Le volume total des contenants de matières recyclables et organiques doit être supérieur au volume total des contenants pour les déchets ultimes. Le nombre de bacs fournis par type de matières est de quatre (4) par type de matière.

23.10 Limite de capacité

Les immeubles de 9 unités d'occupation résidentielle et moins peuvent se procurer un bac additionnel pour les matières recyclables et organiques en autant que le nombre n'excède pas ce qui est autorisé.

** La ville se réserve le droit de reprendre les contenants autorisés qu'elle a fournis et qui se trouvent sur un immeuble en nombre ou selon un volume supérieur à celui autorisé. **

Dans le cas où le volume généré des matières résiduelles requiert plus de 15 bacs, le propriétaire est dans l'obligation de se procurer des conteneurs.

Les conteneurs pour les matières organiques doivent être d'un volume maximum de 4 verges cubes.

24. MODALITÉS LIÉES À LA COLLECTE

24.1 Horaire des collectes

Les collectes municipales des matières résiduelles s'effectuent selon les calendriers déterminés par la ville et diffusés sur son site internet et ce au jours, heures et fréquences qui y sont mentionnés, lesquels peuvent être modifiés en tout temps.

Tout propriétaire peut demander ou effectuer des collectes supplémentaires en-dehors du contrat de la ville à ses frais.

24.2 Sortie des contenants en prévision de la collecte

Les bacs, sacs et poubelles doivent être placés à l'entrée près du chemin public, au plus tôt à 19h la veille du jour prévu pour les collectes, et au plus tard à 6h30 le matin même de celle-ci.

Pour tous les types de collecte, le couvercle du contenant doit être fermé et aucune matière ne doit déborder du contenant. Aucune matière ne doit être déposée à côté des bacs pour les collectes de recyclage et de matières organiques.

24.3 Positionnement des contenants

Uniquement aux fins de la collecte, les bacs doivent être localisés en bordure du chemin public, les poignées et les roues face au bâtiment, le plus près possible du pavage, à une distance maximale de 0.3 mètres de celui-ci. Les bacs doivent être espacés entre eux par un minimum de 60 cm.

En aucun cas, les contenants de matières résiduelles ne doivent être placés sur le trottoir ou la voie publique.

Pour les unités d'occupation résidentielles et les ICI qui ne sont pas situés en front d'un chemin public, les contenants autorisés doivent être localisés à l'intersection la plus rapprochée du chemin public avec le chemin privé où ces unités sont situées.

Dans tous les cas, aucun contenant autorisé ne doit obstruer la circulation, la visibilité ou nuire au déneigement. Il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que les contenants soient placés et accessibles aux endroits exigés afin que les matières résiduelles soient collectées conformément au présent règlement.

24.4 Accessibilité des matières résiduelles le jour de la collecte.

L'accès aux contenants doit être libre de tout obstacle. Tout propriétaire ou occupant doit, à la suite d'une accumulation de neige, déneiger, déglacer complètement le dessus et les côtés du contenant de façon à les rendre facilement accessibles et manipulables en saison froide et déblayer le passage afin que les camions puissent accéder aux contenants.

Le jour de la collecte, il est interdit d'installer sur les contenants tout dispositif qui empêche l'ouverture du couvercle lorsque le contenant est basculé.

Le jour prévu de la collecte, l'entrepreneur peut effectuer la collecte entre 7h et 21h. Aucune collecte ne sera effectuée dans le cas où le propriétaire ou l'occupant a déposé les matières résiduelles après le passage de l'entrepreneur.

24.5 Poids maximal

Le poids maximal d'un bac, avec son contenu, ne doit pas excéder 100 kilos pour les bacs de 240 litres ou 360 litres. Le poids maximal d'un conteneur, avec son contenu, ne doit pas excéder 1800 kg.

24.6 Remisage des contenants

Tous les contenants doivent être replacés dans leurs lieux d'entreposage respectifs au plus tard le jour suivant la collecte. Dans la mesure du possible les bacs ne devraient pas être visible de la rue, les écrans végétaux ou autres devraient être favorisés.

24.7 Suspension du service

La Ville et l'entrepreneur peuvent refuser d'effectuer la collecte ou la suspendre pour les motifs suivants :

- 1° les matières résiduelles ne sont pas dans un contenant autorisé;
- 2° le contenant contient des matières résiduelles qui ne sont pas acceptées;
- 3° le contenant est enneigé ou difficile d'accès;
- 4° le contenant n'est pas disposé conformément au présent règlement;
- 5° le poids du contenant excède celui autorisé.

Le propriétaire ou l'occupant dont le contenant n'a pas été vidé en raison d'un excès de poids est responsable de s'assurer de remédier à la situation et d'en supporter les inconvénients.

24.8 Collecte non effectuée

Sauf si le service a été suspendu, lorsqu'une collecte de matières résiduelles n'est pas effectuée par l'entrepreneur le jour prévu au calendrier, le propriétaire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la Ville le plus rapidement possible.

Dans le cas d'une collecte oubliée par l'entrepreneur, les contenants doivent être laissés en bordure de la rue. L'entrepreneur peut effectuer cette collecte dans les 48 heures suivant la collecte prévue au calendrier, à l'exception du samedi et du dimanche, auquel cas, la collecte est reportée au lundi.

25. DÉCLARATION DE TONNAGE ANNUEL POUR LES UTILISATEURS DE CONTRATS PRIVÉS

Les propriétaires utilisant un service privé de collecte ont l'obligation de remettre annuellement à la Division de l'environnement, avant le 1^{er} mars de chaque année, une copie de leur contrat de collecte en vigueur et la « Déclaration d'information sur les matières générées pour les immeubles ayant des collectes privées » prévue à l'annexe G, dûment complétée et signée.

Cette déclaration n'a pas pour effet de soustraire le propriétaire ou l'occupant d'une unité d'occupation résidentielle visée des obligations prévues au présent règlement.

26. DEMANDE D'INTÉGRATION AU SERVICE DE COLLECTES MUNICIPALES POUR LES IMMEUBLES SITUÉS EN BORDURE D'UN CHEMIN PRIVÉ OU D'UNE ALLÉE D'ACCÈS

26.1 Afin d'obtenir le service de collectes municipales pour une unité non desservie située en bordure d'un chemin privé ou d'une allée d'accès qui est construite après l'entrée en vigueur du présent règlement, le propriétaire dudit chemin privé ou de l'allée d'accès, pour le bénéfice du propriétaire de l'unité non desservie doit remplir le formulaire « *Demande d'intégration au service de collectes municipales pour un immeuble situé en bordure d'un chemin privé ou d'une allée d'accès* » prévu à l'annexe H.

26.2 Réception et étude d'une demande

La Division de l'environnement reçoit la demande et s'assure qu'elle est complète et dûment signée par la personne autorisée à faire la demande et que les tarifs applicables soient acquittés, le cas échéant.

Le fonctionnaire désigné peut demander au propriétaire qu'il fournisse, à ses frais, toute précision supplémentaire, toute information ou tout document permettant de mieux comprendre et d'évaluer la demande. Il procède à l'étude de la demande et détermine sa validité.

Dans le cas d'une demande pour l'intégration d'un immeuble situé en bordure d'un chemin privé ou d'une allée d'accès, le fonctionnaire désigné fait rapport à la direction générale en vue d'une prise de décision.

26.3 Décision de l'autorité compétente

La ville a entière discrétion pour accorder ou non une autorisation. Elle n'est pas tenue de motiver sa décision.

Dans sa prise de décision, sont considérés notamment les éléments suivants :

- 1° l'opportunité de l'intégration du chemin privé ou de l'allée d'accès dans la desserte du service de collectes municipales, compte tenu de l'intérêt public et de l'intérêt des parties;
- 2° du nombre d'unités d'occupation résidentielle ou d'ICI qui pourront en bénéficier;
- 3° des quantités de matières résiduelles générées;
- 4° des mesures qui seront mises en place pour se conformer au présent règlement;
- 5° des engagements pris par le requérant;
- 6° de la sécurité des lieux;
- 7° de l'état du chemin privé ou de l'allée d'accès;
- 8° de la facilité de circulation;
- 9° tout autre élément pertinent.

27. PROJETS INNOVANTS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Un plan détaillé applicable à un projet exposant une nouvelle technologie ou une solution innovante en regard de l'entreposage ou la collecte des matières résiduelles peut être présenté à la Division de l'environnement et du développement durable de la Ville. La mise en œuvre de la technologie proposée doit au préalable être soumise à l'approbation du conseil et faire l'objet d'une entente entre la Ville et le demandeur du projet.

CHAPITRE 6 DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

28. ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT

L'application, la surveillance et le contrôle du présent règlement relèvent du directeur du Service du Génie de l'urbanisme et de l'environnement ainsi que de tout autre fonctionnaire désigné.

29. POUVOIRS ET DEVOIRS DU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

Dans l'exercice de ses fonctions, le fonctionnaire désigné est autorisé à visiter et à examiner, à toute heure raisonnable, toute propriété immobilière ou mobilière, dont tout contenant, ainsi que l'intérieur ou l'extérieur des maisons, bâtiments ou édifices quelconques pour constater si le présent règlement est respecté et, pour y constater tout fait ou pour vérifier tout renseignement nécessaire à l'exercice des pouvoirs qui lui sont dévolus. À cet égard, il peut consigner toute information de façon manuscrite ou à l'aide d'outils électroniques. Il est autorisé à se faire accompagner, durant sa visite, de toute personne susceptible de l'aider à évaluer l'état des lieux ou à constater un fait, et de manière générale de toute autre manière conformément au présent règlement.

Sur demande, le fonctionnaire désigné qui procède à une inspection doit établir son identité et exhiber le certificat, délivré par la Ville, attestant sa qualité. Les inspections réalisées par le fonctionnaire désigné ne dispensent aucunement le propriétaire ou l'occupant de se conformer aux dispositions du présent règlement. Le fonctionnaire désigné peut ordonner à tout propriétaire ou occupant en défaut de se conformer aux dispositions du présent règlement, d'effectuer les travaux nécessaires selon le délai octroyé par un avis écrit à cet effet. Si dans ce délai, le propriétaire ou occupant en défaut n'a pas donné suite à l'avis, la Ville pourra effectuer ou faire effectuer ces travaux requis aux frais du propriétaire fautif et émettre les constats d'infractions applicables.

30. OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE ET DE L'OCCUPANT ENVERS LE FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

Sans restreindre l'obligation de tout propriétaire et occupant de respecter toutes les dispositions réglementaires en vigueur, le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble doit :

- 1° recevoir et donner accès au fonctionnaire désigné et lui permettre de visiter ou examiner tout immeuble ou propriété mobilière aux fins de l'exercice des pouvoirs et des devoirs qui lui sont dévolus par le présent règlement;
- 2° aviser le fonctionnaire désigné lors de son inspection quant à l'entreposage et la présence de toute matière dangereuse;

- 3° prendre toute mesure nécessaire demandée par le fonctionnaire désigné afin de corriger une situation dangereuse pour la sécurité des personnes.

CHAPITRE 7 DISPOSITIONS PÉNALES ET SANCTIONS

31. OBLIGATION DE DIVULGATION

Tout refus ou toute omission de soumettre les informations exigées dans l'une des annexes du présent règlement constitue une infraction au présent règlement et est passible des amendes mentionnées ci-dessous.

32. INFRACTIONS GÉNÉRALES ET AMENDES

Quiconque contrevient ou autorise que l'on contrevienne aux dispositions du présent règlement, qui fait une fausse déclaration ou qui contrevient à l'un de ses engagements, suivant la signature de l'une des annexes du présent règlement, commet une infraction et est passible :

- 1° S'il s'agit d'une personne physique :
 - a) d'une amende de deux cents dollars (200 \$) pour une première infraction,
 - b) d'une amende de quatre cents dollars (400 \$) pour une première récidive, et
 - c) d'une amende de mille dollars (1 000 \$) pour une récidive subséquente;
- 2° S'il s'agit d'une personne morale :
 - a) d'une amende de quatre cents dollars (400 \$) pour une première infraction,
 - b) d'une amende de mille dollars (1 000 \$) pour une première récidive, et
 - c) d'une amende de deux mille dollars (2 000 \$) pour une récidive subséquente.

Le paiement d'une amende imposée en raison d'une infraction au présent règlement ne libère pas le contrevenant de l'obligation de s'y conformer.

33. FRAIS DE POURSUITE

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus.

34. APPLICATION DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Les délais pour le paiement des amendes et des frais imposés en vertu du présent article et les conséquences du défaut de payer ces amendes et les frais dans les délais prescrits, sont établis conformément au Code de procédure pénale du Québec (L.R.Q., c. C-25.1).

35. INFRACTION CONTINUE

Si une infraction dure plus d'un jour, l'infraction commise à chacune des journées constitue une infraction distincte et les pénalités édictées pour chacune des infractions peuvent être imposées pour chaque jour que dure l'infraction, conformément au présent règlement.

36. RECOURS JUDICIAIRES

Rien n'empêche la Ville d'entamer tout recours judiciaire approprié à l'encontre d'un contrevenant, notamment les recours civils à sa disposition pour faire observer les dispositions du présent règlement.

**CHAPITRE 8
DISPOSITIONS FINALES**

37. ABROGATION

Le présent règlement abroge et remplace les règlements 2012-93, 2012-94 et 2012-95 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles.

38. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pierre Brodeur, maire

Cassandra Comin Bergonzi, greffière

AVIS DE MOTION

Annexe A - Matières acceptées dans la collecte des déchets/ résidus ultimes

- Déchets résultant de l'entreposage et de la vente de marchandise, sauf les matières acceptées dans l'annexe B, C, D et E
- Détritus
- Balayures
- Vitres
- Poterie
- Rognures de métal
- Cendres refroidies
- Emballage non-recyclables
- Tout autre matière qui ne peut pas être valorisée dans les collectes ou sites de dépôt offerts aux citoyens

Sont exclues de la collecte des déchets/résidus ultimes :

- Animaux morts
- Matériaux (secs), excavation, granulaire, terre
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Matières explosives
- Matières recyclables
- Matières organiques
- Médicaments et produits biomédicaux
- Pièces de véhicules
- Piles
- Pneus
- Produits électroniques et informatiques
- Résidus domestiques dangereux

Annexe B - Matières acceptées et refusées dans la collecte des matières recyclables

Matières acceptées

Papier et carton

- Journaux, revues, circulaires, livres, bottin téléphonique, etc.
- Enveloppes, papiers fins, chemises de classement, papiers d'emballage, etc.
- Papiers glacés
- Boîtes de carton
- Contenants multicouches (Tetrapak), contenant de lait et de jus à pignon, etc.
- Boîtes d'œufs

Plastique (les plastiques acceptés sont les plastiques #1 à 5 et le plastique #7)

- Bouteilles
- Contenants et sacs
- Couvercles et bouchons

Verre (toutes les couleurs)

- Bouteilles (ex. : vin)
- Flacon et pot (confiture, sauce, etc.)

Métal

- Papier et assiettes d'aluminium
- Bouteilles et cannettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles

Sont exclus de la collecte sélective

- Polystyrène et polystyrène expansé (styromousse) #6, cellophane, ustensile de plastique, plastique laminé (ex. : emballage de barre tendre, sac de croustilles)
- Jouets, briquets, contenant d'huile, etc.
- Papiers mouchoirs, essuie-tout, papier brun, serviettes de table
- Cartons souillés de nourriture, cartons cirés
- Bois, liège
- Vaisselle, miroir, porcelaine, ampoule, vitre, céramique et pyrex
- Bonbonne d'aérosol, contenant de peinture, solvant et décapant, etc.

Annexe C - Matières acceptées et refusées dans la collecte des matières organiques

Matières acceptées

Résidus alimentaires (crus ou cuits, sans emballage)

- Fruits et légumes (incluant les noyaux et les pelures)
- Café et thé (grain, marc, filtre et sachet de thé ou tisane)
- Viandes crues ou cuites (incluant les os)
- Poissons et fruits de mer (crevette, langouste, etc.)
- Céréales, pains, pâtes alimentaires, riz, quinoa, etc.
- Produits laitiers solides (yogourt, fromage)
- Coquille d'œuf et œufs
- Noix de toutes sortes
- Autres : nourriture pour animaux, farine, sucre, restants de tables

Autres matières

- Essuie-tout, papier mouchoir, serviette de table (sans produit nettoyant)
- Journaux
- Cartons souillés d'aliments (boîte de pizza, etc.)
- Sacs de papier
- Vaisselles jetables compostables
- Verres, gobelets et assiettes de carton souillés sans pellicule plastique
- Papier ciré et papier parchemin

Résidus verts (en petite quantité)

- Résidus de jardin, plate-bande et potager
- Rognures de gazon et d'herbes
- Résidus horticoles (fleurs et feuillages)

Sont exclus de la collecte des matières organiques

- Matières recyclables, résidus ultimes, résidus domestiques dangereux, résidus de construction, de rénovation et de démolition
- Vaisselle et ustensiles en métal ou en plastique
- Styromousse
- Essuie-tout mouillé par un produit de nettoyage
- Feuilles d'automne et chaume
- Carapace de crustacé dure (crabe, homard, moules, huître, etc.)
- Liquide
- Serviettes hygiéniques, couches et autres produits sanitaires
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Produits cosmétiques
- Litières d'animaux
- Animaux morts
- Cendres refroidies

Annexe D - Matières acceptées dans la collecte des résidus verts et des sapins de Noël

Matières acceptées

- Feuilles
- Résidus de jardin
- Rognures de gazon
- Branches*
 - Longueur maximale de 1 mètre
 - Diamètre inférieur à 5 cm
 - Regroupées en ballot d'un maximum de 40 cm de diamètre

*Si les branches sont mises dans un bac, ces dernières ne doivent pas dépasser du bac.

- Sapin de Noël
 - Toutes les décorations de Noël doivent être enlevées
 - Le sapin doit avoir une longueur maximale de 2,5 m.

Matières refusées :

- Terre

AVIS DE MOTION

Annexe E -Matières acceptées dans la collecte des encombrants

Liste complète des objets acceptés lors de la collecte des encombrants :

- Bains en acrylique ou en fibre de verre
- Sofas, divans et fauteuils
- Matelas
- Meubles non composés de bois
- Prélarts
- Stores
- Tapis

Toutes autres matières que celles nommées plus haut ne seront pas ramassées dans la collecte des encombrants.

Annexe F - Résidus domestiques dangereux et autres matières: matières acceptées et refusées dans les écocentres de l'agglomération de Longueuil.

écocentres

Matières acceptées

Avant de partir

- Triez vos matières par catégorie et assurez-vous que leur volume est inférieur à 2,5 m³.
- Apportez une preuve de résidence et l'immatriculation de votre véhicule.

Où aller ?

Le lieu de dépôt est déterminé en fonction des types de matières à déposer et leurs provenances.

ÉCOCENTRE													
MARIE-VICTORIN 1140, boul. Marie-Victoria Longueuil	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
PAYER 5050, rue Ramsay Longueuil	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
SAINT-BRUNO 600, rue Sagard	●	●	●	●	●	● <small>15 avril au 15 novembre</small>	×	×	×	●	●	●	×

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX
Aérosol, batterie d'automobile, bonbonne de gaz propane, chlore, colle, eau de javel, goudron, huile, herbicide, insecticide, pesticide, peinture liquide dans le contenant d'origine, produit d'entretien ménager, solvant, tubes fluorescents, lampes fluocompactes, etc.

PRODUITS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PNEUS D'AUTOMOBILE
Sans jantes, diamètre inférieur à 123 cm

REBUTS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION
Bois de construction, bardeau d'asphalte, gypse, etc.

MÉTAUX ET FERRAILLE
Pièces et morceaux de métal, micro-ondes, four, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, etc.

MATIÈRES GRANULAIRES
Roc, brique, béton, asphalte, etc.

BRANCHES ET TRONCS D'ARBRE
Longueur maximale de 2,5 m

LISIÈRES DE TOURBE

TERRE NON CONTAMINÉE

MATIÈRES RECYCLABLES
Papier, carton, contenants de plastique, verre, métal, etc.

ENCOMBRANTS
Fautail, divan, matelas, meuble, etc.

APPAREILS AVEC HALOCARBURES
Réfrigérateur, congélateur, climatiseur, etc.

RÉSIDUS VERTS
Herbes, feuilles mortes, plantes, résidus de taille, gazon coupé, retailles de cèdre, etc.

● **SERVICE GRATUIT**
Pour tous les résidents de l'agglomération de Longueuil
• 12 visites par année
• La longueur maximale d'un véhicule admissible est de 7,5 mètres (incluant une remorque)

× **PRODUIT REFUSÉ**



F

Annexe G - Déclaration de tonnage des propriétaires utilisant un service de collecte privé

Identification du propriétaire : _____

Adresse physique de la propriété : _____

Adresse du propriétaire : _____

Téléphone : _____ - _____ - _____

Courriel : _____

Je déclare utiliser les services d'un collecteur privé pour l'une des matières suivantes :

Déchets et ordures ménagères

Matières recyclables

Matières organiques

Prestataire de services pour votre adresse : _____

Coordonnées : _____

Tonnage annuel récolté pour votre adresse en déchets : _____ tonnes

Type de service :

- Volume de conteneur : _____ verges cube
- Fréquence de collecte : _____

Tonnage annuel récolté pour votre adresse en matières recyclables : _____ tonnes

Type de service :

- Volume de conteneur : _____ verges cube
- Fréquence de collecte : _____

Tonnage annuel récolté pour votre adresse en matières organiques : _____ tonnes

Type de service :

- Volume de conteneur : _____ verges cube
- Fréquence de collecte : _____

Merci de conserver vos factures et preuves de tonnages car la division de l'environnement se réserve le droit d'exiger des preuves de service et de tonnage récolté.

Signature du propriétaire : _____ Date : _____

Réservé à l'usage de la ville :

Annexe H - Demande d'intégration au service de collectes municipales pour un immeuble situé en bordure d'un chemin privé ou d'une allée d'accès

Identification du propriétaire : _____

Adresse physique de la propriété : _____

Adresse du propriétaire : _____

Téléphone : _____ - _____ - _____

Courriel : _____

Je déclare vouloir utiliser les services du collecteur municipal pour la ou les matières suivantes :

Déchets et ordures ménagères

Matières recyclables

Matières organiques

Je consens à me plier aux exigences de la ville de Saint-Lambert prévues au règlement pour la participation à la collecte municipales des matières résiduelles.

Je fournis en pièce un document de dispense de responsabilité de dommage sur le chemin privé qui sera utilisé par le collecteur municipal.

Réservé à l'usage de la ville :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(3.4) **Avis de motion - Règlement sur le déneigement des rues de la ville**

Le/la conseiller(ère) _____ donne un avis de motion à l'effet que le projet de règlement concernant le déneigement sur les rues de la ville sera présenté pour adoption au cours d'une séance subséquente de ce conseil.

Ce projet de règlement vise à introduire des dispositions permettant le stationnement d'un véhicule routier sur un chemin public du 1er décembre au 1er avril entre 0 h (minuit) et 5 h 30, durant les périodes hivernales lorsqu'il n'y a aucune précipitation ni aucune opération de déneigement prévue ou en cours

Le projet de règlement 2021-190 est déposé.

RÈGLEMENT CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DANS LES RUES DE LA VILLE

À sa séance ordinaire du _____ 2021, le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

CHAPITRE 1 - DÉFINITIONS

1. À moins que le contexte n'indique un sens différent, les expressions, termes et mots suivants ont le sens et l'application que leur attribue le présent article :
 - a. « autorité compétente » : les policiers du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SSIAL), les employés de la ville (Ville), ainsi que toute autre personne désignée par résolution du conseil municipal pour l'application du présent règlement;
 - b. « domaine public » : les rues, ruelles, parcs, squares et places publiques, y compris les trottoirs, terrepleins et voies cyclables hors rue;
 - c. « voie publique » : toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou autre voie qui n'est pas du domaine privé ainsi que tout ouvrage ou installation, y compris un fossé, utile à leur aménagement, fonctionnement ou gestion;
 - d. « zone résidentielle » : portion du territoire où l'affectation principale est identifiée sur le plan de zonage en vigueur comme étant résidentielle.
 - e. Pour fin de gestion des privilèges et interdictions de stationnement, la « période hivernale » débute le 1^{er} décembre à 0h00 et se termine le 1^{er} avril à minuit.

CHAPITRE 2 – DISPOSITION DE LA NEIGE SUR LE DOMAINE PUBLIC

2. Il est interdit de pousser, déposer, déplacer ou disposer ou de permettre que l'on pousse, dépose, déplace ou dispose par quelque moyen que ce soit la neige et la glace sur le domaine public.

CHAPITRE 3 – STATIONNEMENT SUR RUE EN PERIODE DE DENEIGEMENT

3. Le stationnement de nuit l'hiver est permis, sauf en cas d'opération de déneigement et/ou de ramassage de la neige, durant laquelle le stationnement de tout véhicule dans les chemins publics, rues, ruelles, est prohibé, entre 0 h 00 et 5 h 30, et ce, du 1^{er} décembre au 1^{er} avril de chaque année.
4. La permission générale de stationnement sur rue accordée le jour et la nuit pourra être levée temporairement par la Ville dans le cas d'opérations de déneigement et/ou de ramassage de la neige, et ce, pour une durée déterminée par la Ville.

La ville communiquera alors l'interdiction de stationnement par un ou plusieurs des moyens suivants :

- a. La publication des dates et heures de début et de fin des opérations de déneigement sur son site web officiel, sur ses médias sociaux, ou par l'intermédiaire de son service d'alerte en messages textes.
- b. L'installation d'affichettes d'interdiction de stationnement bien visibles en bordure de rue dans certains secteurs spécifiques.

Le citoyen est réputé prendre connaissance de ces informations en période de chute de neige ou autres précipitations annoncées par les services météorologiques.

5. La mise en œuvre de l'un ou de plusieurs de ces moyens de communication par la ville rend l'interdiction de stationnement effective.
6. Une opération de déneigement pourrait exceptionnellement avoir lieu hors de la période dite hivernale telle que définie dans ce règlement si les facteurs météorologiques exceptionnels survenaient avant ou après les dates la définissant pour les fins de ce règlement.
7. Sauf si annoncé ou signalé, les privilèges de stationnement sur rue autrement accordés sont levés en période de déneigement.
8. L'article 22 du *Règlement de circulation et de stationnement* (1286) est abrogé.

CHAPITRE 4 – POUVOIRS ET DISPOSITIONS PÉNALES

9. L'autorité compétente est autorisée à faire remorquer ou déplacer tout véhicule stationné illégalement lorsqu'il nuit aux travaux effectués par la Ville, y compris le déneigement et/ou le ramassage de la neige.
10. Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement (sauf l'article 3) commet une infraction et est passible d'une amende de 100 \$, plus les frais.
11. Quiconque contrevient à l'article 3, commet une infraction et est passible d'une amende de 160 \$, plus les frais.
Les montants excluent les frais de cours si applicables.
12. La personne au nom de laquelle un véhicule routier est immatriculé est responsable d'une infraction imputable au propriétaire en vertu du présent règlement.
13. Dans le cas de contravention au présent règlement, l'autorité compétente est autorisée à délivrer des constats d'infraction.
14. Le présent règlement abroge tous les règlements incompatibles avec les présentes dispositions en ce qui a trait au stationnement de nuit en période hivernale.
15. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Pierre BRODEUR, maire

Cassandra Comin Bergonzi, greffière



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.1)

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et le *Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la ville* (2014-122);

La greffière procède au dépôt des listes des déboursés et des transactions bancaires dressées par le Directeur des finances et trésorier, couvrant la période du 21 juin au 31 juillet 2021, pour les sommes respectives de 4 150 533,41 \$ et 7 715 289,75 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.



Je confirme avoir vérifié la liste des chèques, les transactions bancaires, les transactions de MasterCard et la liste des subventions aux organismes pour la période du 21 juin au 31 juillet 2021.

Date : 2021-08-10

Signature : 

Maxime Marquis, CPA auditeur, CA
(Directeur des finances et trésorier)

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164929		2021-06-23	05358	Amazon Canada	50,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	CA1TALRYTCGI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - CABLE DVI MALE A UN BOUT ET HDMI MALE A L'AI	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1270)	26,34 \$
2021-06-02	CA1J7VTEACII	SUPPORT À PORTABLE (2021-1272)	Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2021-1272)	23,78 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164930		2021-06-23	04802	BELL CANADA	280,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-25	4664719-25-05-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		19,79 \$
2021-05-28	4650898-28-05-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		19,79 \$
2021-06-04	9236554-04-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		64,38 \$
2021-06-04	9236579-04-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		176,80 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164931		2021-06-23	50103	BELL CANADA	227,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	517682929-01-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		227,65 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164932		2021-06-23	59312	BOUCLETTE	747,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-11	1664	SPECTACLE MARDIS ET JEUDIS DE LA PLACE - QUIZ DE LA GALAXIE - 20 JUILLET 2021 (2	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-6967)	747,34 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164933		2021-06-23	04186	CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	39,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	4007	ACHAT BIDONS D'EAU (2021-6945)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6945)	39,30 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164934		2021-06-23	00477	CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	23,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	103085808	ACHAT DE PAILLIS (2021-6886)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6886)	23,78 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164935		2021-06-23	05365	ÉDILEX INC.	3 998,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	4147	ABONNEMENT - LOGICIEL DE RÉDACTION D'APPEL D'OFFRES (2021-9057)	Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2021-9057)	3 998,62 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164936		2021-06-23	51045	ENERGIE VALERO INC.	23 799,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	4112891585	ACHAT D'ESSENCE ET DE DIESEL	Ronald Laurin		23 799,57 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
164937		2021-06-23	95407	ENTREPRISES D. ROUSSEAU	2 724,91 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	1243	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - TRAVAUX AU 574 NOTRE-DAME (2021-6776)		Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6776)	2 724,91 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
164938		2021-06-23	05158	Excellence hydraulique Inc.	7 592,86 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	37743	ACHAT D'UNE POMPE (2021-6840)		Sylvain Cadieux	Sébastien Gravel (2021-6840)	828,96 \$
2021-06-01	37718	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - RÉPARATION D'UNE VALVE HYDRAULIQUE (2021-8490)		Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-8490)	6 763,90 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
164939		2021-06-23	00066	REGIME DE RETRAITE DES CADRES, COLS BLEUS ET BRIGADIERS	58 669,46 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-22	20210622	COTISATIONS RETROACTIVES POUR LA PERIODE DU 14 MAI 2019 AU 31 DECEMBRE 2020		Georges Pichet		58 669,46 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
164940		2021-06-23	51776	FOURNIER SEBASTIEN	2 000,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-22	20210622	PAIEMENT FINAL - TRANSACTION EN REGLEMENT DE VOTRE RECLAMATION : DOSSIER 2		Sandra Ruel		2 000,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
164941		2021-06-23	95425	GATOR CANADA	6 888,15 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	59533	ACHAT D'UNE REMORQUE (2021-1174)		Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-1174)	6 888,15 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
164942		2021-06-23	60349	GROUPE ICIBLE	684,10 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	20191566	LICENCE TUXEDO - MAI 2021 (2021-9048)		Josée Véronneau	Martin Latulippe (2021-9048)	684,10 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
164943		2021-06-23	95761	GROUPE MASTER (LE)	241,45 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	88255761-00	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2021-1260)		Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-1260)	241,45 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
164944		2021-06-23	04525	HYDRO QUEBEC	637,71 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	685 602 186 974	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		94,19 \$
2021-06-15	688 302 170 016	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 056 757 162)		Francis Blondeau		150,90 \$
2021-06-14	646 902 341 411	FRAIS D'ELECTRICITÉ (299 095 464 150)		Francis Blondeau		179,00 \$
2021-06-10	618 102 399 690	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		213,62 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 164945	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 211,36 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	398	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL - PATROUILLEUR D'ETE (2021-1224)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2021-1224)	211,36 \$
No paiement: 164946	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 453,04 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	38801	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9016)	413,76 \$
2021-06-03	151850	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9016)	39,28 \$
No paiement: 164947	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 54521	Nom: LIFEWORKS (CANADA) LTD (MORNEAU SHEPELL LTD)	Montant: 448,72 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	1412667	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS	Mélissa Mercure		448,72 \$
No paiement: 164948	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 01082	Nom: LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN	Montant: 260,52 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-27	116247	REPRODUCTION DE PLAN (2021-7047)	Anik Fortin	Anik Fortin (2021-7047)	21,05 \$
2021-04-21	116194	REPRODUCTION DE PLAN (2021-7047)	Anik Fortin	Anik Fortin (2021-7047)	111,42 \$
2021-04-12	116016	REPRODUCTION DE PLAN (2021-7047)	Anik Fortin	Anik Fortin (2021-7047)	70,02 \$
2021-04-06	115964	REPRODUCTION DE PLAN (2021-7047)	Anik Fortin	Anik Fortin (2021-7047)	58,03 \$
No paiement: 164949	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 01473	Nom: MARCEL RACINE ET FILS INC	Montant: 109,23 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	113589	MAIN D'OEUVRE TRAVAUX AU PARC PREVILLE (2021-7034)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7034)	109,23 \$
No paiement: 164950	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 02312	Nom: MARTECH INC	Montant: 567,98 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	187962	ACHAT MATERIEL DE SIGNALISATION (2021-6942)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6942)	567,98 \$
No paiement: 164951	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 02409	Nom: MARTIAL EXCAVATION INC	Montant: 68,99 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	074439	ACHAT DE POUSSIÈRE DE ROCHE (2021-6258)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6258)	68,99 \$
No paiement: 164952	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 04527	Nom: MATERIAUX DE CONSTRUCTION R OLIGNY LTEE	Montant: 536,93 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-03-29	301022	ACHAT MATERIAUX POUR ABRI PIANO PUBLIC (2021-7046)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-7046)	536,93 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164953		2021-06-23	01915	OASIS IRRIGATION	178,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	445871	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6946)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6946)	73,36 \$
2021-06-03	445897	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS - VALVE ET BUSE (2021-6969)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6969)	104,81 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164954		2021-06-23	50110	PETITE CAISSE (SARA BRUNELLE)	396,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-22	20210622	PETITE CAISSE (SARA BRUNELLE)	Georges Pichet		396,49 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164955		2021-06-23	95393	PIERRE CADOTTE	15,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-16	20210616	REMBOURSEMENT D'UN ARBRE NON LIVRÉ	Marie-Eve Ferland		15,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164956		2021-06-23	52436	PRODUCTIONS BROS INC. (LES)	1 839,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	20210617	SPECTACLE MARDIS ET JEUDIS - STEPHEN BARRY BAND - 15 JUILLET 2021 (2021-6965)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-6965)	1 839,60 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164958		2021-06-23	04705	QUINCAILLERIE BERGER INC	1 317,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	0787961	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6833)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6833)	245,69 \$
2021-05-31	0787935	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE - OUILLETS ET ENSEMBLE GROMMET (2021-6833)	Jean-François Blanchette	Sylvain Cadieux (2021-6833)	32,87 \$
2021-06-04	0788270	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS - CORDES, GRATTOIRS, LAMES. BROSS	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6842)	1 002,63 \$
2021-06-02	0788099	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-6948)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6948)	36,62 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164959		2021-06-23	02941	QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	12,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	PF 36598	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6839)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6839)	12,40 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164960		2021-06-23	03126	RONA INC.	59,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	43020-11905051	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-6950)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6950)	46,61 \$
2021-06-03	41040-12813311	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-6947)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6947)	13,22 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164961		2021-06-23	04316	RONA INC. - BROSSARD	505,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	41460-12724111	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6937)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6937)	61,89 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164961		2021-06-23	04316	RONA INC. - BROSSARD	505,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	41460-12723401	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES RUES (2021-6262)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6262)	87,34 \$
2021-06-04	41460-12729751	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-6947)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6947)	356,64 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164962		2021-06-23	03772	SCHINDLER ELEVATOR CORPORATION	397,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	8300841804	ENTRETIEN DE L'ASCENSEUR AU 600 OAK - JUIN 2021 (2021-9020)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-9020)	397,18 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164963		2021-06-23	04913	Service d'entretien menager Vimont inc.	3 632,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	16499	ENTRETIEN MÉNAGER AU 81 HOOPER POUR MAI 2021 (2020-4013)	Josée Véronneau	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-4013)	3 632,06 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164964		2021-06-23	00496	SERVICES MATREC INC	2 347,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	M20000319741	LOCATION TOILETTES CHIMIQUES (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	327,12 \$
2021-05-31	M20000319746	LOCATION TOILETTES CHIMIQUES (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	654,24 \$
2021-05-31	M20000319743	LOCATION TOILETTES CHIMIQUES (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	327,12 \$
2021-05-31	M20000319744	LOCATION TOILETTES CHIMIQUES (2020-1585)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-1585)	385,17 \$
2021-05-31	M20000319742	LOCATION TOILETTES CHIMIQUES (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	327,12 \$
2021-05-31	M20000319745	LOCATION TOILETTES CHIMIQUES (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	327,12 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164965		2021-06-23	04924	TECNICO CHAUFFAGE LTÉE	536,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	407213	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-7039)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7039)	476,83 \$
2021-06-04	407323	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-6958)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6958)	59,58 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164966		2021-06-23	03926	TRANE CANADA ULC (TRANE QUEBEC)	201,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	10186182	ACHAT REFRACTOMETRE TESTEUR DE GLYCOL (2021-1241)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-1241)	201,21 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
164967		2021-06-23	50226	VILLE DE BROSSARD	23 313,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-13	202100-000000037	RENOUVELLEMENT DE LICENCE NETAPP DU 1E MAI 2021 AU 30 AVRIL 2022 ET AJOUT DE	Georges Pichet		20 842,53 \$
2021-06-02	202100-000000042	RÉSEAU ÉTENDU PRIVÉ DU 15 AVRIL AU 14 MAI 2021	Francis Blondeau		2 125,94 \$
2021-06-02	202100-000000041	RÉPARTITION DE LA FACTURE MÉGALINK D'AVRIL ET MAI 2021 SELON LA CLÉ DE PARTA	Francis Blondeau		345,09 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 164968	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 03686	Nom: WM QUEBEC INC (RCI ENVIRONNEMENT)	Montant: 948,54 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	0274617-0733-6	LEVEES DE CONTENEUR DE VERRE (2020-9127)	Marie-Eve Ferland	Jacques Des Ormeaux (2020-9127)	948,54 \$
No paiement: 164969	Date: 2021-06-25	Référence Fourn.: 52326	Nom: PRODUCTIONS PROSTAR (LES)	Montant: 1 092,26 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020-02-03	6952	SPECTACLE MARDIS ET JEUDIS DE LA PLACE - THOMAS HODGSON - 8 JUILLET 2021 (202	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-6964)	1 092,26 \$
No paiement: 164970	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 59734	Nom: AIGUISAGES J.G.	Montant: 189,71 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	3187	AIGUISAGE DE COUTEAU DE LA ZAMBONI (2021-7025)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-7025)	189,71 \$
No paiement: 164971	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 22,69 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	CA13D0HCY80I	ACHAT DE CALCULATRICE (2021-1272)	Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2021-1272)	22,69 \$
No paiement: 164972	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04387	Nom: AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	Montant: 118,42 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	1-1509846	RETOUR DE PIÈCES - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 1-1505570 (2021-8470)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8470)	(114,98 \$)
2021-06-09	1-1509667	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8470)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8470)	85,34 \$
2021-06-09	1-1509665	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8470)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8470)	85,34 \$
2021-06-07	1-1509226	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8457)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8457)	62,72 \$
No paiement: 164973	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 95403	Nom: AUTOMATISATION DUBE	Montant: 436,91 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	21040	APPEL DE SERVICE SUR STATION DE POMPAGE (2021-7031)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-7031)	436,91 \$
No paiement: 164974	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA	Montant: 163,06 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	6722217-10-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		163,06 \$
No paiement: 164975	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant: 125,60 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	4015	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8461)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8461)	81,91 \$
2021-05-05	4814	ACHAT DE CHAUFFRETTE ÉLECTRIQUE (2021-1206)	Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2021-1206)	43,69 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 164976	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 00477	Nom: CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	Montant: 301,04 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	101070421	ACHAT DE SABLE (2021-6889)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6889)	44,93 \$
2021-06-07	103086301	ACHAT DE GAZON (2021-6888)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6888)	170,74 \$
2021-06-09	101070513	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 103086303 (2021-6888)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6888)	(45,99 \$)
2021-06-08	101070419	TOURBE EN ROULEAU (2021-6889)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6889)	85,37 \$
2021-06-07	103086303	ACHAT DE PALETTE RETOURNABLE VOIR CRÉDIT #101070513 (2021-6888)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6888)	45,99 \$

No paiement: 164977	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 00255	Nom: CLUB DE CURLING SAINT-LAMBERT INC	Montant: 33 849,82 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-29	20210629	SL2001173 - INTÉRÊT VERSÉ 1663.53\$	Francis Blondeau		33 849,82 \$

No paiement: 164978	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04470	Nom: CORPORATION DE GESTION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT	Montant: 114,98 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	90163767	BAIL 63-0192: PARCELLE DE TERRAIN POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PARC RÉCRÉATIF (20	Ronald Laurin	Sylvain Cadieux (2021-7056)	114,98 \$

No paiement: 164979	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 50031	Nom: COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL	Montant: 172,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-28	20210628	CONSTAT D'INFRACTION #19 422 340	Maxime Marquis		172,00 \$

No paiement: 164980	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 52302	Nom: ENERGIR (GAZ METRO PLUS)	Montant: 1 822,30 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	750002157490	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		32,94 \$
2021-06-17	720002454046	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		87,34 \$
2021-06-17	720002453984	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		338,75 \$
2021-06-17	760002015494	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		1 186,64 \$
2021-06-17	730002377166	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		26,87 \$
2021-06-17	730002377176	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		16,16 \$
2021-06-17	700002948702	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		31,73 \$
2021-06-17	740002273646	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		32,94 \$
2021-06-17	750002157485	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		35,99 \$
2021-06-17	760002015495	FRAIS DE GAZ NATUREL	Francis Blondeau		32,94 \$

No paiement: 164981	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 03254	Nom: EQUIPEMENTS COLPRON INC (LES)	Montant: 1 152,78 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	HDQ-96879	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8464)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8464)	741,29 \$
2021-06-09	HDQ-96880	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8466)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8466)	411,49 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 164982	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 03061	Nom: FAUTEUX MINI-MOTEUR INC	Montant: 1 656,64 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-07	P119222	ACHAT D'OUTILS ET ACCESSOIRES POUR ENTRETIEN DES RUES (2021-1268)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-1268)	1 656,64 \$
No paiement: 164983	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 00066	Nom: REGIME DE RETRAITE DES CADRES, COLS BLEUS ET BRIGADIERS	Montant: 131 265,80 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-24	20210624	CAISSE DE RETRAITES CADRES	Maxime Marquis		80 180,72 \$
2021-06-24	20210624-3	CAISSE DE RETRAITE BRIGADIERS SCOLAIRE	Maxime Marquis		2 397,22 \$
2021-06-24	20210624-2	CAISSE DE RETRAITE COLS BLEUS	Maxime Marquis		48 687,86 \$
No paiement: 164984	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 03870	Nom: FONDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC (FTQ)	Montant: 5 409,31 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-24	20210624	REMISES DU 23 MAI AU 19 JUIN 2021 RÉFÉRENCE NO 25965	Maxime Marquis		5 409,31 \$
No paiement: 164985	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 1 614,58 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	666 702 283 785	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		1 614,58 \$
No paiement: 164986	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 59268	Nom: KENT AUTOMOTIVE	Montant: 268,08 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020-09-30	9307907979	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE	Sébastien Gravel		268,08 \$
No paiement: 164987	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 95391	Nom: LARIVIERE BRUNO	Montant: 1 828,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-23	20210623	ANNULATION CAMPS DE JOUR	Dominique-Anne Soucie		1 828,00 \$
No paiement: 164988	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 57,27 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	151874	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9016)	96,55 \$
2021-06-10	151850C	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 151850 (2021-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9016)	(39,28 \$)
No paiement: 164989	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 01082	Nom: LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN	Montant: 18,68 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	115963	NUMÉRISATION DE DOCUMENTS (2021-7047)	Anik Fortin	Anik Fortin (2021-7047)	18,68 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 164990	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 02312	Nom: MARTECH INC	Montant: 70,71 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	188162	ACHAT DE PIÈCES (2021-6260)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6260)	70,71 \$
No paiement: 164991	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 05838	Nom: MOTAIR	Montant: 571,60 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	SS-134167	ACHAT DE MATÉRIEL POUR LE 55 ARGYLE (2021-6835)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6835)	571,60 \$
No paiement: 164992	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 58014	Nom: PETITE CAISSE (BIBLIOTHEQUE)	Montant: 83,90 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-22	20210622	PETITE CAISSE (BIBLIOTHEQUE)	Marie Hélène Bohémier		83,90 \$
No paiement: 164993	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 52326	Nom: PRODUCTIONS PROSTAR (LES)	Montant: 1 580,91 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020-02-03	6953	SPECTACLE MARDIS ET JEUDIS DE LA PLACE - SPECTACLE ESCALE CIRQUE - 6 JUILLET	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-6961)	1 580,91 \$
No paiement: 164994	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant: 110,28 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	0788580	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6851)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-6851)	36,77 \$
2021-06-10	0788570	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-7036)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-7036)	73,51 \$
No paiement: 164995	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 02941	Nom: QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	Montant: 344,56 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	35731	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6968)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6968)	25,85 \$
2021-06-07	35716	ACHAT DE MATÉRIEL POUR PISCINES (2021-7040)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7040)	318,71 \$
No paiement: 164996	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 00064	Nom: REGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL	Montant: 42 991,98 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-24	20210624	RÉGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL REMISE: MOIS JIU	Maxime Marquis		42 991,98 \$
No paiement: 164997	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 05473	Nom: RONA INC.	Montant: 716,94 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	43020-11916751	ACHAT DE MATÉRIAUX (2021-8482)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8482)	716,94 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 164998	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD	Montant: 489,50 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	41460-12738541	ACHAT DE MATÉRIAUX (2021-7029)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7029)	455,42 \$
2021-06-09	41460-12738691	ACHAT D'OUTILS (2021-6890)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6890)	34,08 \$
No paiement: 164999	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 00061	Nom: SECTION LOCALE 307 DU SYNDICAT CANADIEN DE FONCTION PUBLIQUE	Montant: 5 469,91 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-24	20210624	COTISATIONS SYNDICALES COL BLEUS	Maxime Marquis		5 469,91 \$
No paiement: 165000	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04913	Nom: Service d'entretien menager Vimont inc.	Montant: 15 171,24 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	16498	ENTRETIEN MÉNAGER AU 600 OAK (2020-9074)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9074)	15 171,24 \$
No paiement: 165001	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 05321	Nom: Servicorp	Montant: 109,23 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	IN452516	ACHAT DE MASQUES (2021-1276)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1276)	109,23 \$
No paiement: 165002	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 03261	Nom: SUD ELECTRIQUE INC	Montant: 458,18 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-11	35608	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8481)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8481)	458,18 \$
No paiement: 165003	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 03926	Nom: TRANE CANADA ULC (TRANE QUEBEC)	Montant: 137,07 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	10250644	ACHAT D'OUTILS (2021-6836)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-6836)	137,07 \$
No paiement: 165004	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04169	Nom: UNEQ - UNION DES ECRIVAINES ETECRIVAINS QUEBECOIS	Montant: 172,46 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	6494	FRAIS DE GESTION - PROGRAMME TOURNÉES - RENCONTRES DU 23 SEPTEMBRE 2021 (Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7033)	86,23 \$
2021-06-02	6454	FRAIS DE GESTION - PROGRAMME TOURNÉES - RENCONTRES DU 8 OCTOBRE 2021 (202	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7033)	86,23 \$
No paiement: 165005	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 95405	Nom: VAN PRO INC	Montant: 196,61 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	34866	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8480)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8480)	196,61 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165006	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 50644	Nom: VILLE DE BOUCHERVILLE	Montant: 105,89 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-10	202121-300000012	FRAIS DE TÉLÉPHONE - MÉGALINK	Francis Blondeau		105,89 \$
No paiement: 165007	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 50226	Nom: VILLE DE BROSSARD	Montant: 2 761,98 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-11	202100-000000048	SERVICES INFORMATIQUES	Francis Blondeau		2 761,98 \$
No paiement: 165008	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 04387	Nom: AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	Montant: 119,77 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-18	1-1511337	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8499)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8499)	119,77 \$
No paiement: 165009	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 95385	Nom: BARRY MARIAMA	Montant: 30,00 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-05	20210705	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		30,00 \$
No paiement: 165010	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 50103	Nom: BELL CANADA	Montant: 67,73 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-17	0131369-17-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		67,73 \$
No paiement: 165011	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant: 243,28 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-14	4028	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8485)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8485)	243,28 \$
No paiement: 165012	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 51695	Nom: CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE (LA)	Montant: 63 348,98 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-30	R-0000381290	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR JUILLET 2021 (COLS	Maxime Marquis		21 935,62 \$
2021-06-30	R-0000379317	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR JUILLET 2021 (COLS	Maxime Marquis		41 413,36 \$
No paiement: 165013	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 53137	Nom: CATHERINE MARTINEAU	Montant: 373,00 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-05	20210705	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		373,00 \$
No paiement: 165014	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 00477	Nom: CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	Montant: 89,87 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165014	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 00477	Nom: CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	Montant: 89,87 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-18	103087692	ACHAT DE MATÉRIAUX POUR ENTRETIEN DES RUES (2021-6894)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2021-6894)	89,87 \$
No paiement: 165015	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 95388	Nom: DESJARDINS LOUISE	Montant: 15,00 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-05	20210705	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		15,00 \$
No paiement: 165016	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 60376	Nom: ELIZABETH ZIMMERMAN	Montant: 77,00 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-05	20210705	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		77,00 \$
No paiement: 165017	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03254	Nom: EQUIPEMENTS COLPRON INC (LES)	Montant: 406,34 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-16	HDQ-97060	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8464)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8464)	406,34 \$
No paiement: 165018	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 59919	Nom: EQUIPEMENTS QUE-MONT INC. (LES)	Montant: 53,74 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-14	713278	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8484)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8484)	53,74 \$
No paiement: 165019	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 05158	Nom: Excellence hydraulique Inc.	Montant: 28,74 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-14	37892	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8486)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8486)	28,74 \$
No paiement: 165020	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03190	Nom: GRAND ET TOY	Montant: 647,08 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-17	S069645	ACHAT DE PAPIER (2021-9014)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-9014)	647,08 \$
No paiement: 165021	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 95761	Nom: GROUPE MASTER (LE)	Montant: 325,81 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-17	19119894-00	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6834)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6834)	325,81 \$
No paiement: 165022	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 05310	Nom: HOPITAL VETERINAIRE ST-LAMBERT INC.	Montant: 359,18 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-18	87152	SERVICE ANIMALIER (2021-9013)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9013)	359,18 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165023	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 38 438,09 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-02	652 302 338 378	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)	Francis Blondeau		22 975,91 \$
2021-06-23	610 902 471 915	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		437,06 \$
2021-07-02	648 702 341 657	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 062 157 514)	Francis Blondeau		171,17 \$
2021-07-02	652 302 338 377	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 451)	Francis Blondeau		4 947,68 \$
2021-07-02	652 302 338 379	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 576)	Francis Blondeau		2 235,57 \$
2021-06-30	627 102 389 722	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 0133 410)	Francis Blondeau		3 296,37 \$
2021-07-02	655 002 582 227	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 040 260 067)	Francis Blondeau		877,22 \$
2021-06-22	667 602 278 125	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		246,08 \$
2021-06-25	644 202 352 036	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 088 693 955)	Francis Blondeau		635,33 \$
2021-06-28	677 502 560 316	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 362 296)	Francis Blondeau		1 967,45 \$
2021-07-02	626 202 388 295	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 169 070)	Francis Blondeau		33,92 \$
2021-07-02	670 302 279 744	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 855 461)	Francis Blondeau		127,21 \$
2021-06-29	663 102 299 835	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 060 466 172)	Francis Blondeau		167,58 \$
2021-06-28	652 302 336 197	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		319,54 \$

No paiement: 165024	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 95396	Nom: KARL BOUTIN	Montant: 120,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-12	129	ACHAT DE MATÉRIEL - PARCS (2021-7052)	Eric Carignan	Éric Carignan (2021-7052)	120,00 \$

No paiement: 165025	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 95413	Nom: LA BOITE D'URBANISME INC.	Montant: 1 092,26 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	275-2021	CONSULSTATION PUBLIQUE (2021-1235)	Anik Fortin	Anik Fortin (2021-1235)	1 092,26 \$

No paiement: 165026	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03142	Nom: LAM-E ST-PIERRE (CHAINES ET ELINGUES)	Montant: 110,65 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	FM-0452095	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8467)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8467)	110,65 \$

No paiement: 165027	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 95384	Nom: LAVEAULT MELANIE	Montant: 156,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	20210705	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		156,00 \$

No paiement: 165028	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 300,34 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	12560	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9016)	274,49 \$
2021-06-08	38815	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-6081)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6081)	25,85 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165029		2021-07-08	50943	LIZETTE GENDRON	1 040,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	032	REMPLACEMENT AU POSTE DE COMMIS AUX COMPTES À PAYER DU 28 AU 30 JUIN 2021	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2021-1199)	1 040,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165030		2021-07-08	01441	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	70,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020-11-01	2331804.	PUBLICATION D'ADDENDA SUR SEO (2021-9042)	Stéphanie Fournier	Maxime Marquis (2021-9042)	(165,85 \$)
2020-12-01	2346556	PUBLICATION D'ADDENDA SUR SEO (2021-9042)	Stéphanie Fournier	Maxime Marquis (2021-9042)	11,46 \$
2021-06-01	2444096	PUBLICATION D'ADDENDA (2021-9042)	Stéphanie Fournier	Maxime Marquis (2021-9042)	70,95 \$
2021-04-01	2406032-1	PUBLICATION D'ADDENDA SUR SEO (2021-9042)	Stéphanie Fournier	Maxime Marquis (2021-9042)	173,29 \$
2020-12-01	2346556-1	PUBLICATION D'ADDENDA SUR SEO	Stéphanie Fournier	Maxime Marquis (2021-9042)	(18,90 \$)
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165031		2021-07-08	05222	MEUBLES LÉON LTD. LONGUEUIL	917,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-15	06151LGVJMM	ACHAT DE RÉFRIGÉRATEUR (2021-1285)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-1285)	917,50 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165032		2021-07-08	05838	MOTAIR	1 126,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	SS-134524	ACHAT DE MATÉRIAUX POUR LE 55 ARGYLE (2021-6837)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-6837)	1 126,50 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165033		2021-07-08	95383	OMNEVA FAHMY	175,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-06	20210706	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		175,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165034		2021-07-08	05678	PEPINIERE JASMIN LTEE	300,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	20210705	REMBOURSEMENT DE GARANTIE DE SOUMISSION	Patricia Gutierrez		300,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165035		2021-07-08	50096	PETITE CAISSE (DOMINIQUE ANNE SOUCIE)	414,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-28	20210628	PETITE CAISSE (DOMINIQUE ANNE SOUCIE)	Martin Latulippe		414,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165036		2021-07-08	95802	PIERRICK BAZINET	80,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	20210705	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		80,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165037	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 05340	Nom: PPG ARCHITECTURAL CANADA INC.(AKZO NOBEL)	Montant: 1 392,81 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	7484733777	ACHAT DE PEINTURE POUR PARCS (2021-1297)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-1297)	1 392,81 \$
No paiement: 165038	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03293	Nom: PUROLATOR INC.	Montant: 4,88 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	447825940	SERVICE DE COURRIER	Francis Blondeau		4,88 \$
No paiement: 165039	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 04683	Nom: QUEBEC LINGE (ARAMARK)	Montant: 982,53 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-29	9002884462	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9035)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9035)	143,11 \$
2021-06-15	9002876716	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9035)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9035)	284,39 \$
2021-06-01	9002869153	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9035)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9035)	410,78 \$
2021-06-22	9002880645	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9035)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9035)	144,25 \$
No paiement: 165040	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant: 429,74 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-14	0787145	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6851)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-6851)	341,69 \$
2021-06-16	0788886	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6851)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-6851)	88,05 \$
No paiement: 165041	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 02941	Nom: QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	Montant: 66,39 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	PF 35628	ACHAT DE CORROSTOP (2021-6086)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-6086)	66,39 \$
No paiement: 165042	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03109	Nom: RIVE-SUD CHRYSLER DODGE INC	Montant: 182,81 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	FS01559	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8487)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8487)	182,81 \$
No paiement: 165043	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03126	Nom: RONA INC.	Montant: 147,42 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	41040-12837741	BOYAUX D'ARROSAGE (2021-1287)	Eric Carignan	Sylvain Cadieux (2021-1287)	147,42 \$
No paiement: 165044	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 05473	Nom: RONA INC.	Montant: 164,02 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-16	41040-12838531	ACHAT DE MATÉRIAUX (2021-7045)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-7045)	164,02 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165045		2021-07-08	04316	RONA INC. - BROSSARD	108,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	41460-12753001	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2021-6980)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6980)	91,72 \$
2021-06-18	41460--12755051	ACHAT DE MATÉRIAUX (2021-6983)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6983)	3,48 \$
2021-06-17	41460-12752591	ACHAT DE MATÉRIEL- PISCINE PRÉVILLE (2021-6852)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-6852)	12,89 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165046		2021-07-08	95390	SEBASTIEN MARAINE & CELIA CYPRES	987,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	20210630	TROP PAYÉ PAR VENDEUR VS AJUSTEMENT DES FRAIS APPLICABLES	Maxime Marquis		987,56 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165047		2021-07-08	04913	Service d'entretien menager Vimont inc.	9 593,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-16	16534	ENTRETIEN MÉNAGER AU: 55 ARGYLE, 31 FORT ET 490 MERCILLE (2021-9010)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9010)	9 593,51 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165048		2021-07-08	00313	TELUS	1 870,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-16	35290023030	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		1 870,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165049		2021-07-08	52369	THIBODEAU MARIE	173,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	20210705	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		173,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165050		2021-07-08	05490	UBA inc.	1 044,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	1045359	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2020-1739)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2020-1739)	150,31 \$
2021-06-18	1045362	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2020-1739)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2020-1739)	893,83 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165051		2021-07-16	05358	Amazon Canada	1 657,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-23	CA13VK5L7W30I	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1306)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1306)	41,36 \$
2021-05-28	CA1SVIBNPOI	ACHAT DE PROJECTEUR EXTÉRIEUR (2021-1257)	Dominique-Anne Soucie	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1257)	641,94 \$
2021-06-21	CA1PABFCACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1300)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1300)	918,65 \$
2021-06-23	CA1PWFZLTI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1312)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1312)	55,97 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165052		2021-07-16	53356	PRATTE ANDRE	1 960,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165052	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 53356	Nom: PRATTE ANDRE	Montant: 1 960,41 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-15	20210715	TROP PAYÉ PAR LE VENDEUR MOINS LES FRAIS D'ADMINISTRATION DE 25.00 \$	Maxime Marquis		1 960,41 \$

No paiement: 165053	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 51184	Nom: AUDREY HARDY	Montant: 352,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-12	20210712	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		352,00 \$

No paiement: 165054	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04387	Nom: AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	Montant: 327,99 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	1-1511757	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8504)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8504)	57,95 \$
2021-06-23	1-1512265	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8510)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8510)	8,90 \$
2021-06-21	1-1511746	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8504)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8504)	243,58 \$
2021-06-21	1-1511763	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8504)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8504)	17,56 \$

No paiement: 165055	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA	Montant: 3 262,27 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-01	6719656-01-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		19,79 \$
2021-07-01	6719680-01-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		19,94 \$
2021-07-04	9238621-04-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		830,63 \$
2021-07-01	6711336-01-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		59,37 \$
2021-07-01	6713324-01-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		59,37 \$
2021-07-04	9236612-04-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		21,51 \$
2021-07-04	9236529-04-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		1 844,65 \$
2021-07-01	6711443-01-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		75,97 \$
2021-07-04	9236582-04-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		21,51 \$
2021-07-04	9236510-04-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		99,00 \$
2021-06-25	4664719-25-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		19,79 \$
2021-06-28	4650898-28-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		19,79 \$
2021-06-28	4657829-28-06-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		25,54 \$
2021-07-01	6714803-01-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		19,79 \$
2021-07-04	9236576-04-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		21,51 \$
2021-07-04	9236575-04-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		21,51 \$
2021-07-04	9236514-04-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		61,09 \$
2021-07-04	9236601-04-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		21,51 \$

No paiement: 165056	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 500104	Nom: BELL CANADA	Montant: 10,63 \$
----------------------------	-------------------------	---------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
--------------	------------	------------	--------------	------------------------------	---------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165056	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 500104	Nom: BELL CANADA	Montant: 10,63 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-01	41361628-01-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		10,63 \$
No paiement: 165057	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 50103	Nom: BELL CANADA	Montant: 227,65 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-01	517682929-01-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		227,65 \$
No paiement: 165058	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 95380	Nom: DUPONT KATHYA	Montant: 201,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-08	20210708	CAMP DE TENNIS + SDG. FRAIS D'ADMINISTRATION 15.00 \$ DEMANDE FAITE PAR LA CITC	Dominique-Anne Soucie		201,00 \$
No paiement: 165059	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 95738	Nom: ERIC ST-PIERRE	Montant: 270,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-14	20210714	CAMP DE JOUR SEM 4-5-7 FRAIS D'ADMINISTRATION 15.00 \$ DEMANDE FAITE PAR LE CIT	Dominique-Anne Soucie		270,00 \$
No paiement: 165060	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 95761	Nom: GROUPE MASTER (LE)	Montant: 402,35 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-25	88263479-00	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8508)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8508)	402,35 \$
No paiement: 165061	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 05310	Nom: HOPITAL VETERINAIRE ST-LAMBERT INC.	Montant: 359,18 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-25	87153	SERVICE ANIMALIER (2021-9013)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9013)	359,18 \$
No paiement: 165062	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 613,10 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-09	624 402 399 625	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		54,27 \$
2021-07-12	619 002 680 614	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 003 679 949)	Francis Blondeau		74,73 \$
2021-07-12	671 202 283 475	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 891 888)	Francis Blondeau		198,86 \$
2021-07-13	626 202 393 577	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 891 870)	Francis Blondeau		98,22 \$
2021-07-07	653 202 336 167	FRAIS D'ELECTRICITÉ 299 049 227 786	Francis Blondeau		70,46 \$
2021-07-13	649 602 338 131	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		87,03 \$
2021-07-12	616 302 418 551	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		29,53 \$
No paiement: 165063	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04261	Nom: IMPRIMERIE FOR INC	Montant: 586,37 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165063	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04261	Nom: IMPRIMERIE FOR INC	Montant: 586,37 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-27	18546	ACCROCHE PORTE (2021-1228)	Maxime Marquis	Francis Blondeau (2021-1228)	586,37 \$
No paiement: 165064	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 50866	Nom: INNOVISION + INC.	Montant: 13 354,02 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-15	22042	ÉLECTION GÉNÉRALE DU 7 NOVEMBRE 2021 (2021-9097)	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	13 354,02 \$
No paiement: 165065	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 52817	Nom: ISABELLE DAUBY	Montant: 167,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-09	20210709	CAMP DE TENNIS FRAIS D'ADMINISTRATION 15.00 \$ DEMANDE FAITE PAR LA CITOYENNE	Dominique-Anne Soucie		167,00 \$
No paiement: 165066	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 03328	Nom: LAPALME AUTO RADIATEUR LTEE	Montant: 6 030,44 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	18334	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8477)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-8477)	6 030,44 \$
No paiement: 165067	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 59127	Nom: LAVOIE MARTIN	Montant: 300,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-15	20210615	SPECTACLE DE MUSIQUE DU 22 JUILLET 2021 (2021-7064)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-7064)	300,00 \$
No paiement: 165068	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 906,94 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-19	425	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-1242)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-1242)	906,94 \$
No paiement: 165069	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 457,23 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	151917	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9016)	457,23 \$
No paiement: 165070	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 59111	Nom: MARIE-PIERRE GAGNE	Montant: 68,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-12	20210712	REMBOURSEMENT POUR SERVICE DE GARDE AUCUN FRAIS - DEMANDE FAITE PAR LA D	Dominique-Anne Soucie		68,00 \$
No paiement: 165071	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 95379	Nom: MASSE LIETTE	Montant: 281,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-16	20210616	MÉDAILLE DE BRONZE AUCUN FRAIS ANNULATION PAR LA DIRECTION	Dominique-Anne Soucie		281,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165072	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 59237	Nom: MATTHIEU ST-GERMAIN	Montant: 2 326,95 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-15	20210715	SL2000910 & SL2000911 PLUS INTÉRÊT VERSÉ = 50.02 \$	Maxime Marquis		2 326,95 \$
No paiement: 165073	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 01441	Nom: MEDIAS TRANSCONTINENTAL	Montant: 613,05 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	1270	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES 21GN18 (2021-9042)	Stéphanie Fournier	Maxime Marquis (2021-9042)	613,05 \$
No paiement: 165074	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 03510	Nom: MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA) INC	Montant: 465,70 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-28	DA0008192023	ACHAT DE PNEUS (2021-8389)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8389)	795,35 \$
2021-06-21	DA0008272392	ACHAT DE PNEUS (2021-8546)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8546)	468,36 \$
2021-05-03	CA0009377753	RETOUR DE PNEUS - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE DA0008150871 (2021-6693)	Sébastien Gravel	Martin Roy (2021-6693)	(798,01 \$)
No paiement: 165075	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 95406	Nom: NORTEX ENVIRONNEMENT INC.	Montant: 1 104,35 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-25	5809	DISPOSITION DE VOYAGES DE TERRE (2021-9100)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9100)	1 104,35 \$
No paiement: 165076	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 05340	Nom: PPG ARCHITECTURAL CANADA INC.(AKZO NOBEL)	Montant: 3 964,84 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	849803035040	ACHAT DE PEINTURE (2021-1297)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-1297)	3 964,84 \$
No paiement: 165077	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 95381	Nom: PROVENCHER CHARLES	Montant: 195,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-12	20210712	CAMP DE JOUR JAZZ, FRAIS D'ADMINISTRATION 15.00 \$ DEMANDE FAITE PAR LE CITOYE	Dominique-Anne Soucie		195,00 \$
No paiement: 165078	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant: 183,52 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	0789156	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-8503)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8503)	24,11 \$
2021-06-22	0789186	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6853)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6853)	81,56 \$
2021-06-02	0788098	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6838)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6838)	77,85 \$
No paiement: 165079	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 03999	Nom: RETRAITE QUEBEC	Montant: 2 154,95 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-15	20210715	RÉGIME DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX: M1021047 NO DE REMISE PPES743023722	Maxime Marquis		2 154,95 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165080	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 03109	Nom: RIVE-SUD CHRYSLER DODGE INC	Montant: 782,88 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	BR76050	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8527)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8527)	681,52 \$
2021-06-11	FS01486	RETOUR DE PNEUS (2021-8527)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8527)	(459,90 \$)
2021-06-22	FS02073	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8507)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8507)	39,27 \$
2021-06-28	FS02257	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8516)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8516)	521,99 \$

No paiement: 165081	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD	Montant: 224,68 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-25	41460-12763441	ACHAT DE MATÉRIAUX (2021-7012)	Ghislain L'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7012)	144,78 \$
2021-06-25	41460-12763841	ACHAT DE MATÉRIAUX (2021-7012)	Ghislain L'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7012)	65,16 \$
2021-06-21	41460-12758501	ACHAT DE MATÉRIAUX (2021-8502)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8502)	14,74 \$

No paiement: 165082	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 52085	Nom: THEATRE DU 450, LE	Montant: 1 149,75 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-03-08	2021-DQ-01	REPRÉSENTATION DE SPECTACLE (2021-7067)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-7067)	1 149,75 \$

No paiement: 165083	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04724	Nom: VIDEOTRON	Montant: 76,84 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-25	00012897/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 55 ARGYLE	Francis Blondeau		76,84 \$

No paiement: 165084	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 50226	Nom: VILLE DE BROSSARD	Montant: 30 717,42 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-25	202100-000000052	FRAIS DE TÉLÉPHONE - MÉGALINK	Francis Blondeau		169,09 \$
2021-06-25	202100-000000053	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE COPIES DE RELÈVES "OFFLINE"	Francis Blondeau		692,27 \$
2021-06-25	202100-000000051	RENOUVELLEMENT DE CONTRATS DE SUPPORT LOGICIEL ET MATÉRIEL DES ÉQUIPEME	Francis Blondeau		9 689,25 \$
2021-06-25	202100-000000054	RENOUVELLEMENT VMWARE DU 16 AOÛT 2021 AU 15 AOÛT 2022	Francis Blondeau		20 166,81 \$

No paiement: 165085	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 50148	Nom: VILLE DE LONGUEUIL	Montant: 27 585,45 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	202140-030100042	QUOTE-PART DE JUILLET À DÉCEMBRE 2020 POUR RTL 65 ANS ET PLUS	Maxime Marquis		27 585,45 \$

No paiement: 165086	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 95389	Nom: VINCENT ROY ROBIDOUX	Montant: 300,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-15	20210722VRR	PRÉSENTATION D'UN SPECTACLE - SHOW SERGE ET PEPPERS LE 22 JUILLET 2021 (2021	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-9105)	300,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165087	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 95737	Nom: VIRGINIE REEVES	Montant: 108,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-14	20210714	DIVERS CDJ, FRAIS ADMINISTRATION 15.00 \$ DEMANDE FAIT PAR LA CITOYENNE	Dominique-Anne Soucie		108,00 \$
No paiement: 165088	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 01590	Nom: AGFMQ / ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES	Montant: 477,15 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-16	20210716	INSCRIPTION AU COLLOQUE 2021	Maxime Marquis		477,15 \$
No paiement: 165089	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 726,65 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	CA146ZMYIYI	ACHAT DE LAMPES DE BUREAU POUR LE 81 HOOPER (2021-1257)	Josée Véronneau	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1257)	692,67 \$
2021-05-31	CA1Y6IBNPOI	ACHAT DE TELECOMMANDE POUR ECLAIRAGE AU 81 HOOPER (2021-1257)	Josée Véronneau	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1257)	33,98 \$
No paiement: 165090	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA	Montant: 241,18 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-04	9236554-04-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		64,38 \$
2021-07-04	9236579-04-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		176,80 \$
No paiement: 165091	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 50027	Nom: BFL CANADA	Montant: 2 400,50 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	444595	RÉFÉRENCE: CERTIFICAT NO. RAC-RB-21-078	Cassandra Comin Bergor		2 400,50 \$
No paiement: 165092	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant: 295,91 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	4103	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE - FILET DE BAGAGE (2021-8518)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8518)	243,51 \$
2021-06-23	4846	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS - POMPE POUR BALLON (2021-1314)	Eric Carignan	Éric Carignan (2021-1314)	52,40 \$
No paiement: 165093	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 02488	Nom: CANUPEASE	Montant: 2 997,40 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-02-25	8435	ACHAT DE 6 TOITS POUR ABRIS AVEC SACS DE TRANSPORT (2021-5008)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-5008)	2 997,40 \$
No paiement: 165094	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 60078	Nom: CONSULTANTS TECHNIQUES TECHNOLOGIC INC.	Montant: 21 237,82 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-29	118519	FOURNIR ET INSTALLER SYSTÈME D'ACCÈS ET DE CAMÉRAS (2020-1718)	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet (2020-1718)	21 237,82 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165095		2021-07-22	50031	COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL	172,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-15	20210715	CONSTAT D'INFRACTION # 19503175	Maxime Marquis		172,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165096		2021-07-22	95734	GESTIONS MP (9311-0989 QUEBEC INC)	6 064,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-01	15966	LAVAGE DE VITRES - 120 AVENUE DU POITOU (2021-9004)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-9004)	224,20 \$
2021-07-01	15967	LAVAGE DE VITRE - 430 RUE RIVERSIDE (2021-9004)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-9004)	166,71 \$
2021-07-01	15968	LAVAGE DE VITRE - INTERSECTION UPPER EDISON ET CARTIER (2021-9004)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-9004)	166,71 \$
2021-07-01	15969	LAVAGE DE VITRE AU 600 ET 616 AVENUE OAK (2021-9004)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-9004)	5 357,84 \$
2021-07-01	15965	LAVAGE DE VITRE - 349 RUE RIVERSIDE (2021-9004)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-9004)	149,47 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165097		2021-07-22	60349	GROUPE ICIBLE	684,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	20191630	LICENCE - TUXEDO POUR JUIN 2021 (2021-9048)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2021-9048)	684,10 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165098		2021-07-22	05310	HOPITAL VETERINAIRE ST-LAMBERT INC.	1 043,86 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-28	87154	SERVICE ANIMALIER (2021-9013)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9013)	521,93 \$
2021-06-28	87155	SERVICE ANIMALIER (2021-9013)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9013)	521,93 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165099		2021-07-22	04525	HYDRO QUEBEC	242,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-15	613 602 467 183	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 056 757 162)	Francis Blondeau		164,03 \$
2021-07-21	642 402 367 041	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		38,93 \$
2021-07-16	661 302 316 591	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 867 633)	Francis Blondeau		39,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165100		2021-07-22	95400	ISOLATION VAL-MERS LTEE	6 018,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-29	29878	CALORIFUGEAGE AU 55 ARGYLE (2021-1294)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-1294)	6 018,94 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165101		2021-07-22	59268	KENT AUTOMOTIVE	699,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-02	9308585535	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-7070)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-7070)	699,56 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165102	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 04867	Nom: KEYSTONE INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE QC. INC.	Montant: 308,12 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-29	BQ423439	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8511)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8511)	308,12 \$
No paiement: 165103	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 561,03 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	12587	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9016)	561,03 \$
No paiement: 165104	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 50943	Nom: LIZETTE GENDRON	Montant: 1 840,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-07	033	REPLACEMENT AU POSTE DE COMMIS AUX COMPTES À PAYER DU 5 AU 7 JUILLET 2021	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2021-1199)	940,00 \$
2021-07-15	034	HEURES DE REMPLACEMENT AU POSTE DE COMMIS AUX COMPTES À PAYER DU 13 AU 1	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2021-1199)	900,00 \$
No paiement: 165105	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 01473	Nom: MARCEL RACINE ET FILS INC	Montant: 442,67 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-23	113662	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - REMPLACEMENT D'UN DRAIN D'URINOIR (2021-7128)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7128)	442,67 \$
No paiement: 165106	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 59128	Nom: MARTEL JEAN-FRANÇOIS	Montant: 300,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-22	001	MARDI ET JEUDI DE LA PLACE - ANIMATION SPECTACLE DU 22 JUILLET (2021-7065)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-7065)	300,00 \$
No paiement: 165107	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 04803	Nom: MESSER (LINDE CANADA LIMITED)	Montant: 17,65 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-29	2103908424	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-7059)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-7059)	17,65 \$
No paiement: 165108	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 50096	Nom: PETITE CAISSE (DOMINIQUE ANNE SOUCIE)	Montant: 444,25 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-12	20210712	PETITE CAISSE DE DOMINIQUE-ANNE SOUCIE	Dominique-Anne Soucie		444,25 \$
No paiement: 165109	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 59762	Nom: PETITE CAISSE (JOSÉE VÉRONNEAU)	Montant: 255,70 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-19	20210719	PETITE CAISSE DE JOSÉE VERONNEAU	Josée Véronneau		255,70 \$
No paiement: 165110	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 05029	Nom: PIECES DE REMORQUES TEXTRAIL (NUERA TRANSPORT)	Montant: 92,19 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165110		2021-07-22	05029	PIECES DE REMORQUES TEXTRAIL (NUERA TRANSPORT)	92,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-28	426574-00	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8505)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8505)	92,19 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165111		2021-07-22	03293	PUROLATOR INC.	18,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-09	447999375	SERVICE DE COURRIER	Francis Blondeau		4,88 \$
2021-07-16	448053873	SERVICE DE COURRIER	Francis Blondeau		13,56 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165112		2021-07-22	04705	QUINCAILLERIE BERGER INC	190,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-29	0789551	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6857)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6857)	145,73 \$
2021-06-30	0789623	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-8525)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8525)	45,02 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165113		2021-07-22	04316	RONA INC. - BROSSARD	310,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	41460-12771801	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-6854)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6854)	310,87 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165114		2021-07-22	03889	SECURO-VISION	254,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-15	K35528	ACHAT DE LUNETTES DE SECURITE AVEC PRESCRIPTION (2021-7152)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-7152)	254,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165115		2021-07-22	04913	Service d'entretien menager Vimont inc.	15 346,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	16522	ENTRETIEN MÉNAGER AU 600 OAK - JUIN 2021 (2020-9074)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9074)	11 997,93 \$
2021-06-30	16523	ENTRETIEN MÉNAGER AU 81 HOOPER POUR LE MOIS DE JUIN 2021 (2020-4013)	Josée Véronneau	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-4013)	3 348,07 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
165116		2021-07-22	00496	SERVICES MATREC INC	2 667,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	M20000323700	LOCATION DE TOILETTES PORTATIVES (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	333,43 \$
2021-06-30	M20000323701	LOCATION DE TOILETTES PORTATIVES (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	333,43 \$
2021-06-30	M20000323702	LOCATION DE TOILETTES PORTATIVES (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	333,43 \$
2021-06-30	M20000323705	LOCATION DE TOILETTES PORTATIVES (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	666,86 \$
2021-06-30	M20000323699	LOCATION DE TOILETTES PORTATIVES (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	666,86 \$
2021-06-30	M20000323704	LOCATION DE TOILETTES PORTATIVES (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	333,43 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165117	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 03261	Nom: SUD ELECTRIQUE INC	Montant: 454,73 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-03-10	35444	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8216)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8216)	454,73 \$
No paiement: 165118	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 05490	Nom: UBA inc.	Montant: 932,17 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-30	1045908	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2020-1739)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2020-1739)	932,17 \$
No paiement: 165119	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 04724	Nom: VIDEOTRON	Montant: 71,14 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-02	00005724/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 600 OAK	Francis Blondeau		71,14 \$
No paiement: 165120	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 03686	Nom: WM QUEBEC INC (RCI ENVIRONNEMENT)	Montant: 948,54 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-01	0286694-0733-1	LEVEES DE CONTENEUR DE VERRE (2020-9127)	Marie-Eve Ferland	Jacques Des Ormeaux (2020-9127)	948,54 \$
No paiement: 165121	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 41,08 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-07	CA16SLBP94CI	ACHAT DE MATÉRIAUX DE BRICOLAGE - CAMPS DE JOUR (2021-1334)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1334)	24,99 \$
2021-07-09	CA1TTHDIACII	ACHAT DE FOURNITURE POUR CAMPS DE JOUR (2021-1334)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1334)	16,09 \$
No paiement: 165122	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 05150	Nom: Attaches Chateauguay Inc.	Montant: 3 104,33 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-06	216016	PIÈCE POUR PELLE FISHER (2021-8548)	Sébastien Gravel	Georges Pichet (2021-8548)	3 104,33 \$
No paiement: 165123	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04387	Nom: AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	Montant: 367,71 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-05	1-1513633	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8530)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8530)	286,13 \$
2021-07-07	1-1514223	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8538)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8538)	81,58 \$
No paiement: 165124	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA	Montant: 163,06 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-10	6722217-10-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		163,06 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165125	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 50103	Nom: BELL CANADA	Montant: 67,73 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-17	0131369-17-07-21	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		67,73 \$
No paiement: 165126	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 50027	Nom: BFL CANADA	Montant: 4 290,37 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-07	MUN12824-07-07-21	LITIGE 1243-02-00063/R:2020-03R	Cassandra Comin Bergor		266,00 \$
2021-07-07	MUN12993-07-07-21	LITIGE 1243-02-00060/2020-038R	Cassandra Comin Bergor		4 024,37 \$
No paiement: 165127	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant: 270,86 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	4060	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8531)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8531)	270,86 \$
No paiement: 165128	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 02488	Nom: CANUPEASE	Montant: 2 224,77 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020-02-27	8297	ABRI 10 X 10 (2021-1358)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-1358)	2 224,77 \$
No paiement: 165129	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 00477	Nom: CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	Montant: 160,46 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-09	103090823	ACHAT DE PLANTES (2021-1102)	Sébastien Gravel	Sylvain Cadieux (2021-1102)	160,46 \$
No paiement: 165130	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 95754	Nom: CHAMARD STRATEGIES ENVIRONNEMENTALES	Montant: 5 104,89 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	15378	IMPLANATION DE LA COLLECTE DE MATIÈRES ORGANIQUES À SAINT-LAMBERT (2021-4003)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-4003)	1 977,57 \$
2021-05-31	15325	IMPLANTATION DE LA COLLECTE DE MATIÈRES ORGANIQUES À SAINT-LAMBERT (2021-4003)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-4003)	3 127,32 \$
No paiement: 165131	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 00902	Nom: CLUB DE BOULINGRIN DE SAINT-LAMBERT	Montant: 720,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-08	1	ACHAT DE SET DE BOULES JUNIOR (2021-7135)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-7135)	720,00 \$
No paiement: 165132	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 01137	Nom: CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA MONTEREGIE	Montant: 4 715,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-09	9-7-2021	CAMP DE JOUR (2021-9086)	Dominique-Anne Soucie	Mélissa Mercure en remplacement de Martin Latulippe (2021-9086)	4 715,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
165133		2021-07-30	50694	CORPORATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE SAINT-LAMBERT	100,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-07	1092	CARTES CADEAUX (2021-7136)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-7136)	100,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
165134		2021-07-30	04470	CORPORATION DE GESTION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT	4 532,02 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-09	90164493	LOCATION DE TERRAIN DE GRÈVE POUR CLUB DE YACHT (2021-2511)		Ronald Laurin	Sylvain Cadieux (2021-2511)	4 532,02 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
165135		2021-07-30	95740	DANIELLE RONDEAU	1 375,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-13	2021-07-01	PRESTATION DU 29 JUILLET 2021 (2021-7141)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-7141)	1 375,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
165136		2021-07-30	01710	DISTRIBUTIONS PLA-M INC	84,56 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	139799	ACHAT DE MATÉRIEL POUR PARCS (2021-6858)		Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6858)	84,56 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
165137		2021-07-30	52302	ENERGIR (GAZ METRO PLUS)	959,12 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-20	760002032144	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		38,83 \$
2021-07-20	760002032143	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		42,40 \$
2021-07-20	760002032146	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		210,62 \$
2021-07-20	760002032147	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		38,83 \$
2021-07-20	760002032148	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		63,04 \$
2021-07-20	760002032149	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		38,83 \$
2021-07-20	760002032150	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		19,05 \$
2021-07-20	760002032145	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		31,53 \$
2021-07-20	750002177330	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		61,11 \$
2021-07-20	760002032142	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		414,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
165138		2021-07-30	59293	EQUIPEMENT SMS INC.	214,37 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	PSI/20383150	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-7124)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-7124)	214,37 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
165139		2021-07-30	95378	GODARD BELISLE ST-JEAN & ASSOCIES S.E.N.C.. - AVOCATS	21 761,81 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	0000022139	SERVICES PROFESSIONNELS DU 17 DÉCEMBRE 2020 AU 21 JUIN 2021		Jacques Des Ormeaux		21 761,81 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165140	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 95761	Nom: GROUPE MASTER (LE)	Montant: 1 159,63 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-06	20190919-00	ACHAT DE MATÉRIEL (2021-7013)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7013)	1 159,63 \$
No paiement: 165141	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 2 601,55 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-22	640 602 367 607	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		28,72 \$
2021-07-27	689 202 171 366	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 362 296)	Francis Blondeau		2 129,26 \$
2021-07-23	656 802 323 989	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		219,85 \$
2021-07-27	670 302 290 738	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		223,72 \$
No paiement: 165142	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 59268	Nom: KENT AUTOMOTIVE	Montant: 920,12 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-08	9308598119	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8532)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8532)	920,12 \$
No paiement: 165143	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 156,16 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	151955	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9016)	156,16 \$
No paiement: 165144	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 54521	Nom: LIFEWORKS (CANADA) LTD (MORNEAU SHEPELL LTD)	Montant: 448,72 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	1430999	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS JUILLET 2021	Mélissa Mercure		448,72 \$
No paiement: 165145	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 01473	Nom: MARCEL RACINE ET FILS INC	Montant: 811,15 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-07	113700	INSTALLATION D'UNE SORTIE D'ARROSAGE AU 81 HOOPER (2021-7164)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7164)	517,97 \$
2021-07-09	113706	APPEL DE SERVICE AU CHALET DE LA PISCINE DE LA VOIE MARITIME (2021-7164)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7164)	293,18 \$
No paiement: 165146	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 01915	Nom: OASIS IRRIGATION	Montant: 37,89 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-06	446044	ACHAT DE MATÉRIEAUX POUR ENTRETIEN DES PARCS (2021-7069)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-7069)	37,89 \$
No paiement: 165147	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 58293	Nom: PASCAL HURTUBISE	Montant: 234,61 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020-12-02	20201202..	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		234,61 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165148	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 95417	Nom: PAVAGES METROPOLITAIN INC.	Montant: 220 751,24 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-30	002809	DÉCOMPTE #1 TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE CHAUSSÉE, D'ÉGOUTS ET AQUEDUC	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	220 751,24 \$
No paiement: 165149	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 58355	Nom: PETER TANIOUS	Montant: 111,30 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2020-11-30	20201130.	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		111,30 \$
No paiement: 165150	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 05256	Nom: Philippe Gosselin & Ass. Ltée	Montant: 1 770,69 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-03	FC-00169158	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8492)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8492)	1 770,69 \$
No paiement: 165151	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 59069	Nom: LECOMTE POULIOT INC.	Montant: 1 272,23 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-30	5130	REPARATION ET REMPLACEMENT DE COMPTEURS D'EAU (2021-7057)	Marie-Eve Ferland	Ronald Laurin (2021-7057)	1 272,23 \$
No paiement: 165152	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04683	Nom: QUEBEC LINGE (ARAMARK)	Montant: 139,69 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-13	9002891776	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9035)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9035)	139,69 \$
No paiement: 165153	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant: 1 041,71 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-15	0788822	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-7000)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7000)	49,35 \$
2021-06-22	0789212	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6988)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6988)	113,32 \$
2021-07-02	0789679	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6022)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6022)	235,92 \$
2021-07-08	0789997	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6988)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6988)	643,12 \$
No paiement: 165154	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 02941	Nom: QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	Montant: 200,70 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-06	PF 35853	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6050)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-6050)	59,99 \$
2021-06-21	PF 35793	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6986)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6986)	140,71 \$
No paiement: 165155	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD	Montant: 42,58 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-09	41460-12785511	ACHAT DE MATÉRIAUX ENTRETIEN DES RUES (2021-7134)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2021-7134)	42,58 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: 165156	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 05909	Nom: SYLPROTEC	Montant: 154,35 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-07	124481	ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES LOISIRS (2021-1325)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1325)	154,35 \$
No paiement: 165157	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 00313	Nom: TELUS	Montant: 1 944,71 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-16	35290023031	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		1 944,71 \$
No paiement: 165158	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 95405	Nom: VAN PRO INC	Montant: 1 004,88 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-26	52762	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8413)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8413)	1 004,88 \$
No paiement: 165159	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 50226	Nom: VILLE DE BROSSARD	Montant: 1 062,97 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-06	202100-000000061	RÉSEAU ÉTENDU PRIVÉ, DU 15 JUIN AU 14 JUILLET 2021	Francis Blondeau		1 062,97 \$
No paiement: 165160	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 95880	Nom: YVES-GABRIEL LEBOEUF	Montant: 63,90 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020-09-30	20200930.	TROP PAIEMENT - DEMANDE DE PERMIS 2020-00560 - FACTURE 20200653 (PAIEMENT RE	Francis Blondeau		63,90 \$
No paiement: S14893	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 58015	Nom: ACCESS INFORMATION MANAGEMENT OF CANADA (DOCU-DEPOT INC.)	Montant: 57,49 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	NBS0653410	SERVICE DE DECHIQUETAGE (2020-9106)	Cassandra Comin Bergor	Lucille Angers (2020-9106)	57,49 \$
No paiement: S14894	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 05888	Nom: ADAM SERVICES	Montant: 663,98 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-30	2021-0931	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2021-6940)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6940)	663,98 \$
No paiement: S14895	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 01022	Nom: VAC OXYGENE INC	Montant: 115,46 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	475045	GAZ, PIÈCES ET ÉQUIPEMENT DIVERS - MÉCANIQUE (2021-6263)	Jean-François Blanchette	Sébastien Gravel (2021-6263)	115,46 \$
No paiement: S14896	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 02787	Nom: AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	Montant: 2 662,81 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	66063	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-1239)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1239)	493,24 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14896		2021-06-23	02787	AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	2 662,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	66062	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-1239)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1239)	713,99 \$
2021-06-03	66060	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-1239)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1239)	1 455,58 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14897		2021-06-23	02700	ARCHE DE NOE	459,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	6405	SERVICE ANIMALIER (2021-9006)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9006)	459,90 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14898		2021-06-23	04838	AREO-FEU	361,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	F0030705	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES RUES (2021-6256)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6256)	361,89 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14899		2021-06-23	00036	ASCENSEURS TK CANADA LIMITED	112,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	1947001	ENTRETIEN DE L'ASCENSEUR AU 55 ARGYLE - JUIN 2021 (2021-9012)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-9012)	112,82 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14900		2021-06-23	04387	AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	156,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	1-1508398	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6951)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-6951)	156,34 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14901		2021-06-23	01625	BEAUMONT-ROBITAILLE SERVICE	6 252,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	727419	ACHAT DE MATÉRIEL - TP (2021-1189)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-1189)	6 252,34 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14902		2021-06-23	04923	BIBLIO RPL LTEE	37,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-12	0085-28997	ACHATS DE SACS DE RANGEMENT POUR LE BIBLIO-JEU (2021-1085)	Marie Hélène Bohémier	Élizabeth Jacques (2021-1085)	37,94 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14903		2021-06-23	02116	BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC	517,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	T0056397-31-05-21	EXAMEN MEDICAL - PRE-EMPLOI	Mélissa Mercure		517,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14904		2021-06-23	03205	CHAUSSURES 22 SECURITE	1 995,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S14904	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 03205	Nom: CHAUSSURES 22 SECURITE	Montant: 1 995,25 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	210517	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-9015)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9015)	1 995,25 \$

No paiement: S14905	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 60352	Nom: CONFORMIT TECHNOLOGY INC.	Montant: 13 222,13 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	1002036	IMPLANTATION DU LOGICIEL INFONUAGIQUE CONFORMIT (CADENASSAGE) (2021-9054)	Maxime Marquis	Francis Blondeau (2021-9054)	13 222,13 \$

No paiement: S14906	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 4 089,93 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	2021 18031264	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021-1042)	376,70 \$
2021-06-03	2021 18501289	CORRECTION DE PRIX (2020-9075)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2020-9075)	(2,07 \$)
2021-05-31	2021 18029081	ASPHALTE ROUTIER (2021-6954)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6954)	434,61 \$
2021-06-02	2021 18030408	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021-1042)	561,81 \$
2021-06-02	2021 18030698	SERVICE DE REBUT D'ASPHALTE (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021-1042)	60,02 \$
2021-05-31	2021 18029027	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021-1042)	375,77 \$
2021-05-12	2021 18021846	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9075)	183,25 \$
2021-05-03	2021 18017858	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9075)	194,06 \$
2021-03-18	2021 18006547	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9075)	194,56 \$
2021-02-09	2021 18002903	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9075)	1 284,02 \$
2021-01-15	2021 18001094	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9075)	427,20 \$

No paiement: S14907	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 05484	Nom: Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	Montant: 2 299,50 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-18	3513	APPEL D'URGENCE - TRAVAUX D'ELAGAGE (2020-4017)	Marie-Eve Ferland	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2020-4017)	1 149,75 \$
2021-06-02	3517	APPEL D'URGENCE - TRAVAUX D'ELAGAGE (2020-4018)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-4018)	1 149,75 \$

No paiement: S14908	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 03225	Nom: EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC	Montant: 2 816,67 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	143405	ACHAT DE PRODUITS POUR TROUSSES DE PREMIERS SOINS (2021-1148)	Mélissa Mercure	Francis Blondeau (2021-1148)	102,79 \$
2021-06-08	143542	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 140257 (2021-1091)	Mélissa Mercure	Martin Roy (2021-1091)	(65,08 \$)
2021-06-02	143257	ACHAT DE MASQUES ET D'ALCCOL (2021-1245)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1245)	2 699,88 \$
2021-05-13	142583	ACHAT D'ALCOOL À FRICTION (2021-1204)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1204)	79,08 \$

No paiement: S14909	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 04550	Nom: EQUIPEMENTS BROSSARD	Montant: 50,54 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	615298-0001	LOCATION DE LAVEUSE À PRESSION (2021-6772)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6772)	50,54 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14910		2021-06-23	05892	EQUIPEMENTS GST GAZ SOUDURE TECH	88,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	37607	ACHAT DE PROPANE (2021-6952)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-6952)	88,99 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14911		2021-06-23	02154	EUROFINS ENVIRONEX	212,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	672731	ANALYSE DE L'EAU DE BAINNADE (2020-9000)	Dominique-Anne Soucie	Jacques Des Ormeaux (2020-9000)	106,06 \$
2021-05-31	675970	ANALYSE DE L'EAU DE BAINNADE (2020-9000)	Dominique-Anne Soucie	Jacques Des Ormeaux (2020-9000)	106,06 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14912		2021-06-23	59197	IMPRESSION ND	103,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-26	2773	IMPRESSION CARTES D'AFFFAIRE (2021-1252)	Anik Fortin	Anik Fortin (2021-1252)	103,48 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14913		2021-06-23	00613	INSIGHT CANADA INC	110,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	721475241	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - SOURIS INFORMATIQUE (2021-1192)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2021-1192)	110,61 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14914		2021-06-23	59920	KARYNE ARCHITECTE PAYSAGISTE (KAP) INC.	6 237,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	F2039-3171	SERVICES PROFESSIONNELS - PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS (2020-	Martin Latulippe	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2020	6 237,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14915		2021-06-23	04797	KEREN PENNEY	973,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	1677	TRADUCTION DE DOCUMENTS DIVERS (2021-2507)	Catherine Langevin	Georges Pichet (2021-2507)	973,94 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14916		2021-06-23	04119	LIBRAIRIE LE FURETEUR	1 885,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	173549	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	26,20 \$
2021-06-01	173584	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	196,77 \$
2021-06-01	173583	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	48,19 \$
2021-06-01	173582	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	56,60 \$
2021-06-03	173548	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	41,90 \$
2021-06-04	173565	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	917,54 \$
2021-06-04	173566	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	598,50 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S14917	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 171,94 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	CW24442004	LOCATION DE LIVRE (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1045)	33,55 \$
2021-06-02	CWQ24442005	LOCATION DE LIVRE (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1045)	29,40 \$
2021-06-01	CWQ24439022	LOCATION DE LIVRE (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1045)	108,99 \$

No paiement: S14918	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 33,80 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	21192905-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8455)	Sylvain Cadieux	Natalie Fallon (2021-8455)	33,80 \$

No paiement: S14919	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 03046	Nom: MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	Montant: 729,73 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	157626	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS - MELANGE DE TERRE ET SABLE POUR	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6259)	729,73 \$

No paiement: S14920	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 65,54 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	319515	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	65,54 \$

No paiement: S14921	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 58079	Nom: MORENCY, SOCIETE D'AVOCATS	Montant: 12 286,23 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	0000195050	SERVICES PROFESSIONNELS - DOSSIER TRIGONE - REQUÊTE EN CESSATION DUSAGE E	Georges Pichet		12 286,23 \$

No paiement: S14922	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 60372	Nom: OPAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES	Montant: 4 426,54 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	487	HONORAIRES PROFESSIONNELS - REAMENAGEMENT DU PARC GORDON (2021-9071)	Eric Painchaud	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9071)	4 426,54 \$

No paiement: S14923	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 01304	Nom: PARAGRAPH LIBRAIRIE	Montant: 1 582,59 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	212982	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)	1 546,94 \$
2021-06-04	213028	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)	35,65 \$

No paiement: S14924	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 59991	Nom: PAUL IMBEAULT	Montant: 1 757,74 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	015	SERVICES PROFESSIONNELS - CADENASSAGE DU 24 MAI AU 4 JUIN 2021 (2020-9123)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9123)	1 757,74 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S14925	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 51529	Nom: PG SOLUTIONS INC.	Montant: 6 682,93 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-09	STD43348.	DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE - API REQUETE DES ELUS (2019-1976)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2019-1976)	6 682,93 \$
No paiement: S14926	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 53433	Nom: QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant: 855,51 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	Q2039137	ENTRETIEN DES IMPRIMANTES - MAI 2021	Francis Blondeau		855,51 \$
No paiement: S14927	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 04706	Nom: QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant: 276,36 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	0511212	PIÈCES/MATÉRIAUX - AQUEDUC/ÉGOUTS (2021-6090)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-6090)	276,36 \$
No paiement: S14928	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 01541	Nom: RABAIS CAMPUS	Montant: 1 327,08 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	764171531	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT PERIODIQUES DIVERS (2021-6960)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-6960)	127,38 \$
2021-06-01	764173239	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT PERIODIQUE - MIEUX-ETRE (2021-6960)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-6960)	17,24 \$
2021-06-01	764171806	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT PERIODIQUES DIVERS (2021-6960)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-6960)	1 182,46 \$
No paiement: S14929	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant: 181,66 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	260548	SERVICE DE SERRURIER AU CENTRE DE LOISIRS (2021-6957)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6957)	181,66 \$
No paiement: S14930	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 59070	Nom: SODEM INC.	Montant: 7 765,45 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	020260	SERVICES D'ENTRETIEN ET DE SURFAÇAGE DE LA PATINOIRE À L'ARÉNA - MAI 2021 (2021-9002)	Martin Latulippe	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9124)	7 765,45 \$
No paiement: S14931	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 05977	Nom: SOLUTIONS BCITI INC.	Montant: 37,25 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	837	TARIFICATION MENSUELLE B-CITI POUR MAI 2021 (2021-9002)	Francis Blondeau	Georges Pichet (2021-9002)	37,25 \$
No paiement: S14932	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 03693	Nom: TENAQUIP	Montant: 125,04 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	13470470-02	ACHAT ENSEMBLE FORESTIER CASQUES AVEC CACHE OREILLE (2020-1653)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-1653)	125,04 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S14933	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 05037	Nom: Total Home Training	Montant: 1 724,63 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-04	1273	ENSEIGNEMENT DE 5 COURS - ACTIVITÉS PHYSIQUES (2021-6949)	Eric Carignan	Éric Carignan (2021-6949)	1 724,63 \$
No paiement: S14934	Date: 2021-06-23	Référence Fourn.: 95786	Nom: 30 IMAGES MEDIA	Montant: 1 149,75 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-01	30IM1084	SERVICE DE WEB DIFFUSION POUR LA RENCONTRE DU COMITE DE DEMOLITION DU 31 M	Georges Pichet	Georges Pichet (2021-9007)	1 149,75 \$
No paiement: S14935	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 03058	Nom: ACIER PICARD INC.	Montant: 192,21 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-10	1600917	ACHAT DE MATÉRIEL - MÉCANIQUE (2021-8469)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8469)	192,21 \$
No paiement: S14936	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 05888	Nom: ADAM SERVICES	Montant: 663,98 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-06	2021-0932	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2021-6955)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6955)	663,98 \$
No paiement: S14937	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 59630	Nom: BATTERIES EXPERT VPZBE INC	Montant: 1 755,40 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-10	13016	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8479)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8479)	1 755,40 \$
No paiement: S14938	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 02116	Nom: BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC	Montant: 321,93 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-11	23FAC00135226	EXAMEN MÉDICAL - PRÉ-EMPLOI	Mélissa Mercure		321,93 \$
No paiement: S14939	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 03232	Nom: BRANDT (NORTRAX)	Montant: 572,86 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-11	8214863	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8472)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8472)	572,86 \$
No paiement: S14940	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 52614	Nom: CALIBRE PLUS	Montant: 686,73 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-05	3767	ACHAT DE MATÉRIEL - RÉSEAU ÉTHERNET (2021-1186)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-1186)	686,73 \$
No paiement: S14941	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04061	Nom: COMMUNAUTE METROPOLITAINE DE MTL	Montant: 317 123,00 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-04-16	2021-000013-2	QUOTE-PART 2021 - DEUXIÈME VERSEMENT DE DEUX	Maxime Marquis		317 123,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S14942	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 4 087,73 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	2021 18032738	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	740,44 \$
2021-06-10	2021 18034092	ASPHALTE ROUTIER (2021-7051)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-7051)	1 488,18 \$
2021-06-07	2021 18031722	ASPHALTE ROUTIER (2021-6970)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6970)	458,75 \$
2021-06-07	2021 18031656	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	286,92 \$
2021-06-08	2021 18032775	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	373,92 \$
2021-06-11	2021 18034168	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	368,37 \$
2021-06-10	2021 18034091	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	371,15 \$

No paiement: S14943	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE	Montant: 266,98 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-11	FC00366102	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6764)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6764)	79,43 \$
2021-06-07	FC00364971	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6762)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6762)	187,55 \$

No paiement: S14944	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 03225	Nom: EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC	Montant: 3 958,02 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	143592	ACHAT D'ÉQUIPEMENT MÉDICAL (2021-1232)	Francis Blondeau	Marie-Hélène Bohémier (2021-1232)	3 604,47 \$
2021-06-09	143593	ACHAT D'ÉQUIPEMENT MÉDICAL (2021-1255)	Sandra Ruel	Sandra Ruel (2021-1255)	353,55 \$

No paiement: S14945	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 05840	Nom: EQUIPEMENTS ROBERT INC.	Montant: 1 741,77 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	54283	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8424)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8424)	1 741,77 \$

No paiement: S14946	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 02154	Nom: EUROFINS ENVIRONEX	Montant: 8,05 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-03-31	658884	ECHANTILLONNAGE D'EAU (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)	8,05 \$

No paiement: S14947	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 03636	Nom: FILETS NAD S (9216-0498 QUEBEC INC)	Montant: 30 854,69 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-11	3278	INSTALLATION COMPLETE FILETS AU PARC ST-CHARLES (2021-1195)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1195)	25 341,64 \$
2021-06-11	3279	INSTALLATION ÉCRAN SOLAIRE AU PARC SEAWAY (2021-1195)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-1195)	5 513,05 \$

No paiement: S14948	Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 50102	Nom: FRANCINE GRAVEL GESTION DESIGN	Montant: 2 310,99 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-11	2926	SERVICE DE GRAPHISME - MAGAZINE VIVRE SAINT-LAMBERT - JUIN 2021 (2020-4026)	Catherine Langevin	Georges Pichet (2020-4026)	2 310,99 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S14949		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 01289	Nom: GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	Montant: 808,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	03P4344	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8459)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8459)	187,62 \$
2021-06-11	03P1151	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8478)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8478)	620,82 \$
No paiement: S14950		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 05124	Nom: Groupe ABS Inc.	Montant: 100,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-27	139026	SERVICE D'INGÉNIERIE (2020-1478)	Simon Bédard-Goulet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1478)	100,49 \$
No paiement: S14951		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 59197	Nom: IMPRESSION ND	Montant: 265,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	2808	PANNEAU EN COROPLAST (2021-1274)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1274)	265,60 \$
No paiement: S14952		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 59748	Nom: INNOVA INC.	Montant: 431,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	4458	INSPECTION ANNUELLE POUR ÉQUIPEMENT DE LEVAGE (2021-9094)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-9094)	431,16 \$
No paiement: S14953		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 59273	Nom: INSPECVISION 3D INC	Montant: 7 612,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-03-31	1715	NETTOYAGE DE CONDUITES D'ÉGOUT (2020-9105)	Simon Bédard-Goulet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9105)	6 200,62 \$
2021-03-31	1714	INSPECTION DES CONDUITES D'ÉGOUT (2020-9105)	Simon Bédard-Goulet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9105)	1 412,07 \$
No paiement: S14954		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04179	Nom: INTER BOUCHERVILLE INC	Montant: 523,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	817611	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8463)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8463)	369,81 \$
2021-06-11	817482	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8458)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8458)	153,19 \$
No paiement: S14955		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 59920	Nom: KARYNE ARCHITECTE PAYSAGISTE (KAP) INC.	Montant: 4 943,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-30	F2022-3171	SERVICES PROFESSIONNELS - AMÉNAGEMENT DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX (2020-1	Eric Carignan	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2020	3 794,18 \$
2021-02-01	F1923-3171A	SERVICES PROFESSIONNELS - AMÉNAGEMENT DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX (2020-1	Eric Carignan	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2020	1 149,75 \$
No paiement: S14956		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 108,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-07	CWQ24454509	ACHAT DE LIVRES (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1045)	108,99 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S14957		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 732,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	21192908-00	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 21192895-00 (2021-8455)	Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2021-8455)	(60,29 \$)
2021-06-09	21193438-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8465)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8465)	793,27 \$
No paiement: S14958		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 65,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	319735	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	65,54 \$
No paiement: S14959		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 05775	Nom: MBM EXTERMINATION INC.	Montant: 287,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-07	6937	LOCATION DE CAGE D'ANIMAUX (2021-6959)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6959)	287,44 \$
No paiement: S14960		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04347	Nom: MONTMORENCY FORD (1997) INC	Montant: 1 942,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	970896	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8468)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8468)	911,48 \$
2021-06-11	522608	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8476)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8476)	793,35 \$
2021-06-09	522561	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8475)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8475)	237,91 \$
No paiement: S14961		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC	Montant: 192,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-07	FA-53778	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8456)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8456)	192,17 \$
No paiement: S14962		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 04199	Nom: NAVADA LTÉE	Montant: 750,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-18	283211	APPEL DE SERVICE AU 616 OAK (2021-7050)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-7050)	750,79 \$
No paiement: S14963		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 03499	Nom: NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant: 222,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	404536840	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1269)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1269)	203,65 \$
2021-06-10	404536957	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1269)	Dominique-Anne Soucie	Marie-Hélène Bohémier (2021-1269)	19,17 \$
No paiement: S14964		Date: 2021-07-02	Référence Fourn.: 05955	Nom: ORIZON MOBILE	Montant: 237,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	969591	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8491)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8491)	237,31 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14965		2021-07-02	00168	OUTILS PIERRE BERGER INC	287,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	480260	ACHAT DE PILES (2021-7030)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7030)	287,40 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14966		2021-07-02	03621	PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	2 321,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	130986	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8454)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8454)	688,19 \$
2021-06-08	130987	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8454)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8454)	157,22 \$
2021-06-08	130988	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-6962)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-6962)	1 476,28 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14967		2021-07-02	00196	PNEUS BELISLE BOUCHERVILLE INC.	147,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	F0207962 00	ACHAT DE PNEUS (2021-8493)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8493)	147,17 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14968		2021-07-02	53433	QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	4 582,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	Q2039291	ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (2021-1145)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2021-1145)	45,94 \$
2021-06-09	Q2039614	ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (2021-1159)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1159)	239,84 \$
2021-06-10	Q2039763	ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (2021-1253)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1253)	2 937,61 \$
2021-06-10	Q2039726	ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (2021-1145)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2021-1145)	258,64 \$
2021-06-09	Q2039589	ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (2021-1159)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1159)	137,05 \$
2021-06-09	Q2039616	ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (2021-1238)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1238)	61,67 \$
2021-06-08	Q2039293	ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (2021-1227)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1227)	45,94 \$
2021-06-09	Q2039693	ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (2021-1120)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1120)	258,64 \$
2021-06-09	Q2039651	ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (2021-1172)	Francis Blondeau	Georges Pichet (2021-1172)	551,19 \$
2021-06-08	Q2039292	ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (2021-1120)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1120)	45,94 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14969		2021-07-02	04706	QUINCAILLERIE DEMERS INC	692,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-11	0511632	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6083)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-6083)	692,69 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14970		2021-07-02	01541	RABAIS CAMPUS	22,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-07	764142209	ACHAT DE PÉRIODIQUES (2021-7038)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7038)	22,98 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14971		2021-07-02	00950	RELIURE TRAVACTION (1991) INC	386,26 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14971		2021-07-02	00950	RELIURE TRAVACTION (1991) INC	386,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	117354	RELIURE DE VOLUMES (2021-1046)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1046)	386,26 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14972		2021-07-02	03971	SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	48,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	260747	SERVICE DE SERRURIER (2021-7027)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7027)	32,77 \$
2021-06-08	260647	SERVICE DE SERRURIER (2021-7023)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7023)	15,53 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14973		2021-07-02	59082	GFL ENVIRONMENTAL INC.	2 223,64 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-17	M30015642058	COLLECTE ET TRANSPORT DÉCHETS DOMESTIQUES (2020-9087)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9087)	224,20 \$
2021-04-24	M30015642656	CONTENEURS RESIDUS - REBUTS SECS (2020-1132)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2020-1132)	224,20 \$
2021-04-24	M30015642655	COLLECTE ET TRANSPORT DÉCHETS DOMESTIQUES (2020-9087)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9087)	224,20 \$
2021-04-30	M30015650630	COLLECTE ET TRANSPORT DÉCHETS DOMESTIQUES (2020-9087)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9087)	224,20 \$
2021-05-15	M30015651995	COLLECTE ET TRANSPORT DÉCHETS DOMESTIQUES (2021-9093)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	224,20 \$
2021-05-31	M20000319740.	LOCATION DE TOILETTE PORTATIVE (2021-9001)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-9001)	654,24 \$
2021-05-31	M30015660665	COLLECTE ET TRANSPORT DÉCHETS DOMESTIQUES (2021-9093)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	448,40 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14974		2021-07-02	00062	SYNDICAT CANADIEN DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX LOCAL 306	5 633,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-24	20210624	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLANCS	Maxime Marquis		5 633,80 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14975		2021-07-02	03562	TECH-MIX (BAUVAL)	1 631,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-05	FV06004130	PIÈCES ET SERVICES - VOIRIE (2021-6261)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6261)	1 631,78 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14976		2021-07-02	04053	TRILOGIE GROUPE CONSEIL	1 775,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-07	2024-827	SERVICES INFORMATIQUES	Francis Blondeau		1 775,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14977		2021-07-02	01128	VITRERIE LONGUEUIL	298,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	V1762906	REFAIRE SIÈGE (2021-8473)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8473)	298,94 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14978		2021-07-02	00019	WURTH CANADA LTEE	927,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	24388692	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8474)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8474)	18,68 \$
2021-06-10	24388089	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8474)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8474)	909,30 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14979		2021-07-02	03052	ZONE TECHNOLOGIE	2 029,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	119452	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8471)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8471)	2 029,22 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14980		2021-07-08	03058	ACIER PICARD INC.	15,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	1601770	ACHAT DE MATÉRIEL - MÉCANIQUE (2021-8483)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8483)	15,35 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14981		2021-07-08	03115	ACKLANDS - GRAINGER INC.	850,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	9936539957	ACHAT D'ACCESSOIRE PARCS ET TERRAINS DE JEUX (2021-1208)	Dominique-Anne Soucie	Sylvain Cadieux (2021-1208)	850,82 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14982		2021-07-08	02787	AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	6 191,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	66061	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-1032)	Dominique-Anne Soucie	Georges Pichet (2021-1032)	613,96 \$
2021-06-18	66237	ACHAT DE MATÉRIEL PISCINE ALEXANDRA (2021-6850)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-6850)	16,10 \$
2021-06-18	66238	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE SEAWAY (2021-6850)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-6850)	674,90 \$
2021-06-08	66096	ACHAT DE MATÉRIEL AQUATIQUE (2021-1032)	Dominique-Anne Soucie	Georges Pichet (2021-1032)	4 886,44 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14983		2021-07-08	02700	ARCHE DE NOE	517,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-13	6413	APPELS DE SERVICE (2021-9006)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9006)	517,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14984		2021-07-08	00036	ASCENSEURS TK CANADA LIMITED	2 155,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-05	1000065708	ESSAI ANNUEL DE L'ASCENSEUR AU 55 ARGYLE (2021-7042)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-7042)	2 155,79 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14985		2021-07-08	01852	BELANGER SAUVE AVOCATS	1 522,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	396647	HONORAIRES PROFESSIONNELS - COUR MUNICIPALE DOSSIER: 21490 / 29	Cassandra Comin Bergor		832,24 \$
2021-06-17	0000396724	HONORAIRES PROFESSIONNELS - COUR MUNICIPALE DOSSIER: 21490 / 2	Sandra Ruel		689,85 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14986		2021-07-08	02116	BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC	195,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	23FAC00135795	EXAMEN MÉDICAL - PRÉ-EMPLOI	Mélissa Mercure		195,46 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14987		2021-07-08	05131	CIMA+ S.E.N.C.	26 386,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-14	22107390	SERVICES PROFESSIONNELS - PLAN DE MOBILITÉ DURABLE (2019-9649)	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9649)	26 386,76 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14988		2021-07-08	04640	CONSTRUCTION DJL INC	3 010,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	2021 18037010	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	585,88 \$
2021-06-17	2021 18036357	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	368,37 \$
2021-06-17	2021 18036913	SERVICE DE REBUT-BÉTON ET OU ASPHALTE (2021-1042)	Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	148,46 \$
2021-05-25	2021 18026770	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2020-9075)	224,15 \$
2021-06-14	2021 18034822	SERVICE DE REBUT-BÉTON ET OU ASPHALTE (2021-1042)	Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	72,29 \$
2021-06-15	2021 18035297	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	761,74 \$
2021-05-26	2021 18026830	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2020-9075)	208,89 \$
2021-06-16	2021 18036229	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	640,48 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14989		2021-07-08	00377	ECOLE DE GOLF L'OISELET	3 918,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	G-280621	CAMP DE GOLF SEMAINE DU 28 JUIN AU 2 JUILLET 2021 (2021-9081)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9081)	3 918,35 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14990		2021-07-08	04349	ELECTRIMAT LTEE	1 073,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	FC00367909	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6973)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6973)	633,01 \$
2021-06-17	FC00367912	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6973)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6973)	434,87 \$
2021-06-17	FC00367910	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6973)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6973)	5,31 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14991		2021-07-08	05484	Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	31 974,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-26	3512	ESSOUCHAGE - LISTE PRINTEMPS 2021 (2020-4018)	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-4018)	29 675,05 \$
2021-06-04	3518	APPEL D'URGENCE AU COIN DE ARGYLE ET DESAULNIEERS - COIN RIVER ET OAK (2020-	Marie-Eve Ferland	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2020	2 299,50 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S14992		2021-07-08	03225	EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC	154,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S14992	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03225	Nom: EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC	Montant: 154,58 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	144015	ACHAT D'ÉQUIPEMENT MÉDICAL (2021-1245)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1245)	154,58 \$
No paiement: S14993	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 04550	Nom: EQUIPEMENTS BROSSARD	Montant: 288,09 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	619880-0001	ACHAT DE MATÉRIAUX - VOIRIE (2021-6892)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6892)	288,09 \$
No paiement: S14994	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03282	Nom: EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)	Montant: 168,39 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	FA-85723	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8489)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8489)	168,39 \$
No paiement: S14995	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03636	Nom: FILETS NAD S (9216-0498 QUEBEC INC)	Montant: 643,86 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-16	3284	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-7054)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-7054)	643,86 \$
No paiement: S14996	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 05253	Nom: GROUPE CT (CT COPIEUR)	Montant: 46,92 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	513704	LECTURE DE COMPTEUR SUR COPIEUR	Francis Blondeau		46,92 \$
No paiement: S14997	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 59197	Nom: IMPRESSION ND	Montant: 3 273,34 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	2813	MATÉRIELS PROTECTIONS - MESURES SANITAIRES (2021-1254)	Sandra Ruel	Sandra Ruel (2021-1254)	3 069,83 \$
2021-06-17	2891	PANNEAU EN COROPLAST (2021-1292)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-1292)	41,39 \$
2021-06-14	2858	PANNEAU EN COROPLAST (2021-1283)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-1283)	162,12 \$
No paiement: S14998	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 02427	Nom: RESEAU D'INFORMATION MUNICIPALE (LE)	Montant: 994,53 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	FA21-53613	ABONNEMENT ANNUEL (MUNICIPAL 10 001 À 25 000) - ABONNEMENT VALIDE JUSQU'AU 1	Georges Pichet		994,53 \$
No paiement: S14999	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 00166	Nom: LESLIE MACDONALD	Montant: 1 706,98 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-15	150621-1	SERVICE DE TRADUCTION (2021-2504)	Catherine Langevin	Catherine Langevin (2021-2504)	1 706,98 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15000		2021-07-08	04101	LIBRAIRIE ALIRE	571,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	174425	ACHAT DE LIVRES (2021-7035)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7035)	51,94 \$
2021-06-14	174422	ACHAT DE LIVRES (2021-1043)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1043)	137,93 \$
2021-06-14	174424	ACHAT DE LIVRES (2021-1043)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1043)	381,47 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15001		2021-07-08	04319	LOCATION SAUVAGEAU	4 525,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-01	M284418-02	LOCATION DE CAMION (2021-8342)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2021-8342)	2 009,76 \$
2021-06-01	M265182-13	LOCATION DE CAMION (2020-8260)	Sébastien Gravel	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2020)	1 257,83 \$
2021-06-01	M265183-13	LOCATION DE CAMION (2020-8260)	Sébastien Gravel	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2020)	1 257,83 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15002		2021-07-08	05775	MBM EXTERMINATION INC.	120,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-15	6998	GESTION PARASITAIRE (2019-9000)	Ronald Laurin	Ghislain L'Écuyer (2019-9000)	120,72 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15003		2021-07-08	04347	MONTMORENCY FORD (1997) INC	103,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	971663	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8500)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8500)	103,96 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15004		2021-07-08	04199	NAVADA LTÉE	941,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	283555	ENTRETIEN PRÉVENTIF AU 616 OAK (2020-9094)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-9094)	941,65 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15005		2021-07-08	03499	NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	496,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	404570052	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1282)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1282)	496,01 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15006		2021-07-08	59991	PAUL IMBEAULT	1 757,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	016	SERVICES PROFESSIONNELS - CADENASSAGE DU 24 MAI AU 4 JUIN 2021 (2020-9123)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9123)	1 757,74 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15007		2021-07-08	51529	PG SOLUTIONS INC.	81,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-03	STD44080	DROIT MENSUEL ET FRAIS TRANSACTIONNELS MAI 2021 - TRANSPHERE (2021-9040)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2021-9040)	81,63 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S15008	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03621	Nom: PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	Montant: 191,70 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	131090	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-7044)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-7044)	191,70 \$
No paiement: S15009	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 95408	Nom: PLOMBERIE C.A. BOUCLIN INC.	Montant: 574,88 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	043733	APPEL DE SERVICE - ARÉNA (2021-7049)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-7049)	574,88 \$
No paiement: S15010	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 50007	Nom: SOCIETE CANADIENNE DES POSTES (POSTES CANADA)	Montant: 1 352,49 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	9782828240	ENVELOPPE XPRESS POST PRÉ-PAYÉE	Francis Blondeau		1 352,49 \$
No paiement: S15011	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 05742	Nom: PREFAIR IMRICO LTEE	Montant: 279,05 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	F391866	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-1243)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-1243)	279,05 \$
No paiement: S15012	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 02911	Nom: PRODUCTIONS JOSEE ALLARD	Montant: 1 724,63 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	7957	SPECTACLES MARDIS ET JEUDIS DE LA PLACE - CLAUDE ET CARLOS - 13 JUILLET 2021 (2021-6966)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-6966)	1 724,63 \$
No paiement: S15013	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 50685	Nom: PROGAZON SAINT-LAMBERT INC.	Montant: 23 660,18 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-15	1337	TONTE DE GAZON LOT A, B ET C (2021-9018)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9018)	21 664,21 \$
2021-05-31	1334	AERATION DE TERRAIN (2021-6956)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-6956)	1 995,97 \$
No paiement: S15014	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 04706	Nom: QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant: 703,76 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-15	0511810	ACHAT DE MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6893)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2021-6893)	329,07 \$
2021-03-10	0505993	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2021-6060)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6060)	374,69 \$
No paiement: S15015	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 04799	Nom: SECURITE INCENDIE SAINT-HUBERT INC	Montant: 354,13 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-16	39543	APPEL DE SERVICE AU 81 HOOPER (2021-7062)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7062)	354,13 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S15016	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant: 851,83 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-16	260972	APPEL DE SERVICE AU 81 HOOPER (2021-6855)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6855)	203,51 \$
2021-06-17	261003	ACHAT DE CADENAS (2021-7043)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-7043)	355,13 \$
2021-06-17	261026	SERVICE DE SERRURIER (2021-6984)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6984)	293,19 \$

No paiement: S15017	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.	Montant: 132 787,17 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	-------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-28	N60001692067	COLLECTES DES MATIÈRES - MAI 2021 (2021-9093)	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	111 248,36 \$
2021-06-12	M30015661933	COLLECTE RÉGULIÈRE ET TRANSPORT (2021-9093)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	224,20 \$
2021-06-05	M30015661401	COLLECTE ET TRANSPORT DES DÉCHETS DOMESTIQUES (2021-9093)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	224,20 \$
2021-06-01	N60001692266	COLLECTE ENCOMBRANTS ET RESIDUS VERTS POUR MAI 2021 (2021-9093)	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	21 090,41 \$

No paiement: S15018	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 00290	Nom: SIGNAL SERVICES INC	Montant: 96,58 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-15	108684	ENSEIGNES EN ALUMINIUM (2021-7048)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-7048)	96,58 \$

No paiement: S15019	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03131	Nom: ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC	Montant: 2 367,41 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-18	FC-291520	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2021-6041)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-6041)	241,45 \$
2021-05-21	FC-291726	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2021-6077)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-6077)	443,26 \$
2021-05-25	FC-291784	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2021-6044)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-6044)	488,63 \$
2021-05-28	FC-291992	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2021-6079)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-6079)	271,01 \$
2021-06-11	FC-292779	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2021-6084)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6084)	751,88 \$
2021-06-09	FC-292664	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2021-6082)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6082)	171,18 \$

No paiement: S15020	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE	Montant: 1 453,64 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	24402362	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8496)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8496)	1 453,64 \$

No paiement: S15021	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 03052	Nom: ZONE TECHNOLOGIE	Montant: 325,41 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-17	119640	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8495)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8495)	325,41 \$

No paiement: S15022	Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 95786	Nom: 30 IMAGES MEDIA	Montant: 1 379,70 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
--------------	------------	------------	--------------	------------------------------	---------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S15022		Date: 2021-07-08	Référence Fourn.: 95786	Nom: 30 IMAGES MEDIA	Montant: 1 379,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-14	30IM1090	SERVICE DE WEB DIFFUSION POUR LA SEANCE DU 14 JUIN 2021 (2021-9007)	Georges Pichet	Georges Pichet (2021-9007)	1 379,70 \$
No paiement: S15023		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 05506	Nom: ABC Recreation Quebec Inc.	Montant: 3 054,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-28	0000293-IN	BANCS COMMÉMORATIFS (2021-1193)	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet (2021-1193)	3 054,66 \$
No paiement: S15024		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 02787	Nom: AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	Montant: 1 994,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-07	66545	POMPE POUR PISCINE SEAWAY (2021-6982)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-6982)	1 132,50 \$
2021-06-22	66351	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (2021-6843)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6843)	862,31 \$
No paiement: S15025		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 02700	Nom: ARCHE DE NOE	Montant: 603,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-23	6423	SERVICE ANIMALIER (2021-9006)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9006)	603,62 \$
No paiement: S15026		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 58573	Nom: ARCHITECTURE BL	Montant: 4 139,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	21-0606	HONORAIRES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE (2021-1341)	Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021-1341)	4 139,10 \$
No paiement: S15027		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 59121	Nom: BC2 GROUPE CONSEIL INC.	Montant: 485,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-09	FAC39991	EXPERTISE PROFESSIONNELLE EN URBANISME AU 4 JUIN 2021 (2021-4006)	Anik Fortin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-4006)	485,77 \$
No paiement: S15028		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 01852	Nom: BELANGER SAUVE AVOCATS	Montant: 9 611,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-04	396255	VOIR CREDIT 20210609	Mélissa Mercure		10 228,52 \$
2021-06-09	20210609	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 396255	Mélissa Mercure		(10 228,52 \$)
2021-06-04	396255.	SERVICES PROFESSIONNELS - DOSSIER 18368 / 12758	Mélissa Mercure		9 611,97 \$
No paiement: S15029		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 52295	Nom: CARPELL SURFACES	Montant: 543,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-25	6318	ENTRETIEN DES TERRAINS SYNTHÉTIQUES (2021-9000)	Ronald Laurin	Sylvain Cadieux (2021-9000)	543,74 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15030		2021-07-16	59272	CATHY EUGENE, CRHA	750,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-20	107	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE	Mélissa Mercure		750,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15031		2021-07-16	04640	CONSTRUCTION DJL INC	2 311,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-10	2021 18033110	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2021-7122)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-7122)	682,64 \$
2021-06-21	2021 18037993	ASPHALTE ROUTIER (2021-7058)	Jean-François Blanchette	Ronald Laurin (2021-7058)	1 065,82 \$
2021-06-22	2021 18037957	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Jean-François Blanchette	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	270,26 \$
2021-06-28	2021 18041005	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	292,47 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15032		2021-07-16	03225	EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC	896,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-02	143256	ACHAT DE MASQUES (2021-1232)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1232)	896,81 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15033		2021-07-16	51215	FIDEMA GROUPE CONSEILS INC.	2 094,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-13	RVSJ17001-71	SERVICES PROFESSIONNELS - ASSURANCES (2021-7126)	Cassandra Comin Bergor	Sandra Ruel (2021-7126)	2 094,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15034		2021-07-16	01289	GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	1 494,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-23	03P1141	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-7055)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-7055)	1 494,50 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15035		2021-07-16	52014	ICO TECHNOLOGIES	569,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-07	24733	SUPPORT INFORMATIQUE (2021-7123)	Cassandra Comin Bergor	Francis Blondeau (2021-7123)	569,13 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15036		2021-07-16	00164	IMPRIMERIE MASKA INC	494,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-23	F-143065	ACCROCHE PORTE (2021-1296)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2021-1296)	494,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15037		2021-07-16	03271	LALEMA INC	320,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-22	373138	ACHAT DE MATÉRIEL POUR PISCINE (2021-1273)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1273)	320,92 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S15038	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04101	Nom: LIBRAIRIE ALIRE	Montant: 525,26 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	174583	ACHAT DE LIVRES (2021-1043)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1043)	525,26 \$

No paiement: S15039	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 7 328,85 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	173983	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	413,02 \$
2021-06-25	174203	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	783,14 \$
2021-06-18	173982	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	1 029,63 \$
2021-06-18	173984	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	925,79 \$
2021-06-25	174205	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	636,88 \$
2021-06-25	174207	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	78,59 \$
2021-06-25	174204	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	87,99 \$
2021-06-25	174206	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	589,16 \$
2021-06-15	173908	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	1 034,88 \$
2021-06-15	173909	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	191,78 \$
2021-06-08	173625	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	176,14 \$
2021-06-08	173626	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	784,09 \$
2021-06-07	173624	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	644,91 \$
2021-06-03	173557	RETOUR DE VOLUME (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	(28,30 \$)
2021-06-03	173558	RETOUR DE BANDE DESSINÉE (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	(18,85 \$)

No paiement: S15040	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	Montant: 402,20 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	23111975-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-7011)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-7011)	402,20 \$

No paiement: S15041	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 79,66 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-16	21194025-00	RETOUR DE PIÈCES (2021-8465)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8465)	(143,72 \$)
2021-06-23	21194675-00	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8509)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8509)	26,53 \$
2021-06-15	21193946-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8494)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8494)	216,89 \$
2021-06-29	21193901-00	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8488)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8488)	20,61 \$
2021-06-08	21190686-00	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8399)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8399)	171,48 \$
2021-06-29	21195030-00	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8521)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8521)	27,97 \$
2021-06-16	21194028-00	RETOUR DE PIÈCES (2021-8465)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8465)	(257,54 \$)
2021-06-16	21193946-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8494)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8494)	85,10 \$
2021-06-16	21194029-00	RETOUR DE MARCHANDISE (2021-8465)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8465)	(296,15 \$)
2021-06-29	21194967-00	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8519)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8519)	228,49 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S15042		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC	Montant: 97,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-28	FA-53932	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8513)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8513)	97,71 \$
No paiement: S15043		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 03499	Nom: NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant: 330,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-23	404583604	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1315)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1315)	330,16 \$
No paiement: S15044		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 01304	Nom: PARAGRAPHÉ LIBRAIRIE	Montant: 365,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-25	213337	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)	56,70 \$
2021-06-18	213246	ACHAT DE LIVRE (2021-1044)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)	308,66 \$
No paiement: S15045		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 51529	Nom: PG SOLUTIONS INC.	Montant: 551,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-22	STD44316	LOI - FORME ET CONTENU MINIMAL (2021-1011)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2021-1011)	551,88 \$
2021-05-12	CESA42045	VOIR CRÉDIT NO. CESA42606	Francis Blondeau		918,85 \$
2021-06-22	CESA42606	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE CESA42045	Francis Blondeau		(918,85 \$)
No paiement: S15046		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 03621	Nom: PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	Montant: 340,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	131123	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-7053)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-7053)	340,97 \$
No paiement: S15047		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 05751	Nom: PNEUS SOUTHWARD	Montant: 1 250,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-22	131325	ACHAT DE PNEUS (2021-8544)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8544)	1 250,10 \$
No paiement: S15048		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 50007	Nom: SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES (POSTES CANADA)	Montant: 2 927,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-28	9784517816	MAGAZINE DE JUIN 2021	Francis Blondeau		2 927,26 \$
No paiement: S15049		Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 05586	Nom: PRECICOM TECHNOLOGIES INC.	Montant: 747,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	37310	MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1124)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1124)	747,34 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S15050	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 00950	Nom: RELIURE TRAVACTION (1991) INC	Montant: 423,80 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-23	117577	RELIURE DE VOLUMES (2021-1046)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1046)	423,80 \$
No paiement: S15051	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 59948	Nom: SECURITE X GUARD	Montant: 603,62 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-17	4551	SERVICES PROFESSIONNELS - AGENT DE SÉCURITÉ (2020-9113)	Martin Latulippe	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9113)	603,62 \$
No paiement: S15052	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant: 89,11 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	261113	SERVICE DE SERRURIER (2021-6984)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-6984)	89,11 \$
No paiement: S15053	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 01217	Nom: SOCIETE DE SAUVETAGE	Montant: 1 740,80 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-08	200379	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2021-7140)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2021-7140)	374,02 \$
2021-06-08	200380	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2021-7140)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2021-7140)	1 366,78 \$
No paiement: S15054	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 50091	Nom: SYLVIE THEROUX	Montant: 3 082,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-12	20210712	CAMP DE JOUR - SEMAINES DU 28 JUIN ET 5 JUILLETS (2021-9078)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9078)	3 082,00 \$
No paiement: S15055	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 03693	Nom: TENAQUIP	Montant: 141,34 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-23	13975531-00	ACHAT DE MATÉRIEL POUR PISCINES (2021-1313)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1313)	141,34 \$
No paiement: S15056	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 04053	Nom: TRILOGIE GROUPE CONSEIL	Montant: 1 698,11 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-21	2025-865	SERVICES INFORMATIQUES	Francis Blondeau		1 698,11 \$
No paiement: S15057	Date: 2021-07-16	Référence Fourn.: 05631	Nom: RÉNOVATION JOMPHE (9214-0839 QUEBEC INC.)	Montant: 4 883,10 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-24	100562	TRAVAUX DE RÉNOVATION AU 81 HOOPER (2021-5016)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-5016)	4 118,52 \$
2021-06-24	100563	TRAVAUX DE RÉNOVATION AU 35 FORT (2021-7063)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7063)	764,58 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S15058	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 58015	Nom: ACCESS INFORMATION MANAGEMENT OF CANADA (DOCU-DEPOT INC.)	Montant: 164,29 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	NBS0679525	SERVICE DE DECHIQUETAGE (2020-9106)	Cassandra Comin Bergor	Lucille Angers (2020-9106)	164,29 \$
No paiement: S15059	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 05888	Nom: ADAM SERVICES	Montant: 758,84 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	2021-0934	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2021-7129)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7129)	758,84 \$
No paiement: S15060	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 02603	Nom: AQUA DATA	Montant: 9 389,69 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	20520	INSPECTION ANNUELLE DES BORNES D'INCENDIE (2019-9575)	Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2019	9 389,69 \$
No paiement: S15061	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 02837	Nom: AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC	Montant: 832,28 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	341488	ACHAT DE MATÉRIEL POUR PISCINE (2021-1319)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1319)	774,65 \$
2021-04-29	NCRVR0000452	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 337376	Dominique-Anne Soucie		(2,16 \$)
2021-06-30	341524	ACHAT DE MATÉRIEL POUR PISCINE (2021-1317)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1317)	59,79 \$
No paiement: S15062	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 02787	Nom: AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	Montant: 1 057,76 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	66289	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES - CHLORE POUR LA FONTAINE DU PARC GORDON (202	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-1280)	459,90 \$
2021-06-30	66477	ACHAT DE MATÉRIEL POUR PISCINE (2021-1032)	Dominique-Anne Soucie	Georges Pichet (2021-1032)	597,86 \$
No paiement: S15063	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 02700	Nom: ARCHE DE NOE	Montant: 632,36 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-01	6430	SERVICE ANIMALIER (2021-9006)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9006)	172,46 \$
2021-07-01	6431	SERVICE ANIMALIER (2021-9006)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9006)	459,90 \$
No paiement: S15064	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 00036	Nom: ASCENSEURS TK CANADA LIMITED	Montant: 112,82 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-01	1963782	ENTRETIEN DE L'ASCENSEUR AU 55 ARGYLE - JUILLET 2021 (2021-9012)	Ronald Laurin	Ghislain L'Écuyer (2021-9012)	112,82 \$
No paiement: S15065	Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 59121	Nom: BC2 GROUPE CONSEIL INC.	Montant: 5 270,17 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020-12-26	FAC37723	HONORAIRES PROFESSIONNELS -RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME (20	Anik Fortin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9622)	5 270,17 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S15066		2021-07-22	01852	BELANGER SAUVE AVOCATS	5 563,76 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-02	396999	SERVICES PROFESSIONNELS - DOSSIER 18368 / 12758		Mélissa Mercure		5 563,76 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S15067		2021-07-22	02116	BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC	217,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	T0058185-30-06-21	SCC - VACCINATION EN PDS BLM PREMIÈRE VISITE		Mélissa Mercure		217,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S15068		2021-07-22	05691	CENTRE DU CAMION ET REMORQUES CAMTEK INC.	2 998,83 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	F41638	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8522)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8522)	2 998,83 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S15069		2021-07-22	03205	CHAUSSURES 22 SECURITE	2 197,03 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	210608	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2021-7068, 2021-9015)		Ronald Laurin	Éric Painchaud (2021-7068), Ronald Laurin (2021-9015)	2 197,03 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S15070		2021-07-22	51871	COGINOV INC. (GCI)	1 086,51 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-03-17	4870	AJUSTEMENT AU CONTRAT DE SUPPORT ANNUEL DE MARS A SEPTEMBRE 2021 (2021-71)		Cassandra Comin Bergor	Francis Blondeau (2021-7142)	1 086,51 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S15071		2021-07-22	04640	CONSTRUCTION DJL INC	2 202,21 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	2021 18041723	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)		Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9102)	212,42 \$
2021-06-29	2021 18041146	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)		Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	373,92 \$
2021-06-28	2021 18041540	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)		Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9102)	393,61 \$
2021-06-21	2021 18041539	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)		Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9102)	413,50 \$
2021-06-09	2021 18041538	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)		Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9102)	202,39 \$
2021-06-03	2021 18041535	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)		Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-9102)	606,37 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S15072		2021-07-22	54757	DE LA COUR A LA TABLE	2 100,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-10	098-21	ANIMATION DE CAMP DE JOUR - MISSION POTAGERE DU 5 AU 9 JUILLET 2021 (2021-9077)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-9077)	2 100,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S15073		2021-07-22	04349	ELECTRIMAT LTEE	363,40 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	FC00370477	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6976)		Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6976)	102,84 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15073		2021-07-22	04349	ELECTRIMAT LTEE	363,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	FC00370354	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6976)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6976)	119,87 \$
2021-06-30	FC00370400	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6975)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6975)	32,59 \$
2021-06-30	FC00370399	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-6975)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6975)	108,10 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15074		2021-07-22	00041	ENSEIGNES BROMAR INC (LES)	567,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-01	55182	ACHAT DE VINYLE AUTOCOLLANT POUR VÉHICULE (2021-8506)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8506)	567,69 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15075		2021-07-22	05649	EQUIPEMENTS C.M. INC. (LES)	203,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-28	CM15364	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8514)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8514)	203,34 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15076		2021-07-22	05892	EQUIPEMENTS GST GAZ SOUDURE TECH	124,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	38160	PROPANE (2021-7060)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-7060)	124,87 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15077		2021-07-22	05560	EXCAVATION CIVILPRO INC.	1 587 229,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-07	004105	DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 2 - RECONSTRUCTION DES RUES BROMLEY, OSBORNE ET	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9067)	1 373 406,98 \$
2021-07-08	004107	DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 6B - RÉFECTIONS DES INFRASTRUCTURES RUE RIVERSID	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9081)	9 773,29 \$
2021-07-08	004106	DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 6A - RÉFECTIONS DES INFRASTRUCTURES RUE RIVERSID	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9081)	204 049,52 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15078		2021-07-22	01289	GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	1 541,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-02	03P7208	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8523)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8523)	486,09 \$
2021-07-02	03P7021	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8520)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8520)	1 055,14 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15079		2021-07-22	05124	Groupe ABS Inc.	3 161,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-07	139277	SERVICES PROFESSIONNELS - REPARATION D'AQUEDUC A L'INTERSECTION CHURCHIL	Eric Painchaud	Georges Pichet (2021-9068)	3 161,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15080		2021-07-22	01129	GROUPE LABERGE REMORQUAGE	298,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	571706	APPEL DE SERVICE AVEC PLATEFORME (2021-7130)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7130)	149,47 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15080		2021-07-22	01129	GROUPE LABERGE REMORQUAGE	298,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-25	571892	APPEL DE SERVICE AVEC PLATEFORME (2021-7130)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7130)	149,47 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15081		2021-07-22	59197	IMPRESSION ND	304,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	2948	PANNEAU EN COROPLAST (2021-1318)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-1318)	304,69 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15082		2021-07-22	04555	INDUSTRIES GARANTIES LTEE (LES)	3 150,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-15	20210715	LIBERATION DE LA GARANTIE D'EXECUTION DU CONTRAT 16BA04	Patricia Gutierrez		3 150,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15083		2021-07-22	59920	KARYNE ARCHITECTE PAYSAGISTE (KAP) INC.	25 725,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	F2081-3171	AMÉNAGEMENT DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX (2020-9103)	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2020	25 725,66 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15084		2021-07-22	04119	LIBRAIRIE LE FURETEUR	1 148,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-29	174249	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	49,19 \$
2021-06-30	174285	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	55,44 \$
2021-06-30	174287	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	29,35 \$
2021-06-30	174284	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	146,63 \$
2021-06-29	174281	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	496,81 \$
2021-06-29	174280	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	325,03 \$
2021-06-29	174248	ACHAT DE LIVRES (2021-2509)	Marie Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	46,04 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15085		2021-07-22	01258	LIBRAIRIE RENAUD BRAY	371,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-22	CW24324068	ACHAT DE JEUX EXTERIEURS POUR EMPRUNT (2021-7146)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7146)	219,83 \$
2021-05-07	CW24371802	ACHAT DE JEUX EXTÉRIEURS POUR EMPRUNT (2021-7146)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7146)	127,02 \$
2021-04-08	CW24281512	ACHAT DE JEUX EXTERIEURS POUR EMPRUNT (2021-7146)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7146)	24,42 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15086		2021-07-22	05775	MBM EXTERMINATION INC.	201,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	7082	CONTRÔLE PARASITAIRE (2021-7061)	Sylvain Cadieux	Ghislain L'Écuyer (2021-7061)	201,21 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S15087		Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 04347	Nom: MONTMORENCY FORD (1997) INC	Montant: 473,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-28	972246	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-8517)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8517)	473,20 \$
No paiement: S15088		Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 04199	Nom: NAVADA LTÉE	Montant: 2 880,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-25	284838	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - TRAVAUX A L'ARENA - REMPLACEMENT DE MOTEUR DE CO	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-1279)	2 880,12 \$
No paiement: S15089		Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 01304	Nom: PARAGRAPHÉ LIBRAIRIE	Montant: 622,86 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-26	213363	ACHAT DE LIVRES (2021-1044)	Marie Hélène Bohémier	Georges Pichet (2021-1044)	622,86 \$
No paiement: S15090		Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 59991	Nom: PAUL IMBEAULT	Montant: 1 757,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-02	017	SERVICES PROFESSIONNELS - CADENASSAGE DU 21 JUIN AU 2 JUILLET 2021 (2020-9123)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9123)	1 757,74 \$
No paiement: S15091		Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 58197	Nom: PIANOZIK	Montant: 344,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-15	1191	MARDI ET JEUDI DE LA PLACE - ANIMATION SPECTACLE DU 22 JUILLET (2021-7066)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-7066)	344,93 \$
No paiement: S15092		Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 53433	Nom: QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant: 1 107,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-18	QCM-100749	RETOUR DE MARCHANDISE (2021-1159)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1159)	(376,89 \$)
2021-06-17	Q2040721	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1238)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1238)	227,65 \$
2021-06-30	Q2042540	ENTRETIEN DES IMPRIMANTES - JUIN 2021	Francis Blondeau		1 112,74 \$
2021-06-11	Q2039937	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1238)	Maxime Marquis	Francis Blondeau (2021-1238)	143,96 \$
No paiement: S15093		Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 04673	Nom: QUARANTE-ZERO INC	Montant: 15 597,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	2021-30	ANIMATION CAMPS DE JOUR 2021 - TENNIS BALANCE DE 50% DU CAMP 1 (2021-9091)	Dominique-Anne Soucie	Georges Pichet (2021-9091)	1 573,43 \$
2021-06-30	2021-29	ANIMATION CAMP DE JOUR 2021 - TENNIS 50% DES CAMPS 1 A 9	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet (2021-9091)	14 024,08 \$
No paiement: S15094		Date: 2021-07-22	Référence Fourn.: 50611	Nom: SANTINEL INC.	Montant: 298,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-29	275137	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2021-7143)	Mélissa Mercure	Dominique Anne-Soucie (2021-7143)	298,94 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:	S15095	Date:	2021-07-22	Référence Fourn.:	04799	Nom:	SECURITE INCENDIE SAINT-HUBERT INC	Montant:	172,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-07-01	38504	SURVEILLANCE DE BÂTIMENT - 1ER JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022 - 81 HOOPER (2021-712)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7127)		172,46 \$	
No paiement:	S15096	Date:	2021-07-22	Référence Fourn.:	03971	Nom:	SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant:	62,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-03	260517	ACHAT D'UN CADENAS POUR LES JARDINS COMMUNAUTAIRES (2021-7138)			Martin Latulippe	Sylvain Cadieux (2021-7138)		41,34 \$	
2021-06-03	260518	ACHAT DE CLÉS (2021-7139)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-7139)		21,28 \$	
No paiement:	S15097	Date:	2021-07-22	Référence Fourn.:	04747	Nom:	SERVICES DE PORTES COMEAU 1998 INC	Montant:	288,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-29	17754	APPEL DE SERVICE -PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - 35 ABERDEEN (2021-7131)			Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7131)		288,59 \$	
No paiement:	S15098	Date:	2021-07-22	Référence Fourn.:	52048	Nom:	STEPHANIE TETREAU	Montant:	78,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-07-02	21-120	RÉVISION LINGUISTIQUE - PLAN DEVELOPPEMENT DURABLE ET MAGAZINE SAINT-LAMBERT			Catherine Langevin	Catherine Langevin (2021-9065)		78,75 \$	
No paiement:	S15099	Date:	2021-07-22	Référence Fourn.:	03131	Nom:	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC	Montant:	1 120,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-14	FC-292951	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2021-6085)			Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-6085)		1 120,19 \$	
No paiement:	S15100	Date:	2021-07-22	Référence Fourn.:	03693	Nom:	TENAQUIP	Montant:	64,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-30	13975531-01	ACHAT DE MATÉRIEL POUR LA PISCINE (2021-1313)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1313)		64,28 \$	
No paiement:	S15101	Date:	2021-07-22	Référence Fourn.:	59630	Nom:	BATTERIES EXPERT VPZBE INC	Montant:	1 482,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-17	13059	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8497)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8497)		287,27 \$	
2021-06-17	13060	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8498)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8498)		1 195,51 \$	
No paiement:	S15102	Date:	2021-07-30	Référence Fourn.:	02489	Nom:	APSAM - ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTE ET LA SECURITE D	Montant:	85,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-06-29	21561	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2021-7162)			Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2021-7162)		85,00 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S15103	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 02837	Nom: AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC	Montant: 770,79 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	341869	ACHAT DE MATÉRIEL POUR LA PISCINE INTÉRIEURE (2021-1319)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1319)	770,79 \$
No paiement: S15104	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 02787	Nom: AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	Montant: 645,01 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-08	66607	ACHAT DE MATÉRIEL POUR LA PISCINE PRÉVILLE (2021-6859)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6859)	645,01 \$
No paiement: S15105	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 59121	Nom: BC2 GROUPE CONSEIL INC.	Montant: 1 724,63 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-07	FAC40407	HONORAIRES PROFESSIONNELS AU 30 JUIN 2021 (2021-9104)	Anik Fortin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Éric Painchaud (2021-9	1 724,63 \$
No paiement: S15106	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 01852	Nom: BELANGER SAUVE AVOCATS	Montant: 1 929,86 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-09	397259	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS AU 30 JUIN 2021 DOSSIER 21490/24	Cassandra Comin Bergor		1 929,86 \$
No paiement: S15107	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 03232	Nom: BRANDT (NORTRAX)	Montant: 617,23 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	13 8215384	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8529)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8529)	617,23 \$
No paiement: S15108	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 704,36 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	2021 18043769	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	462,78 \$
2021-07-09	2021 18045427	ASPHALTE ROUTIER (2021-1042)	Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	241,58 \$
No paiement: S15109	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 50147	Nom: DEROME DESIGN INC.	Montant: 1 563,66 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-06	3823	FRAIS DE GRAPHISME POUR PIANO PUBLIC (2021-7125)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-7125)	275,94 \$
2021-07-06	3824	SERVICE DE GRAPHISME (2021-2506)	Catherine Langevin	Catherine Langevin (2021-2506)	551,88 \$
2021-07-06	3826	SERVICE DE GRAPHISME (2021-7171)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2021-7171)	735,84 \$
No paiement: S15110	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04060	Nom: DUFRESNE HEBERT COMEAU AVOCATS (DHC)	Montant: 1 293,47 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	175025	SERVICES PROFESSIONNELS JUSQU'AU 30 JUIN 2021	Cassandra Comin Bergor		1 293,47 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15111		2021-07-30	04349	ELECTRIMAT LTEE	727,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-07	FC00371764	PIÈCES POUR ÉCLAIRAGE DE RUES (2021-6977)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6977)	727,34 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15112		2021-07-30	04453	ELECTROMEGA LTEE	193,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-07	INV22R-10653	PIÈCES POUR ÉCLAIRAGE DE RUES (2021-6979)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6979)	193,16 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15113		2021-07-30	05484	Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	8 278,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-05	3526	ÉLAGAGE DU 27 JUIN AU 3 JUILLET 2021 (2020-4017)	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2020)	8 278,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15114		2021-07-30	58418	ENERGENIA INC.	4 828,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-29	H19043-4	MODIFICATION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE À LA BIBLIOTHÈQUE (2019-4020)	Eric Painchaud	Georges Pichet (2019-4020)	4 828,95 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15115		2021-07-30	03036	ENTREPRISES MICHAUVILLE INC (LES)	458 081,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-13	33441	DECOMPTE NO. 17 - PROJET RIVERSIDE - PORTION SAINT-LAMBERT (2019-9574)	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2019)	289 944,29 \$
2021-07-13	33442	DECOMPTE NO. 17 - PROJET RIVERSIDE - PORTION AGGLO (2019-9574)	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2019)	168 137,22 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15116		2021-07-30	02154	EUROFINS ENVIRONEX	1 198,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-31	672288	ÉCHANTILLONGE DÉPÔT À NEIGE (2019-9569)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2019-9569)	380,89 \$
2021-05-31	672292	ÉCHANTILLONGE D'EAU (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)	103,48 \$
2021-05-31	672291	ÉCHANTILLONGE D'EAU (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)	8,05 \$
2021-05-31	672289	ÉCHANTILLONGE D'EAU (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)	677,20 \$
2021-05-31	672290	ÉCHANTILLONGE D'EAU (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)	28,74 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15117		2021-07-30	01289	GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	651,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	03P7548	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8535)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8535)	338,20 \$
2021-07-07	03P7920	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8536)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8536)	312,95 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15118		2021-07-30	59197	IMPRESSION ND	102,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15118		2021-07-30	59197	IMPRESSION ND	102,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-04	2958	ACHAT DE COROPLAST (2021-1323)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-1323)	44,84 \$
2021-07-07	2990	IMPRESSION DE CARTES D'AFFAIRE (2021-1331)	Jacques Des Ormeaux	Francis Blondeau (2021-1331)	57,49 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15119		2021-07-30	59108	IMPRESSION NUMERIX INC.	6 469,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	65120	IMPRESSION MAGAZINE MUNICIPAL (2020-4027)	Catherine Langevin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-4027)	6 469,07 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15120		2021-07-30	04555	INDUSTRIES GARANTIES LTEE (LES)	8 803,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-04-28	S 60394REV	APPEL DE SERVICE AU 490 MERCILLE (2021-5018)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-5018)	8 803,61 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15121		2021-07-30	00613	INSIGHT CANADA INC	56,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-08	721503086	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1301)	Jacques Des Ormeaux	Francis Blondeau (2021-1301)	56,17 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15122		2021-07-30	01258	LIBRAIRIE RENAUD BRAY	4,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-07	CWQ24452520	RETOUR DE LIVRES (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1045)	(108,99 \$)
2021-06-22	CW24487126	LOCATION DE LIVRES (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1045)	71,30 \$
2021-06-30	CW24502210	LOCATION DE LIVRES (2021-1045)	Marie Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1045)	41,95 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15123		2021-07-30	04702	LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	1 237,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-07	23204333-00	ACHAT DE MATÉRIEAUX POUR PISCINE PRÉVILLE (2021-6978)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6978)	271,53 \$
2021-07-08	23204317-00	ACHAT DE MATÉRIEAUX POUR PISCINE PRÉVILLE (2021-6978)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-6978)	965,58 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15124		2021-07-30	04718	M. BRIEN ELECTRIQUE INC	1 538,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-06-30	35892	BRANCHEMENT ET DÉBRANCHEMENT DU MARCHÉ PUBLIC DE SAINT-LAMBERT (2021-716)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2021-7161)	781,83 \$
2021-06-30	35891	LOCALISATION GUIDE POUR CÂBLE DÉFECTUEUX SOUS TERRE POUR ÉCLAIRAGE DE P	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7150)	218,45 \$
2021-06-30	35890	LOCALISATION FILS DE LAMPADAIRE - NAVARRE (2021-7165)	Nicolas Beaudoin	Jacques Des Ormeaux (2021-7165)	538,64 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15125		2021-07-30	05896	MACPEK INC.	8,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S15125	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 8,14 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-06	21195030-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8521)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8521)	8,14 \$
No paiement: S15126	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 05775	Nom: MBM EXTERMINATION INC.	Montant: 172,46 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-06	7102	CONTRÔLE PARASITAIRE (2021-7132)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2021-7132)	172,46 \$
No paiement: S15127	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04347	Nom: MONTMORENCY FORD (1997) INC	Montant: 264,57 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-06	972736	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2021-8534)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-8534)	264,57 \$
No paiement: S15128	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04199	Nom: NAVADA LTÉE	Montant: 2 314,15 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-23	285280	APPEL DE SERVICE AU 616 OAK (2021-7153)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7153)	367,92 \$
2021-06-25	284824	APPEL DE SERVICE AU 616 OAK (2021-7153)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7153)	416,79 \$
2021-06-25	284825	APPEL DE SERVICE - ENTRETIEN DE L'ARÉNA (2021-7153)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7153)	1 529,44 \$
No paiement: S15129	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 03499	Nom: NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant: 3 495,50 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-08	404619220	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1332)	Jacques Des Ormeaux	Martin Latulippe (2021-1332)	24,40 \$
2021-07-07	404615838	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1305)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2021-1305)	3 471,10 \$
No paiement: S15130	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 03135	Nom: PEP CONCEPT INC	Montant: 854,72 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-09	30834	ACHAT DE MATÉRIEL CAMPS DE JOUR (2021-1307)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1307)	854,72 \$
No paiement: S15131	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 51529	Nom: PG SOLUTIONS INC.	Montant: 92,85 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-05	STD44522	DROIT MENSUEL D'UTILISATION LUDI (2021-9040)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2021-9040)	92,85 \$
No paiement: S15132	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 95387	Nom: PREVENTION ET FORMATION MGP S.E.N.C.	Montant: 1 235,98 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-07	21088	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE	Mélissa Mercure		1 235,98 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement: S15133	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 50685	Nom: PROGAZON SAINT-LAMBERT INC.	Montant: 22 766,90 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-08	1630	TONTE DE PELOUSE LOT A B ET C (2021-9018)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9018)	22 766,90 \$
No paiement: S15134	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 53433	Nom: QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant: 205,58 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-04-26	Q2035224	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2021-1159)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1159)	205,58 \$
No paiement: S15135	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04673	Nom: QUARANTE-ZERO INC	Montant: 1 778,66 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-08	2021-42	BALANCE DU 50% DU CAMP SPÉCIALISÉ #2 (2021-9091)	Dominique-Anne Soucie	Georges Pichet (2021-9091)	1 778,66 \$
No paiement: S15136	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04706	Nom: QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant: 305,20 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-05	0512806	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2021-6089)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-6089)	305,20 \$
No paiement: S15137	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 00950	Nom: RELIURE TRAVACTION (1991) INC	Montant: 621,32 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-07-07	117751	RELIURE DE VOLUMES (2021-1046)	Marie Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2021-1046)	621,32 \$
No paiement: S15138	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04799	Nom: SECURITE INCENDIE SAINT-HUBERT INC	Montant: 298,94 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-28	39755	APPEL DE SERVICE AU 880 RIVERSIDE (2021-7151)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2021-7151)	298,94 \$
No paiement: S15139	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.	Montant: 123 958,47 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-05-31	N60001692091	COLLECTE DES DÉCHETS + ORGANIQUE + RECYCLAGE (2021-9093)	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	111 248,36 \$
2021-07-01	N60001692635	COLLECTES DES RÉSIDUS VERTS ET DES ENCOMBRANTS (2021-9093)	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	12 710,11 \$
No paiement: S15140	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 05977	Nom: SOLUTIONS BCITI INC.	Montant: 47,37 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-06-30	841	ABONNEMENT MENSUEL JUIN 2021 (2021-9002)	Francis Blondeau	Georges Pichet (2021-9002)	47,37 \$
No paiement: S15141	Date: 2021-07-30	Référence Fourn.: 04053	Nom: TRILOGIE GROUPE CONSEIL	Montant: 1 601,63 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur- Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2021-06-21 AU 2021-07-31

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15141		2021-07-30	04053	TRILOGIE GROUPE CONSEIL	1 601,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	2026-902	SERVICES INFORMATIQUES	Francis Blondeau		1 601,63 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15142		2021-07-30	00019	WURTH CANADA LTEE	85,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-05	24423284	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2021-7121)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2021-7121)	85,54 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S15143		2021-07-30	95786	30 IMAGES MEDIA	4 828,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-07-07	30IM1096	SERVICE DE WEB DIFFUSION POUR LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUILLET 2021 (20	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet (2021-9007)	1 149,75 \$
2021-07-07	30IM1094	SERVICE DE WEB DIFFUSION POUR LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021 (20	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet (2021-9007)	1 149,75 \$
2021-07-07	30IM1095	SERVICE DE WEB DIFFUSION POUR LA SEANCE DU 5 JUILLET 2021 (2021-9007)	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet (2021-9007)	1 379,70 \$
2021-07-07	30IM1097	SERVICE DE WEB DIFFUSION POUR LA RENCONTRE DU COMITE DEMOLITION DU 6 JUILL	Jacques Des Ormeaux	Georges Pichet (2021-9007)	1 149,75 \$
Grand total :					4 150 533,41 \$



Transactions bancaires
Du : 2021-06-21 au : 2021-07-31
Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2021-06-21	Remboursement caisse bibliothèque # 6012	13,95
2021-06-21	Salaires nets période 25	235 021,41
2021-06-25	Déductions à la source - fédéral - période 24	5 856,94
2021-06-25	Déductions à la source - fédéral - période 24	5 602,84
2021-06-25	Déductions à la source - provincial - période 24	30 469,15
2021-06-25	Remise - Pension alimentaire période 24	289,96
2021-06-25	Remise mensuelle - Régime volontaire d'épargne retraite	1 235,62
2021-06-28	Salaires nets période 26	60 330,42
2021-06-30	Déclaration annuelle de renseignements 2020 – Retraite Québec	2 755,00
2021-07-02	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	9,84
2021-07-02	Frais Interac - Global Payments - Finance	132,04
2021-07-02	Frais Interac - Global Payments - Urbanisme	159,14
2021-07-02	Frais Interac - Global Payments - 81 Hooper	143,29
2021-07-02	Frais Interac - Global Payments - Bibliothèque	149,30
2021-07-02	Frais Interac - Global Payments - Loisirs	171,88
2021-07-02	Frais Interac - Global Payments - Loisirs #2	443,65
2021-07-02	Frais Interac - Global Payments - Tuxedo	56,50
2021-07-02	Frais Interac - Global Payments -B-CITI	171,21
2021-07-02	Frais Interac - Global Payments - Ludik Internet	504,67
2021-07-02	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	136,77
2021-07-06	Déductions à la source - fédéral - période 25	11 018,07
2021-07-06	Déductions à la source - fédéral - période 25	36 420,31
2021-07-06	Déductions à la source - provincial - période 25	116 284,60
2021-07-06	Remise - Pension alimentaire période 25	289,96
2021-07-06	Remise - Pension alimentaire période 25	373,96
2021-07-06	Achat carte de crédit	3 479,81
2021-07-06	Salaires nets période 27	362 205,73
2021-07-07	Frais perception comptes de taxes	1 504,29
2021-07-12	Déductions à la source - fédéral - période 26	3 791,29
2021-07-12	Déductions à la source - fédéral - période 26	5 624,66
2021-07-12	Déductions à la source - provincial - période 26	27 245,93
2021-07-12	Remise - Pension alimentaire période 26	289,96
2021-07-13	Salaires nets période 28	73 239,72
2021-07-15	Frais bancaire pour B-CITI	21,60
2021-07-19	Déductions à la source - fédéral - période 27	14 408,70
2021-07-19	Déductions à la source - fédéral - période 27	60 251,76
2021-07-19	Déductions à la source - provincial - période 27	152 865,75
2021-07-19	Remise - Pension alimentaire période 27	289,96
2021-07-19	Remise - Pension alimentaire période 27	373,96
2021-07-20	Salaire net période 29	231 217,98
2021-07-23	Capital émission - VSL-2019-1	731 000,00
2021-07-23	Intérêts sur obligations - VSL-2019-1	118 937,00
2021-07-23	Intérêts sur obligations - VSL-2019-1	44 385,00
2021-07-23	Intérêts sur obligations - VSL-2019-1	7 181,00
2021-07-23	Intérêts sur obligations - VSL-2019-1	7 854,00
2021-07-23	Intérêts sur obligations - VSL-2019-1	7 492,75
2021-07-26	Capital émission - VSL-2017-1	3 183 000,00
2021-07-26	Intérêts sur obligations - VSL-2017-1	134 473,50
2021-07-26	Intérêts sur obligations - VSL-2017-1	68 929,00
2021-07-26	Intérêts sur obligations - VSL-2017-1	31 830,00
2021-07-26	Intérêts sur obligations - VSL-2012-2	224 680,50
2021-07-26	Intérêts sur obligations - VSL-2012-1	121 236,50



Transactions bancaires
Du : 2021-06-21 au : 2021-07-31
Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2021-07-26	Remise - Pension alimentaire période 28	289,96
2021-07-26	Déductions à la source - provincial - période 28	29 616,28
2021-07-26	Déductions à la source - fédéral - période 28	5 380,88
2021-07-26	Déductions à la source - fédéral - période 28	5 655,15
2021-07-27	Salaire net période 30	58 274,09
2021-07-29	Remise mensuelle - Régime volontaire d'épargne retraite	3 525,06
2021-07-29	Capital émission - VSL-2020-1	1 267 000,00
2021-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2020-1	85 734,00
2021-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2020-1	29 441,50
2021-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2020-1	6 336,50
2021-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2020-1	5 576,00
2021-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2020-1	4 833,75
2021-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2020-1	4 434,50
2021-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2015-1	83 341,25
	Total	7 715 289,75

Ville de Saint-Lambert
Rapport mensuel des transactions portées aux cartes de crédit MasterCard

Période: mi-mai à mi-juin 2021

Date effective de paiement : 2021-07-06

Détenteur	Fournisseur	Description	Montant
Bergonzi, Cassandra	Registre foncier	Consultations du registre foncier	3,00 \$
Fournier, Stéphanie	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Secteur sportif	149,47 \$
	Rona	Soudeuse électrique	803,68 \$
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Secteur aquatique	140,73 \$
	Décathlon Canada	Achats de jeux - Camps de jour	63,24 \$
	Google Suite	Système utilisé pour formation piscine	8,58 \$
	Authorize.net	Frais bancaires pour Tuxedo	33,22 \$
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Camp de jour	73,58 \$
	Taylor Electronic Services	Supports d'haut parleur extérieur	321,30 \$
	Zero Recycle	Boîtes pour recyclage de masque de procédure	1 034,71 \$
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Secteur sportif	55,41 \$
Mercure, Mélissa	iStock	Achat d'images sur iStock photo - Communication	146,02 \$
	Bureau en gros	Achat de cartes de souhaits	113,83 \$
	Courrielleur	Envoi de l'Infolettre - 07 mai 2021 au 07 juin 2021	109,22 \$
	Zoom	Conférence Zoom	23,00 \$
Pichet, Georges	Zoom	Conférence Zoom	23,00 \$
	Zoom	Conférence Zoom	23,00 \$
	Zoom	Conférence Zoom	23,00 \$
	Zoom	Conférence Zoom	23,00 \$
	René Villemure - Éthicien	11 livres "L'éthique pour tous...même vous!"	308,82 \$
Total des achats déclarés à la liste des transactions bancaires			3 479,81 \$

CM-SUBVENTIONS AUX ORGANISMES

Poste comptable : 02-111-00-971

	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Disponible 2021	No. résolution	Date du paiement
Festival Classica						
Versement 1	95 000,00 \$	98 000,00 \$	98 000,00 \$	- \$	2019-01-021	25 février 2021
Versement 2	95 000,00 \$	98 000,00 \$	98 000,00 \$	- \$	2019-01-021	6 mai 2021
Arabesque	15 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
	205 000,00 \$	196 000,00 \$	196 000,00 \$	- \$		
Corporation développement économique (CDE)						
Versement 1	50 000,00 \$	50 000,00 \$	50 000,00 \$	- \$	2019-02-050	27 mai 2021
Versement 2	125 000,00 \$	125 000,00 \$	125 000,00 \$	- \$	2019-02-050	27 mai 2021
Versement 3	22 356,52 \$	125 000,00 \$	- \$	125 000,00 \$	2019-02-050	À venir
Participation au magazine Vivre Saint-Lambert	7 500,00 \$	- \$	6 875,00 \$	(6 875,00) \$		
Illumination centre-ville - Hiver 2020	34 323,48 \$	- \$	- \$	- \$		
Projet d'ambiance - Parc du Village	5 269,73 \$	- \$	- \$	- \$		
Projet de piétonnisation de l'avenue Victoria	15 065,70 \$	- \$	- \$	- \$		
	259 515,43 \$	300 000,00 \$	181 875,00 \$	118 125,00 \$		
Sous-total	464 515,43 \$	496 000,00 \$	377 875,00 \$	118 125,00 \$		
Autres organismes		104 000,00 \$				
103,3 FM la radio allumée	- \$	- \$	- \$	- \$		
Centre de Bénévolat de la Rive-Sud	- \$	- \$	3 000,00 \$	(3 000,00) \$	2021-01-06	28 janvier 2021
Chorale des enfants de la Rive-Sud	4 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Club de bowling de Saint-Lambert	- \$	- \$	8 510,00 \$	(8 510,00) \$	2021-02-37	4 mars 2021
Conseil des aînés de Saint-Lambert	15 000,00 \$	- \$	15 000,00 \$	(15 000,00) \$	2021-03-67	15 avril 2021
Conservatoire de musique de la Montérégie	5 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Croix-Rouge canadienne	- \$	- \$	- \$	- \$	2021-07-242	À venir
David La Rue	- \$	- \$	1 300,00 \$	(1 300,00) \$	2021-02-35	4 mars 2021
Foire d'art contemporain de Saint-Lambert	15 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	2021-07-243	À venir
Fondation La Mosaïque	250,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Grande Guignolée des médias de la Rive-Sud	1 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
La Traversée	- \$	- \$	4 000,00 \$	(4 000,00) \$	2021-01-06	28 janvier 2021
Lea-Jeanne Tremblay	- \$	- \$	800,00 \$	(800,00) \$	2021-02-36	4 mars 2021
Lumina Conseil	- \$	- \$	3 500,00 \$	(3 500,00) \$	2021-03-85	20 mai 2021
Maili-Jade Ouellet	500,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Moisson Rive-Sud	- \$	- \$	3 000,00 \$	(3 000,00) \$	2021-01-06	28 janvier 2021
Opération Nez rouge	- \$	- \$	- \$	- \$		
Réseau écocitoyen de Saint-Lambert	3 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
RTL - Transport des aînés	66 841,52 \$	- \$	- \$	- \$		
Saint-Lambert en fête	249,69 \$	- \$	- \$	- \$		
Société canadienne du cancer	45,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Société chorale de Saint-Lambert	12 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Société d'histoire Mouillepiep	5 873,21 \$	- \$	- \$	- \$		
Un vélo une ville	- \$	- \$	- \$	- \$		
Ajustement	(7 500,00) \$	- \$	- \$	- \$		
	121 259,42 \$	104 000,00 \$	39 110,00 \$	64 890,00 \$		
Transfert budgétaire	- \$	- \$	- \$	- \$		
Total	585 774,85 \$	600 000,00 \$	416 985,00 \$	183 015,00 \$		



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.2) **Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires amendée -
conseiller L. Blancquaert**

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Loïc Blancquaert a avisé la greffière par courriel d'un changement à sa dernière déclaration pécuniaire, conformément à l'article 360.1 de la *Loi sur les élections et les référendum* (RLRQ, c. E-2.2).

Il est procédé au dépôt de la déclaration annuelle d'intérêts pécuniaires amendée du conseiller Loïc Blancquaert.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.3)

Dépôt du rapport trimestriel au 30 juin 2021

Il est procédé au dépôt du Rapport trimestriel au 30 juin 2021 dressé par le Trésorier.



Rapport trimestriel au 30 juin 2021

Août 2021



Rapport trimestriel au 30 juin 2021

Contenu de la présentation

- Objectifs
- Revenus
- Frais d'exploitation



Rapport trimestriel au 30 juin 2021

Objectifs

- Présenter les résultats au 30 juin 2021.
- Présenter les données selon une présentation par service, comme pour le budget.



Rapport trimestriel au 30 juin 2021

Revenus

Description	Réel	Budget	Différence		Réel
	2021-06-30	2021-06-30	\$	%	2020-06-30
Taxes foncières	23 533 814 \$	23 461 036 \$	72 778 \$	0,3%	22 755 904 \$
Taxes de secteur	45 032 \$	44 272 \$	760 \$	1,7%	46 069 \$
Tarifcation de l'eau	53 201 \$	46 920 \$	6 281 \$	13,4%	128 147 \$
Tenant lieu de taxes	55 021 \$	55 289 \$	(268) \$	-0,5%	164 729 \$
Droits de mutation	3 171 649 \$	2 108 439 \$	1 063 210 \$	50,4%	3 135 317 \$
Contraventions	354 636 \$	312 498 \$	42 138 \$	13,5%	254 450 \$
Travaux publics, génie et urbanisme	197 719 \$	217 046 \$	(19 327) \$	-8,9%	231 286 \$
Subventions	527 189 \$	535 937 \$	(8 748) \$	-1,6%	574 442 \$
Loisirs, sports et vie communautaire	422 647 \$	792 571 \$	(369 924) \$	-46,7%	391 654 \$
Bibliothèque, arts et culture	6 666 \$	9 283 \$	(2 617) \$	-28,2%	12 314 \$
Intérêts et pénalités	186 928 \$	187 640 \$	(712) \$	-0,4%	108 863 \$
Vente d'actifs	28 018 \$	50 000 \$	(21 982) \$	-44,0%	348 \$
Locations	61 935 \$	62 136 \$	(201) \$	-0,3%	47 739 \$
Autres	828 126 \$	744 584 \$	83 542 \$	11,2%	939 607 \$
Total des revenus	29 472 581 \$	28 627 651 \$	844 930 \$	3,0%	28 790 869 \$



Rapport trimestriel au 30 juin 2021

Revenus (suite)

- **Taxes foncières** : Taxation en fonction des mises à jour du rôle d'évaluation foncière que nous recevons de Longueuil au courant de l'année.
- **Droits de mutation** : Vigueur du marché immobilier.
- **Loisirs, sports et vie communautaire** : Diminution en lien avec la COVID-19, principalement au niveau des sports (-117K\$), de l'aquatique (-118K\$) et des camps de jour (-120K\$).
- **Autres** : Remboursement des sommes perçues dans le cadre du Programme de remboursement volontaire provenant de l'agglomération de Longueuil pour 91 601 \$.



Rapport trimestriel au 30 juin 2021

Frais d'exploitation

Description	Réel	Budget	Différence		Réel
	2021-06-30	2021-06-30	\$	%	2020-06-30
Conseil	550 578 \$	618 876 \$	(68 298) \$	-11,0%	567 845 \$
Direction générale	442 329 \$	407 412 \$	34 917 \$	8,6%	168 284 \$
Finances et informatique	912 980 \$	833 667 \$	79 313 \$	9,5%	745 781 \$
Greffe et approvisionnements	562 436 \$	603 048 \$	(40 612) \$	-6,7%	465 238 \$
Ressources humaines et communications	414 160 \$	446 763 \$	(32 603) \$	-7,3%	409 217 \$
Travaux publics, génie et urbanisme	718 107 \$	720 457 \$	(2 350) \$	-0,3%	665 604 \$
Réseau routier	1 381 030 \$	1 433 163 \$	(52 133) \$	-3,6%	1 457 041 \$
Hygiène du milieu	1 179 566 \$	1 380 233 \$	(200 667) \$	-14,5%	1 200 769 \$
Entretien des parcs et bâtiments	1 345 410 \$	1 415 476 \$	(70 066) \$	-4,9%	1 063 909 \$
Foresterie	127 477 \$	139 403 \$	(11 926) \$	-8,6%	156 424 \$
Horticulture	85 595 \$	89 133 \$	(3 538) \$	-4,0%	71 952 \$
Entretien des équipements	714 491 \$	621 211 \$	93 280 \$	15,0%	561 563 \$
Loisirs, sports et vie communautaire	714 994 \$	950 665 \$	(235 671) \$	-24,8%	591 271 \$
Bibliothèque, arts et culture	665 783 \$	640 252 \$	25 531 \$	4,0%	564 022 \$
Frais d'exploitation - Ville	9 814 936 \$	10 299 759 \$	(484 823) \$	-4,7%	8 688 920 \$
Contributions de l'employeur	1 669 984 \$	1 681 187 \$	(11 203) \$	-0,7%	2 038 236 \$
Paie comptant progressif	1 625 000 \$	1 625 000 \$	- \$	0,0%	1 500 000 \$
Service de la dette	117 839 \$	117 839 \$	- \$	0,0%	542 119 \$
Quote-part - Agglomération	11 976 850 \$	11 982 042 \$	(5 192) \$	0,0%	11 364 602 \$
Quote-part - CMM	318 430 \$	318 430 \$	- \$	0,0%	326 708 \$
Total des frais d'exploitation	25 523 039 \$	26 024 257 \$	(501 218) \$	-1,9%	24 460 585 \$
Résultats – Surplus	3 949 542 \$	2 603 394 \$	1 346 148 \$		4 330 284 \$



Rapport trimestriel au 30 juin 2021

Frais d'exploitation (suite)

- **Finances et informatique** : Augmentation principalement attribuable aux services informatiques (+57K\$).
- **Hygiène du milieu** : Diminution principalement attribuable à l'entretien du réseau d'aqueduc et d'égouts (-57K\$) et à l'environnement (-96K\$).
- **Entretien des équipements** : Augmentation principalement attribuable à l'entretien et à la réparation des véhicules (+102K\$).
- **Loisirs, sports et vie communautaire** : Diminution en lien avec la COVID-19, principalement au niveau des sports (-135K\$) et de l'aquatique (-112K\$).
- **COVID-19** : Les dépenses directement liées à la COVID-19 s'élèvent à 76 614 \$ au 30 juin 2021.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.4)

Dépôt des orientations du conseil - Budget 2022

Il est procédé au dépôt des orientations du conseil en vue de la préparation du budget 2022.

BUDGET 2022

ORIENTATIONS DU COMITÉ RH-FINANCES ET DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Investir dans nos infrastructures à la hauteur de notre capacité financière limitée, soit près de 10M\$ brut

- Maintenir et respecter les orientations du programme de Paiement Comptant Progressif (PCP) et envisager de continuer à l'incrémenter;
- Prioriser la réalisation des 4 plans d'intervention des infrastructures (parcs, bâtiments, réseau routier incluant eau potable et eaux usées et équipements);
- Donner une orientation politique claire pour résoudre le problème de vétusté des bâtiments;
- Devancer l'adoption du PTI en septembre afin de pouvoir démarrer les projets plus rapidement;
- Favoriser les conditions techniques résilientes aux changements climatiques dans tout nouveau projet d'infrastructure.

2. Assurer une saine gestion des deniers publics – Augmentation contrôlée des taxes municipales

- Identifier les services dans chacune des directions dans le but de chiffrer des économies potentielles;
- Limiter l'augmentation de la masse salariale à l'inflation;
- Limiter l'augmentation des dépenses à récurrence variable aux augmentations prévues dans les ententes contractuelles existantes et à l'inflation;
- Réaliser les actions du plan stratégique et choisir les actions à coût nul;
- Assurer la stabilité financière de la ville en maintenant les fonds/réserves suivant la politique de gestion des surplus;
- Limiter l'augmentation du compte de taxes des citoyens à l'inflation pour les dépenses locales et le PCP avec ajustement pour la quote-part de l'agglomération sur laquelle nous n'avons aucun contrôle et qui va augmenter suite au dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation;
- Identifier de nouvelles sources de revenus autres que la taxe foncière.

3. Revitalisation du centre-ville et autres pôles de développement – Projets structurants qui amènent des revenus en taxation

- Réévaluer les actifs immobiliers excédentaires et en revaloriser certains afin d'augmenter le rôle foncier imposable;
- Présenter un plan de match financier pour l'utilisation ou le réaménagement de l'hôtel de ville;
- Créer et mettre en œuvre un plan d'action concernant les terrains publics ou privés aptes au redéveloppement à valeur ajoutée.

4. Développement durable – Réduire la consommation d'eau

- Établir un plan d'intervention sur 5 ans pour le déploiement systématique de compteurs d'eau sur notre territoire;
- Analyser nos réseaux souterrains pour identifier les fuites potentielles;
- Maintenir le plan d'investissement de la foresterie urbaine.

5. Améliorer la politique de déneigement

- Proposer des points d'amélioration concernant le déneigement en s'inspirant des meilleures pratiques dans le domaine.

6. Mettre en œuvre des projets et des investissements prioritaires en lien avec la mission de la ville compte tenu de la réalité budgétaire

- Mettre en œuvre le plan d'action du plan stratégique;
- Mettre en œuvre le plan d'action de la politique familiale et des aînés.

7. Améliorer la consultation avec les citoyens et la participation citoyenne

- Analyser les suggestions des citoyens (projets citoyens) et les concrétiser lorsqu'elles améliorent les services à l'intérieur du cadre budgétaire et selon les 5 critères (accessibilité, durabilité, gratuité, valeur ajoutée et coûts récurrents);
- Élaborer un plan d'action pour augmenter le nombre d'inscriptions à nos divers outils technologiques.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.5) **Autorisation de dépenses - protection et mise en valeur du boisé du parc Limousin**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté la chef de la Division de l'environnement pour proposer un plan d'aménagement avec une proposition de budget à prévoir au PTI pour l'an 2021 afin de mettre en valeur le boisé du parc du Limousin sans le dénaturer (résolution n° 2020-10-299);

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté la chef du Service l'urbanisme pour proposer un plan préliminaire afin de protéger cet espace pour les générations futures;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 150 000 \$, taxes nettes, est prévu au programme triennal d'immobilisation (PTI) pour l'exercice financier 2021 pour la protection et la mise en valeur du boisé du parc du Limousin.

DE FINANCER, à même le programme comptant progressif (PCP), la dépense estimée de 150 000 \$, taxes nettes, pour l'ensemble des projets visant la protection et la mise en valeur du boisé du parc du Limousin.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.1)

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a, par l'adoption de sa résolution no 2005-12-047 adoptée le 19 décembre 2005, laquelle a par la suite été modifiée par l'adoption de la résolution no 2008-10-364 le 8 octobre 2008, délégué au directeur des ressources humaines et au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, c. C-27);

La greffière procède au dépôt de la liste des embauches pour la période du 23 juin au 10 août 2021.



Ville de Saint-Lambert

LISTE DES EMBAUCHES ET NOMINATIONS

Période du 23 juin au 10 août 2021

Date	Embauche ou nomination	Période d'embauche	Nom	Fonction	Direction / Service
2021-06-23	Changement d'affectation	Indéterminée		Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division Aquatique et jeunesse
2021-06-28	Réembauche	Indéterminée		Professionnelle camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division Aquatique et jeunesse
2021-06-29	Réembauche	Indéterminée		Spécialiste camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division Aquatique et jeunesse
2021-06-29	Réembauche	Indéterminée		Spécialiste camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division Aquatique et jeunesse
2021-08-02	Réembauche	Indéterminée		Professionnelle camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division Aquatique et jeunesse
2021-08-02	Embauche	Indéterminée		Commis de bureau	Direction de la culture et des loisirs
2021-08-05	Nomination	Indéterminée		Commis-réceptionniste	Direction de la culture et des loisirs
2021-08-23	Embauche	Indéterminée		Spécialiste camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division Aquatique et jeunesse
2021-08-23	Réembauche	23 août au 23 décembre 2021		Stagiaire à la division du génie	Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement / Division du génie

Approuvé par:

Mélissa Mercure, Directrice des ressources humaines et des communications



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.2) **Désignation à titre d'autorité compétente - Règlements de l'urbanisme**

CONSIDÉRANT QUE conformément aux règlements de la ville, une personne doit être désignée par le conseil pour agir à titre d'« autorité compétente », et ce, principalement afin de donner des avis d'infraction et de délivrer des constats d'infraction.

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'urbanisme.

DE NOMMER M. Édouard Labrecque, inspecteur aux permis et à l'urbanisme, à titre d'autorité compétente aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux, afin de pouvoir délivrer des permis, des autorisations, des avis et constats d'infraction.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.3)

Embauche - Contremaître aux travaux publics

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Sébastien Gravel, titulaire du poste de contremaitre mécanique, a dû palier au rôle de contremaitre voirie en plus de ses fonctions actuelles à la suite du départ de Monsieur Jean-François Blanchette le 2 juillet 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des ressources humaines et des communications quant à nomination du nouveau contremaître aux travaux publics..

D'EMBAUCHER Monsieur Éric Valotaire au poste de contremaître aux travaux publics, avec entrée en fonction le ou vers le 7 septembre 2021 sous réserve d'avoir complété avec succès les formalités requises et selon les conditions de travail prévues au protocole du personnel-cadre présentement en vigueur.

D'OCTROYER à Monsieur Sébastien Gravel une prime équivalente à 6% de son salaire pour occuper des fonctions supérieures à sa tâche tel que prévu au *Protocole des conditions de travail du personnel cadre*, et ce rétroactivement à partir du 2 juillet jusqu'au 17 septembre 2021.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(6.1) **Appel d'offres 21GN18 - Travaux de réfection pour la fondation de la bibliothèque**

D'ADJUGER le contrat de construction n° 21GN18 ayant pour objet des travaux de réfection pour la fondation de la bibliothèque à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Cimota Inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur du contrat étant estimée à 320 410,03 \$, toutes taxes comprises;

D'AUTORISER la dépense de 352 451,03 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 320 410,03 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 10 % (32 041,00 \$) à titre de travaux contingents, conformément à la *Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction*;

D'IMPUTER la dépense au programme de paiement comptant progressif (PCP);

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* ou, en cas d'absence la superviseure à l'approvisionnement, à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



15 JUL '21 11:01

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES N° : 21GN18 Public X Invitation

OBJET : Travaux de réfection pour la fondation de la bibliothèque

UNITÉ ADMIN. RESPONSABLE : Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux

Je, soussigné, certifie par la présente que, suite à la demande de soumissions relative au projet ci-haut, nous avons reçu les soumissions suivantes :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT SOUMISSIONNÉ
GROUPE STRUCTSULT INC	333 335,52\$
CONSTRUCTION NCP.	300 770,25\$
MINOTA INC	320 410,03\$
PARAPEX INC	510 489,00\$

Celles-ci ont été officiellement ouvertes, conformément aux procédures prévues par la loi

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Saint-Lambert le 15 JUILLET 2021

Étaient présents :

G. Cartier
Responsable de l'ouverture

G. Cartier
Signature

S. FOURNIER
Témoïn

[Signature]
Signature

MARTIN ROY
Témoïn

[Signature]
Signature



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(6.2)

Contrat 21ENV01 - Coupe d'assainissement au boisé du parc du Limousin

D'ADJUGER le contrat de service n° 21ENV01 ayant pour objet la coupe d'assainissement au boisé du parc du Limousin à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Émondage SBP*, sur la base du prix forfaitaire apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur du contrat étant estimée à 38 516,63 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au programme de paiement comptant progressif (PCP);

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* ou, en cas d'absence, la superviseure à l'approvisionnement à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS

SOMMETS

APPEL D'OFFRES N° : 21ENV01

PUBLIC

INVITATION

OBJET : Coupe d'assainissement au boisé du parc du Limousin

UNITÉ ADMIN. RESPONSABLE : Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux

Je, soussigné, certifie par la présente que, suite à la demande de soumissions relative au projet ci-haut, nous avons reçu les soumissions suivantes :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT SOUMISSIONNÉ
Émendage SBP	38 516,63 \$
SF Sommets inc.	56 260,00 \$

Celles-ci ont été officiellement ouvertes, conformément aux procédures prévues par la loi.

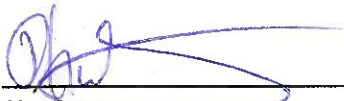
EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Saint-Lambert le 9 août 2021

Étaient présents :

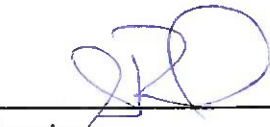
S. FOURNIER
Responsable de l'ouverture


Signature

Patricia Gutierrez
Témoin


Signature

Sandra Fuzi
Témoin


Signature



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(6.3) **Renouvellement des polices d'assurances responsabilité civile excédentaire**

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Lambert doit payer la facture 417881 de BFL Canada au montant de 54 795.62 \$ pour le renouvellement des assurances couvrant la période du 16 février 2021 au 16 février 2022;

DE RENOUVELER les contrats d'assurances en responsabilité civile excédentaire de la Ville de Saint-Lambert pour la période du 16 février 2021 au 16 février 2022 auprès des différents assureurs par l'entremise du courtier d'assurances BFL Canada inc.;

D'AUTORISER le versement de la prime de la ville, soit 54 795.62 \$ au mandataire des assureurs, soit BFL Canada inc. pour le renouvellement de la couverture des assurances en responsabilité civile excédentaire.

D'IMPUTER ces dépenses au poste budgétaire no 02-191-00-421.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(6.4) **Autorisation de dépenses - Logiciel de gestion documentaire**

CONSIDÉRANT le besoin d'acquérir un nouveau logiciel de gestion documentaire.

D'AUTORISER la dépense totale de 17 671,66 \$, toutes taxes comprises, pour l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion documentaire pour le traitement des dossiers actifs de la Ville;

D'IMPUTER la dépense de 12 463,29 \$, toutes taxes comprises, pour l'implantation du logiciel de gestion documentaire à même le programme de paiement comptant progressif (PCP);

D'IMPUTER les dépenses de 5 208,37\$, toutes taxes comprises, pour le plan annuel de support au poste budgétaire 02-133-00-414;

D'AUTORISER la directrice du service du greffe et du contentieux et greffière à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.1)

Nominations - Comité consultatif culturel

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif culturel a été mis sur pied afin d'établir des orientations sur les enjeux et les champs d'activités de la division arts et culture et de la division bibliothèque (résolution 2016-10-264);

CONSIDÉRANT la nouvelle composition du Comité consultatif culturel adoptée par le Conseil municipal en août 2020 (résolution 2020-08-236);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de pourvoir cinq postes vacants au Comité consultatif culturel;

DE NOMMER les personnes suivantes à titre de membres du Comité consultatif culturel pour un mandat de deux (2) ans à compter du 23 août 2021:

- Yannick Turcotte
- Véronique Bibeau
- Catherine Bilodeau
- Chantale Charbonneau
- Danny Lennon



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 23 août 2021 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.2)

Dépôt du plan directeur des parcs et espaces verts

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adjugé un contrat de services professionnels à l'entreprise Karyne Architecte Paysagiste (KAP) inc. pour l'élaboration d'un plan directeur des parcs et espaces verts (résolution 2020-08-234).

Il est procédé au dépôt du plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de Saint-Lambert.



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS
RAPPORT SYNTHÈSE
VILLE DE SAINT-LAMBERT



KARYNE ARCHITECTE PAYSAGISTE



VERSION FINALE

AOÛT 2021

SECTION 1 - INTRODUCTION

1.1	ÉQUIPE DE TRAVAIL	4
1.2	MANDAT / DÉMARCHE DU PLAN DIRECTEUR	5

SECTION 2- MISE EN CONTEXTE

2.1	– TERRITOIRE	6
2.2	– PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE	8

SECTION 3 - INVENTAIRES ET DIAGNOSTIC

3.1	– MILIEUX DE VIE	9
3.2	– PARCS ET ESPACES VERTS	12
3.3	– CLASSIFICATION DES PARCS	14
3.4	– PORTRAIT DES ACTIVITÉS ET DES GROUPES D'USAGERS DANS LES PARCS	17
3.5	– DESSERTE GLOBALE DES PARCS	22
3.6	– DESSERTE GLOBALE DES ÉQUIPEMENTS / INSTALLATIONS	24
3.7	– FICHES D'ANALYSE PAR MILIEU DE VIE ET PAR PARC	30

SECTION 4 - ENJEUX, ORIENTATIONS ET PLAN D'INTERVENTION

4.1	– ENJEUX, ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS D'AMÉNAGEMENT	132
4.2	– PLAN D'INTERVENTION ET ENVERGURES BUDGÉTAIRES	135

SECTION 5 - CONCLUSION

5.1	– CONCLUSION ET REMERCIEMENTS	144
-----	-------------------------------	-----

SECTION 6 - ANNEXE

6.1	– RAPPORT D'EXPERTISE DES BÂTIMENTS, PISCINES ET PATAUGEOIRES (FIRME LÉGICO-CHP)	146
-----	--	-----

1.1 ÉQUIPE DE TRAVAIL

VILLE DE SAINT-LAMBERT

Éric Carignan
Chef de division - Loisirs et vie communautaire

Georges Pichet
Directeur général

Éric Painchaud
Directeur - Génie, urbanisme et environnement

Martin Latulipe
Directeur - Culture et loisirs

Ronald Laurin
Directeur - Travaux publics

Catherine Langevin
Chef de division - Communications

Stéphanie Fournier
Chef de division - Approvisionnements et projets spéciaux

KARYNE ARCHITECTE PAYSAGISTE (KAP) INC.

Josianne Garon
Architecte paysagiste - Chargée de projet

Sandra Larouche
Architecte paysagiste - Assistante à la chargée de projet

Karyne Ouellet
Architecte paysagiste

Michel Bouchard
Rédacteur en chef



KARYNE ARCHITECTE PAYSAGISTE

www.kapqc.com | 514.875.2103 | karyne@kapqc.com

Depuis le 1er novembre 2009, la firme fondée par Karyne Ouellet oeuvre sous le nom de Karyne Architecte Paysagiste (KAP) Inc. L'essentiel de ses activités se situe principalement au niveau municipal et commercial. KAP travaille tout particulièrement dans l'aménagement de parcs, de places publiques et d'équipements récréatifs et s'affaire également à développer des projets commerciaux.

Le personnel de KAP est recruté en fonction de la complémentarité des compétences. Sous la direction de Karyne Ouellet, KAP se veut une équipe multidisciplinaire de onze professionnels hautement qualifiés travaillant en étroite collaboration avec différents professionnels du design, de l'environnement et de l'ingénierie, avec qui elle forme des équipes sur mesure, capables de proposer une vision intégrée face aux problématiques d'aménagement qui posent défi au développement viable de nos collectivités. La souplesse que permet le regroupement de ces différentes compétences, jumelée à une structure administrative efficace et une technologie informatique de pointe, donnent lieu à la réalisation de projets multidisciplinaires de toute envergure. Les architectes paysagistes de la firme sont tous reconnus et membres en règle de l'Association des architectes paysagistes du Québec et du Canada (www.aapq.org et www.csla.ca).

Pour la réalisation de ce mandat, KAP s'est joint à la firme **Legico-CHP** pour l'inspection des bâtiments et l'estimation du coût des travaux.

Depuis plus de 25 ans, Legico-CHP est partie prenante de grands projets de construction mis en oeuvre tant localement qu'à l'international. Elle offre à l'industrie de la construction une expertise reconnue en estimations budgétaires, en suivi de coûts de projet et en gestion complète et entière de la réalisation de contrat, tant au niveau public que privé, dans les secteurs de l'infrastructure, du bâtiment et de l'industriel.

L'entreprise possède une vaste expérience en travaux civils, en bâtiment et en construction industrielle et commerciale, notamment en infrastructures urbaines.



1.2 DESCRIPTION DU MANDAT

Dans l'objectif d'optimiser le développement de son territoire, la ville de Saint-Lambert a adopté, dans le cadre de son Programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022, l'élaboration d'un Plan directeur des parcs et espaces verts. Pour arriver à dresser un portrait fidèle à la réalité quant à la situation actuelle et pour élaborer un plan de travail sur un horizon de dix ans, le conseil municipal a mandaté, par le biais d'un appel d'offres, les services professionnels de la firme KAP.

En plus d'évaluer les installations existantes, KAP aussi pour mandat de fournir un plan stratégique de développement des parcs et espaces verts sur l'ensemble du territoire de Saint-Lambert.

de jouir d'infrastructures adaptées à sa réalité, autant quantitativement que qualitativement.

En plus d'évaluer les installations existantes, KAP aussi pour mandat de fournir un plan stratégique de développement des parcs et espaces verts sur l'ensemble du territoire de Saint-Lambert.

1.2.2 DÉMARCHE DU PROJET

Pour mener à bien son mandat, KAP a déployé une équipe sur le terrain avec pour mission de recenser l'état des lieux. Des visites ont été effectuées sur chacun des parcs et espaces verts afin de documenter la situation actuelle. Suite à la récolte des informations pertinentes, les données ont été regroupées et synthétisées. Une analyse objective a été parachevée et une réflexion approfondie a donné lieu à un rapport complet et détaillé sur les étapes à entreprendre afin de mener à bien le Plan directeur des parcs et espaces verts de la ville de Saint-Lambert.

Dans l'analyse comme dans le rapport final, de nombreux éléments ont été considérés. Parmi ces éléments, on peut citer le ratio d'installations et d'équipements par rapport au nombre d'habitants, les parallèles avec les villes avoisinantes, des données statistiques avec des municipalités comparables en taille ou en population, par exemple. Les normes nord-américaines de la National Recreation and Park Association (NRPA) ont permis de confirmer si l'offre actuelle répond aux différentes catégories de population globale de la Ville.

De plus, l'ensemble des données portant sur le temps d'utilisation des différents plateaux sportifs versus l'utilisation et le nombre de participants des organismes utilisateurs a été analysé. En fonction des besoins relatifs par catégories de jeu recommandés par les différentes fédérations sportives, il a été possible d'identifier les surplus ou déficiences en équipements.

De plus, les grandes tendances actuelles et anticipées ont également été prises en compte afin d'assurer une pérennité et une continuité dans la stratégie mise de l'avant par KAP, toujours à l'intérieur des paradigmes dictés par la ville de Saint-Lambert.

1.2.1 OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES PARCS ET ESPACES VERTS

Le plan se décline en quatre phases.

1. La première étape à entreprendre pour mener à bien le projet est la phase de consultation. Pour ce faire, l'équipe de KAP a orchestré des rencontres avec les représentants de la Ville, sessions dont le but premier était lié à la collecte de données informatives de base permettant de bien cerner la réalité dans laquelle évolue la municipalité et de dénombrer les besoins à l'intérieur d'une multitude de contraintes.
2. La seconde phase consiste à mettre en lumière le profil sociodémographique de Saint-Lambert, à cibler les besoins selon son bassin de population et à doter la Ville d'un tableau exhaustif de ses installations existantes, de l'état des lieux, et de procéder à l'inventaire complet des équipements récréatifs disponibles aux citoyens, ainsi que des plateaux sportifs offerts par la municipalité.
3. La troisième phase consiste en l'élaboration d'un document complet qui permettra à la Ville de statuer sur les investissements à prioriser dans sa stratégie de développement, en tenant compte des travaux à réaliser à court terme au niveau des installations déjà en place, et des étapes à entreprendre pour assurer un équipement adéquat par rapport aux besoins des citoyens.
4. Enfin, la quatrième phase, quant à elle, doit servir d'outil de référence qui permettra de planifier, sur une échelle de temps d'une décennie, les investissements prioritaires à réaliser en matière de consolidation, de rationalisation, de développement et de préservation des espaces verts ainsi que des infrastructures récréatives et sportives.

Avec ces outils de travail en main, la Ville sera en mesure de mettre en lumière sa situation matérielle, de cibler les actions à poser et d'établir un échéancier de réalisation pour permettre à sa population

2.1 TERRITOIRE

Même si le développement du territoire de la ville de Saint-Lambert peut être qualifié de stationnaire, en raison du fait que cette municipalité localisée sur la Rive-Sud de Montréal en soit une dite «à maturité» et que les nouveaux terrains disponibles se veulent une denrée rare, l'endroit demeure un milieu de vie prisé, où les familles peuvent s'épanouir à l'intérieur d'un décor des plus agréables, et qui offre le juste milieu entre une urbanité attrayante et des espaces verdoyants empreints de tranquillité, en bordure du fleuve Saint-Laurent. La Ville est desservie par deux axes routiers majeurs, soit la 112 et la 132 et par l'avenue Victoria. On peut aussi y accéder via une gare de train de banlieue ou par sa multitude de lignes d'autobus.

La superficie totale de la ville de Saint-Lambert est de 7,6 kilomètres carrés et son territoire est scindé en 8 districts électoraux.

Le portrait immobilier de la ville se compose presque exclusivement d'habitations résidentielles (95%), dont 57% sont des résidences unifamiliales. Les ménages sont composés à 40% d'une seule personne. Le tiers des ménages est occupé par des familles avec enfants, tandis que les couples sans enfants sont représentés à 25%. Les habitants sont propriétaires à hauteur de 64% et locataires à hauteur de 36%, une tendance qui s'est stabilisée depuis les plus récents recensements.

En ce qui a trait aux institutions, on note la présence de 11 écoles et de 8 garderies sur l'ensemble du territoire de la ville. On recense également 11 résidences pour personnes âgées et 7 églises. On y dénombre aussi plusieurs joyaux patrimoniaux. L'artère principale au niveau commercial est l'avenue Victoria, longée par le centre-ville.

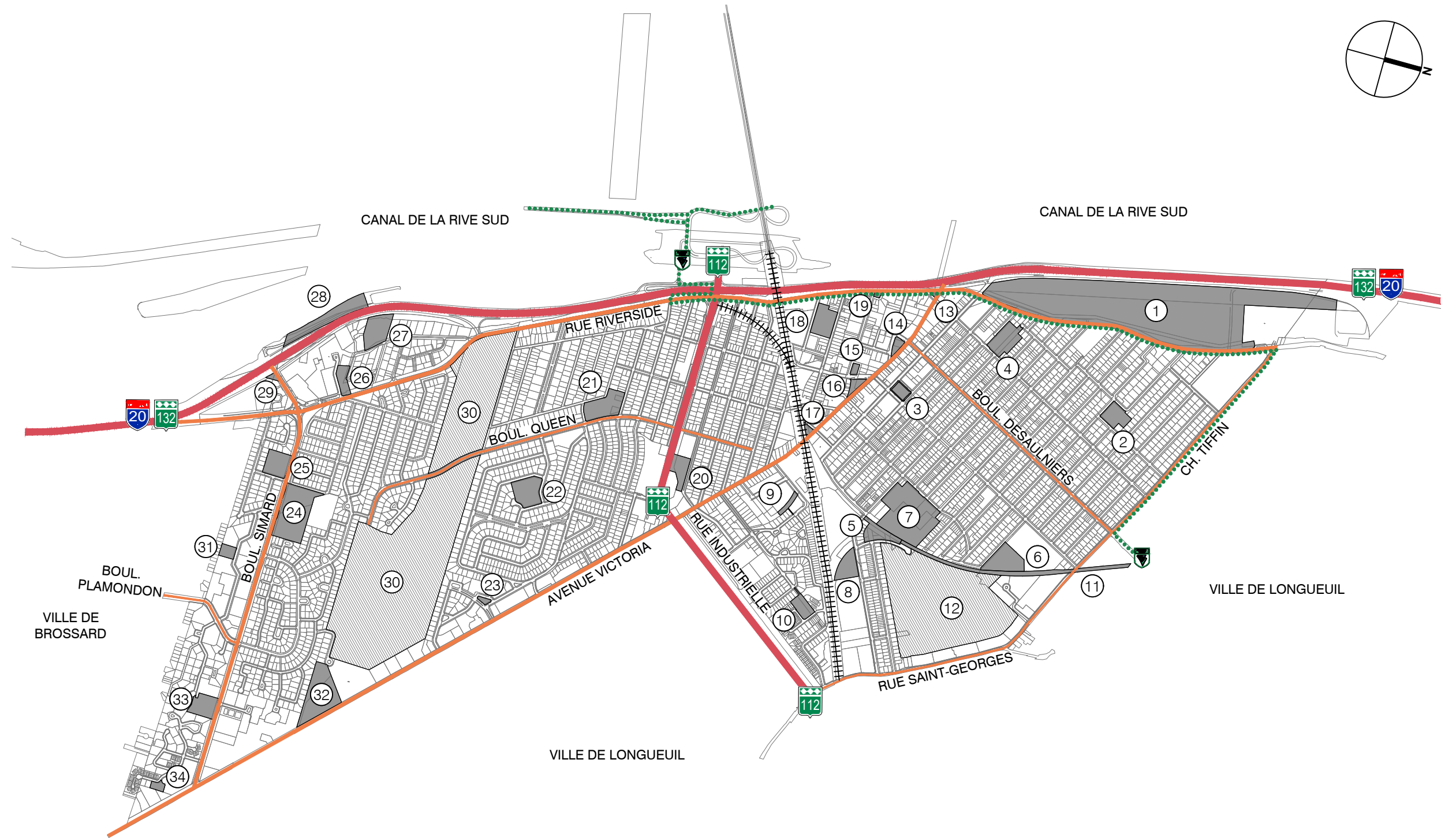
Quant aux installations culturelles, les parcs de la ville donnent lieu à un bel assortiment d'événements variés : spectacles, animations, concerts, expositions ou réceptions de tout acabit. Au-delà de 25 restaurants y sont établis, des galeries d'art sont accessibles, tout comme une multitude de boutiques diverses. En somme, c'est environ 500 établissements commerciaux et de services professionnels qui ont pignon sur rue à Saint-Lambert.

À travers ce territoire où règne le dynamisme, on retrouve quelques dizaines de parcs et un éventail de plateaux récréatifs et sportifs : une piscine intérieure, trois piscines extérieures, des jeux d'eau, deux terrains de golf, six patinoires, un aréna, six terrains de tennis et autant de terrains de soccer. De plus, des initiatives d'agriculture urbaine ont été mises en branle dans les dernières années.

Le réseau cyclable, qui relie Saint-Lambert à ses cités avoisinantes, offre un accès aisé et gratuit vers la métropole montréalaise.



- ① Parc de la Voie Maritime
- ② Parc Dulwich
- ③ Parc Mercille
- ④ Parc Logan
- ⑤ Parc du Golf
- ⑥ Parc de Brixton
- ⑦ Parc Lespérance
- ⑧ Parc Saint-Charles
- ⑨ Parc-école Rabeau
- ⑩ Parc Upper-Edison
- ⑪ Coulée verte
- ⑫ Golf de Saint-Lambert
- ⑬ Parc du Centenaire
- ⑭ Parc Gordon
- ⑮ Parc Lorne
- ⑯ Parc du Village
- ⑰ Parc de la Gare
- ⑱ Parc Saint-Denis
- ⑲ Parc des Maires
- ⑳ Parc de l'Union
- ㉑ Parc Alexandra
- ㉒ Parc Houde
- ㉓ Parc de la Renaissance
- ㉔ Parc Préville
- ㉕ Parc du Pas-de-Calais
- ㉖ Parc du Rhône
- ㉗ Parc de Bretagne
- ㉘ Parc du Havre
- ㉙ Boisé du Maronnier
- ㉚ Country Club de Montréal
- ㉛ Parc de Navarre
- ㉜ Parc du Limousin
- ㉝ Parc de Fontainebleau
- ㉞ Parc Lambert-Closse

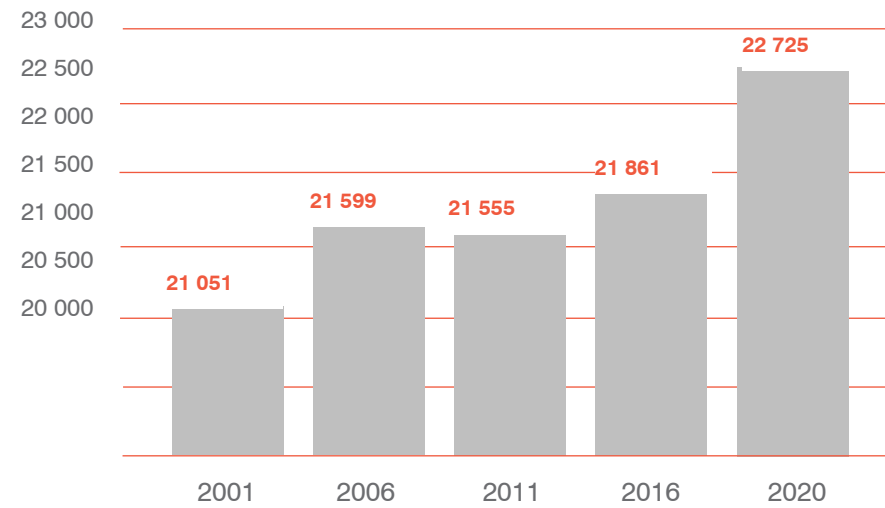


2.2 PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Selon les plus récentes données, en 2020, le MAMH (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation) dénombrait une population de 22 725 habitants, soit une densité de population au kilomètre carré qui avoisine les 2 975. Il est bon de noter que le bassin de population est très stable sur le territoire, comme le témoignent les recensements de 2011 (21 861) et de 2016 (21 555).

L'âge moyen du citoyen de Saint-Lambert est de 47 ans, un chiffre considérablement élevé, il va sans dire, et près de 57% des Lambertois/Lambertoises sont âgés de 15 à 64 ans. Les enfants de 14 ans et moins constituent 15% de la population et les résidents de 65 ans et plus, 28%. Par ailleurs, 55% des habitants de Saint-Lambert sont de sexe féminin. La population immigrante de Saint-Lambert se chiffrait, en 2016, à 14%.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE SAINT-LAMBERT

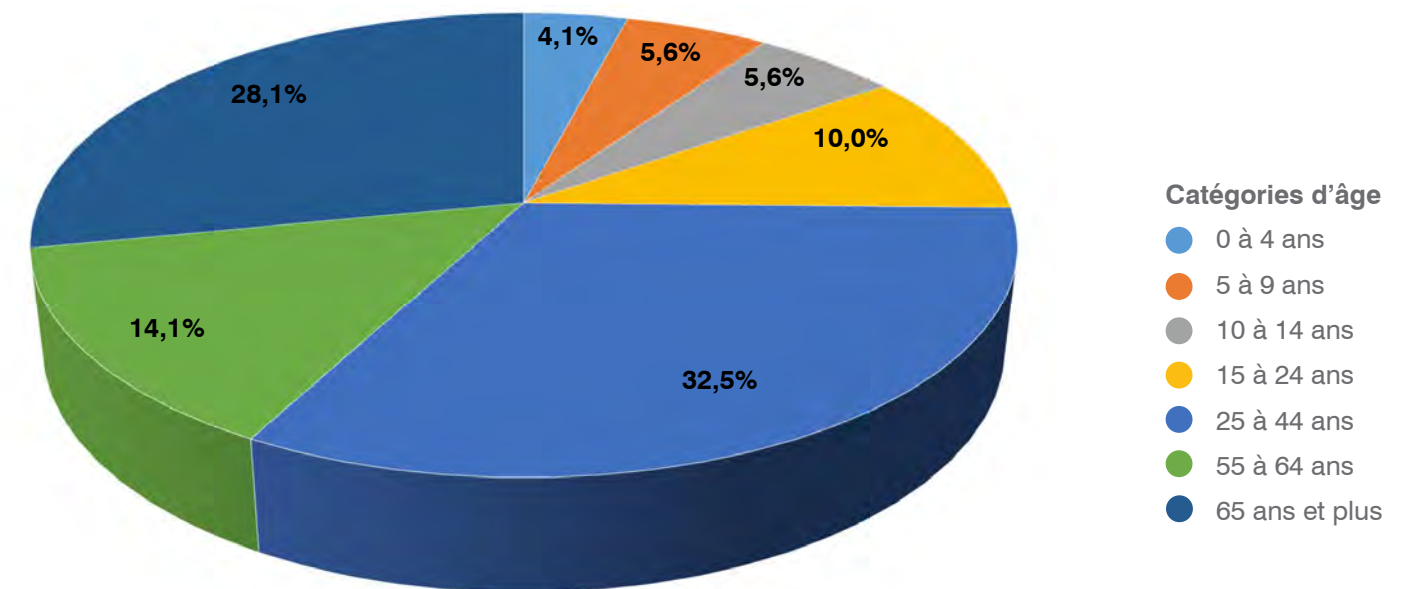


SOURCE: Données de Statistique Canada (2011 et 2016)



TABLEAU ET DIAGRAMME: RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR CLASSES D'ÂGE

Catégorie	Classes d'âge	Nombre d'habitant	%
Touts-petits	0 à 4 ans	890	4,1%
Jeunes enfants	5 à 9 ans	1 225	5,6%
	10 à 14 ans	1 230	5,6%
Ados / jeunes adultes	15 à 24 ans	2 190	10,0%
Adultes	25 à 54 ans	7 095	32,5%
	55 - 64 ans	3 080	14,1%
Aînés	65 ans et plus	6 145	28,1%



3.1 MILIEUX DE VIE...

La Ville a découpé son territoire en sept secteurs distincts et définis, qui sont en somme : « des milieux de vie et des entités relativement homogènes du point de vue historique, géographique, typomorphologique, économique et fonctionnel. Ceux-ci ont également été définis en vue d'assurer une certaine « marchabilité » et sont pour la plupart circonscrits à l'intérieur d'un rayon de 700 m, qui correspond à environ dix (10) minutes de marche.»

MILIEU DE VIE 1 – VIEUX SAINT-LAMBERT

Au nord, on retrouve le Milieu de vie 1 – Vieux Saint-Lambert, qui longe le Fleuve et l'autoroute René-Lévesque (132) dans son axe ouest. Les principales artères de ce secteur sont la rue Riverside et le boulevard Desaulniers. C'est le plus grand milieu de vie de Saint-Lambert. Un espace vert parallèle au Fleuve est présent sur toute sa longueur. Ce secteur est majoritairement résidentiel et une mixité intergénérationnelle y règne; on n'y retrouve que très peu de commerces de proximité. Toutefois, comme il est situé près du centre-ville de Saint-Lambert, la plupart des services sont tout de même accessibles. Des écoles d'au moins chacun des trois niveaux sont présentes, soit primaire, secondaire et collégial, en plus d'un CPE. On y retrouve également l'école Reach, dont la mission est d'offrir un lieu d'apprentissage aux jeunes qui présentent une déficience intellectuelle ou un trouble du développement. Le Milieu de vie 1 abrite également de nombreux lieux de culte et d'églises. C'est aussi là que sont érigés le Centre multifonctionnel et la bibliothèque municipale. Le parc le plus étendu de Saint-Lambert s'y trouve également, soit le parc de la Voie Maritime. Trois autres parcs sont aussi présents sur cette partie de territoire. La présence à proximité de la gare de train de banlieue fait en sorte que l'endroit est l'objet d'un achalandage accru.



MILIEU DE VIE 2 – SAINT-CHARLES HAUT SAINT-LAMBERT

Plus à l'est, le Milieu de vie 2, aussi nommé Saint-Charles Haut Saint-Lambert, est bordé par la rue Saint-Louis, qui délimite également la fin du territoire de Saint-Lambert. On y retrouve notamment le terrain de golf. La rue Mercier et l'avenue Saint-Charles sont les axes majeurs qui sillonnent le secteur. À noter la présence de la voie ferrée qui vient scinder le territoire en deux portions. Anciennement, c'est dans ce secteur que l'on retrouvait les activités industrielles liées au passage du train. Cette ligne ferroviaire a favorisé une présence accentuée du transport collectif, toutefois le réseau piétonnier s'en retrouve inadéquat. Au fil des années, les différentes phases de développement urbain ont amenuisé le couvert forestier, qui se veut moins présent que dans les autres secteurs. C'est dans le Milieu de vie 2 que se situe la majorité des rares terrains disponibles encore en mesure d'accueillir un développement résidentiel ou commercial à Saint-Lambert. En lien avec l'accès à un réseau de transport collectif, l'endroit est prisé des jeunes familles, quoique la mixité intergénérationnelle soit tout de même bien présente, avec les deux centres d'hébergement (CHSLD) et l'école secondaire internationale. Les installations communautaires y sont nombreuses, à commencer par le Centre de loisirs, l'aréna, le golf municipal et la piscine Émilie-Heymans. Cinq parcs y sont répertoriés ainsi que deux établissements scolaires.

MILIEU DE VIE 3 – LE VILLAGE

Partageant une délimitation commune aux deux premiers, le Milieu de vie 3, Le Village, est séparé du quatrième par la route nationale 112, d'orientation est/ouest. L'avenue majeure qui sillonne ce secteur est l'avenue Victoria. Même si c'est le plus petit des milieux de vie en superficie, le fait qu'il soit enclavé entre deux espaces verts au couvert forestier bien garni le rend unique. La richesse patrimoniale de ce milieu de vie en effervescence en fait un attrait majeur, de sorte que les racines du principal pôle commercial de Saint-Lambert y sont fermement implantées. Plusieurs des installations municipales principales sont construites dans ce noyau villageois. À défaut d'un espace vert, la présence de nombreux parcs (sept) de petite envergure est à considérer. Malgré le taux d'occupation du territoire, on a aménagé des jardins communautaires et des espaces récréatifs sont en bon nombre. Quant au réseau piétonnier, il est assez bien desservi avec des trottoirs en quantité. La piste cyclable bidirectionnelle traverse le secteur, procurant des options de déplacement alternatives. Le transport en commun, avec la gare à proximité, est assorti d'une ligne menant vers Montréal.

MILIEU DE VIE 4 – PARC VICTORIA – ALEXANDRA

Caractérisé notamment par sa richesse architecturale historique et sa trame urbaine particulière où les artères s’entrecroisent, le Milieu de vie 4, Parc Victoria – Alexandra, est délimité par l’avenue Victoria à l’est et par la rue Riverside à l’ouest. L’endroit est assorti d’une vue splendide sur le fleuve Saint-Laurent. C’est là qu’est situé le Country-Club de Montréal, qui vient scinder le territoire de ce milieu de vie à titre de barrière naturelle. La présence de commerces de proximité laisse entrevoir une perspective d’achalandage en croissance. Nonobstant une végétation omniprésente, l’endroit n’offre que deux parcs aux résidents, majoritairement des installations sportives, malgré deux garderies, une école primaire et un centre d’éducation des adultes. Le passage du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier rend plus hasardeuse la circulation piétonne. La vétusté du complexe immobilier laisse présager une activité progressive en ce qui concerne d’éventuels projets de rénovation à venir ou déjà en chantier. Ce milieu de vie profiterait grandement d’une amélioration de l’offre au niveau des espaces verts et des lieux de socialisation. À cet égard, des sites intéressants et au fort potentiel sont disponibles.

MILIEU DE VIE 5 – HOUDE

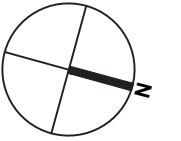
À l’est du sous-secteur qui le précède, le Milieu de vie 5, Houde, est situé entre le boulevard Queen (ouest) et l’Avenue Victoria. Principalement meublé de résidences unifamiliales érigées il y a six ou sept décennies, ce secteur est également assorti d’immeubles résidentiels locatifs en hauteur. Séparé des milieux de vie plus au sud par le Country-Club de Montréal, le secteur Houde est peu nanti en termes d’installations communautaires, puisqu’on n’y retrouve que deux parcs, soit un espace vert de faible envergure et un site pourvu d’aires à vocation sportive. Le réseau cyclable y est bien structuré et les trames piétonnes sont sécuritaires. Le transport en commun y est bien desservi. Compte tenu de son très faible ratio au niveau des aires collectives, par rapport à sa population, le secteur aurait tout à gagner à voir poindre des endroits propices aux rencontres collectives, toutes générations confondues. Peu de sites comportent les caractéristiques communes requises pour développer des installations communautaires, ce qui incite à tirer le maximum des possibilités offertes par les terrains disponibles.

**MILIEU DE VIE 6 – PRÉVILLE**

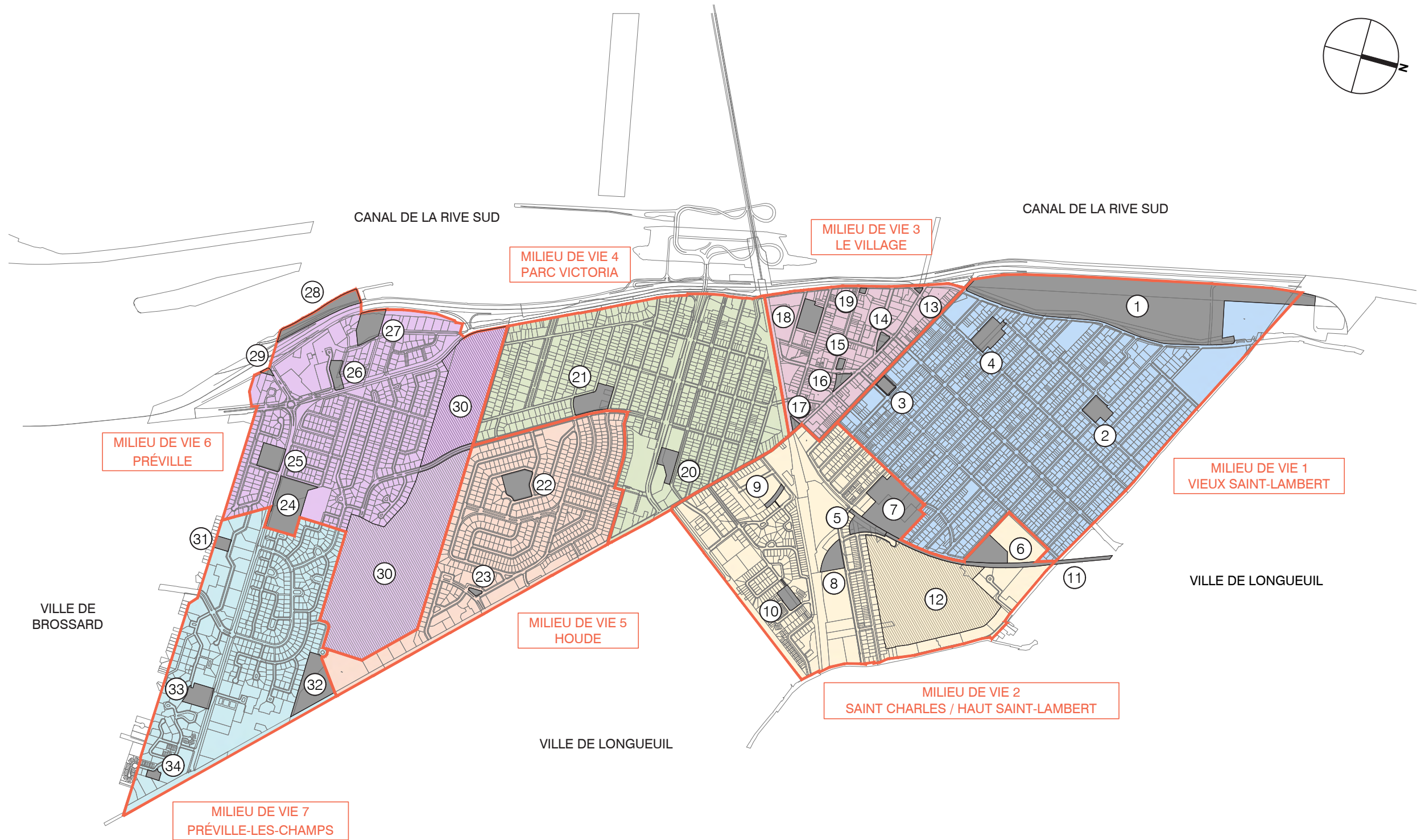
Délimité au nord par le boulevard Queen et traversé par la rue Riverside, ce milieu de vie se démarque de ses semblables par sa verdure plus généreuse et son couvert forestier bien garni. Malgré l’entrave que représente la route 112 dans l’accessibilité aux abords du Fleuve, ce secteur permet de s’y rendre de manière tout de même assez sécuritaire, via le boulevard Simard. Le Saint-Laurent se veut un attrait majeur de cette portion de territoire. La multitude d’espaces verts présents dans ce secteur – on y dénombre six parcs – est complétée par les installations du parc Prévile, adjacent à l’école du même nom, avec son offre multi divertissements et multisports (bibliothèque, piscine, hockey, soccer, basketball, piste d’athlétisme, tennis et aires de jeux, etc.). En renforçant cette offre d’installations communautaires à d’autres endroits à l’intérieur du Milieu de vie 6, la Ville pourrait combler des besoins liés aux secteurs voisins, moins bien pourvus en espaces disponibles permettant des développements adéquats et adaptés à la population, en majeure partie des familles.

MILIEU DE VIE 7 – PRÉVILLE-LES-CHAMPS

Occupant la portion la plus au sud de Saint-Lambert, le milieu de vie Prévile-les-Champs, à l’image du milieu de vie limitrophe (Prévile), est assorti d’une végétation abondante et riche. Les espaces verts y sont toutefois peu aménagés à d’autres fins que la marche, la relaxation ou la détente. Ils se comptent au nombre de quatre. Un seul parc (Lambert-Closse) est équipé de modules de jeux pour les enfants, malgré la présence de services de garde dans les environs. Le secteur partage cependant une délimitation commune avec le Milieu de vie 6, prodiguant ainsi un accès aisé et sécuritaire au parc Prévile. C’est un lieu où résident de jeunes familles en mixité avec des aînés. Si l’offre d’autopartage n’est pas là, le territoire est tout de même bien garni en ce qui concerne le transport en commun, avec les lignes régulières qui effectuent des trajets constants sur le boulevard Simard et l’avenue Victoria. Les liens piétons sont organisés et sécuritaires et le circuit cyclable bidirectionnel possède les mêmes caractéristiques.



- ① Parc de la Voie Maritime
- ② Parc Dulwich
- ③ Parc Mercille
- ④ Parc Logan
- ⑤ Parc du Golf
- ⑥ Parc de Brixton
- ⑦ Parc Lespérance
- ⑧ Parc Saint-Charles
- ⑨ Parc-école Rabeau
- ⑩ Parc Upper-Edison
- ⑪ Coulée verte
- ⑫ Golf de Saint-Lambert
- ⑬ Parc du Centenaire
- ⑭ Parc Gordon
- ⑮ Parc Lorne
- ⑯ Parc du Village
- ⑰ Parc de la Gare
- ⑱ Parc Saint-Denis
- ⑲ Parc des Maires
- ⑳ Parc de l'Union
- ㉑ Parc Alexandra
- ㉒ Parc Houde
- ㉓ Parc de la Renaissance
- ㉔ Parc Préville
- ㉕ Parc du Pas-de-Calais
- ㉖ Parc du Rhône
- ㉗ Parc de Bretagne
- ㉘ Parc du Havre
- ㉙ Boisé du Maronnier
- ㉚ Country Club de Montréal
- ㉛ Parc de Navarre
- ㉜ Parc du Limousin
- ㉝ Parc de Fontainebleau
- ㉞ Parc Lambert-Closse



3.2 PARCS ET ESPACES VERTS

Le réseau de parcs et espaces verts actuel de Saint-Lambert se compose de 34 sites publics, dont 33 sont aménagés en parc et 1 seul considéré comme un espace vert non-aménagé.

Les parcs sont des espaces publics aménagés identifiés par la Ville, comprenant du mobilier, des installations récréatives / sportives et autres aménagements connexes.

Les espaces verts non aménagés sont des lots publics naturalisés et boisés qui possèdent un potentiel d'aménagement futur.

Le tableau suivant présente les parcs et espaces verts existants de Saint-Lambert et leurs caractéristiques.



TABLEAU: RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN SUPERFICIE PAR TYPES DE PARC

Typologie	Nombre	Total superficie	Pourcentage
Municipal	2	303 835 m ²	23,5 %
Quartier	9	176 357 m ²	13,6 %
Parc-école	1	2 634 m ²	0,2 %
Voisinage	11	112 117 m ²	8,7 %
Place publique	7	14 743 m ²	1,1 %
Parc linéaire	1	18 314 m ²	1,4 %
Espace vert non aménagé	1	1 069 m ²	0,1 %
Golf	2	664 440 m ²	51,4 %
TOTAL	34	1 293 509 m²	100 %

DIAGRAMME: PROPORTION DES SUPERFICIES PAR TYPES DE PARC

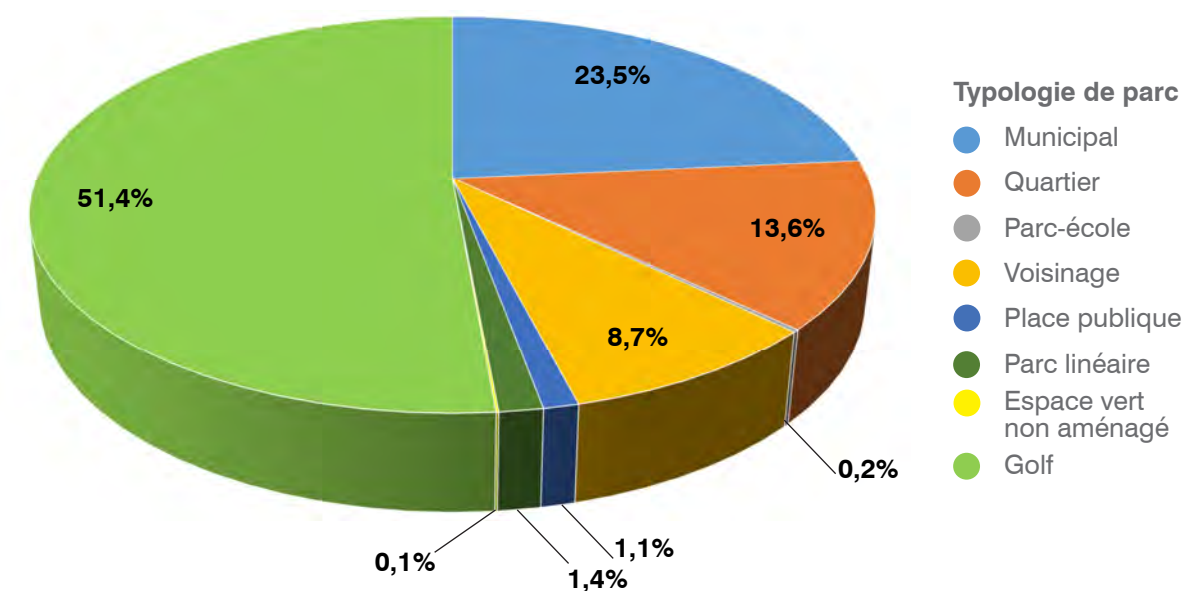


TABLEAU: LISTE DESCRIPTIVE DES PARCS

Milieux de vie	#	Liste des parcs	Adresse	Typologie	Vocation	Rayon de desserte	Superficie (m ²)
1 Vieux Saint-Lambert	1	Parc de la Voie Maritime	430, rue Riverside	Municipal	Récréative/Sportive	Régional	283525
	2	Parc Dulwich	220, avenue Brixton	Quartier	Récréative/Sportive	800 m	9741
	3	Parc Mercille	Avenue Mercille	Place publique	Détente/Culturelle	400 m	4905
	4	Parc Logan	Rue Logan	Voisinage	Récréative	400 m	14024
2 Saint-Charles Haut Saint-Lambert	5	Parc du Golf	Rue du Golf	Voisinage	Détente	400 m	9653
	6	Parc de Brixton	Avenue de Brixton	Quartier	Récréative/Sportive	800 m	16223
	7	Parc de l'Espérance	365, rue L'Espérance	Quartier	Récréative/Sportive	800 m	51551
	8	Parc Saint-Charles	Avenue Saint-Charles	Quartier	Sportive	800 m	10016
	9	Parc-école Rabeau	Rue Cartier	Parc-école	Récréative	800 m	2634
	10	Parc Upper-Edison	Avenue Achin	Voisinage	Récréative	400 m	6800
	11	Coulée verte	Rue Mercier	Parc linéaire	Récréative	Municipal	18314
	12	Golf de Saint-Lambert	325, rue du Golf	Golf	Récréative/Sportive	Municipal	203502
3 Le Village	13	Parc du Centenaire	Rue Riverside	Place publique	Détente/Culturelle	400 m	587
	14	Parc Gordon	Avenue Argyle	Place publique	Détente	400 m	2638
	15	Parc Lorne	Avenue Lorne	Place publique	Détente	400 m	1528
	16	Parc du Village	venue Victoria	Place publique	Détente/Culturelle	800 m	2947
	17	Parc de la Gare	Avenue Victoria	Place publique	Détente/Culturelle	400 m	1450
	18	Parc Saint-Denis	Avenue Saint-Denis	Quartier	Récréative/Sportive	800 m	12664
	19	Parc des Maires	Rue Riverside	Place publique	Culturelle	400 m	687
4 Parc Victoria - Alexandra	20	Parc de l'Union	Boulevard de l'Union	Quartier	Récréative/Sportive	800 m	9110
	21	Parc Alexandra	265, avenue du Rége	Quartier	Récréative/Sportive	800 m	16828
5 Houde	22	Parc Houde	Avenue Hall	Quartier	Récréative/Sportive	800 m	15154
	23	Parc de la Renaissance	Avenue Fillion	Voisinage	Détente	400 m	1264
6 Préville	24	Parc Préville	120, rue du Poitou	Quartier	Récréative/Sportive	800 m	35072
	25	Parc du Pas-de-Calais	Rue du Pas-de-Calais	Voisinage	Détente	400 m	11932
	26	Parc du Rhône	Avenue du Rhône	Voisinage	Détente	400 m	6302
	27	Parc de Bretagne	Rue de Bretagne	Voisinage	Nature	400 m	15172
	28	Parc du Havre	Rue du Havre	Municipal	Détente	Régional	20310
	29	Boisé du Marronnier	Boulevard Simard	Espace vert non-aménagé	-	400 m	1069
	30	Country Club de Montréal	5, rue Riverside	Golf	Récréative/Sportive	Régional	460938
7 Préville-Les- Champs	31	Parc Navarre	Avenue de Navarre	Voisinage	Détente	400 m	3868
	32	Parc du Limousin	Avenue Victoria	Voisinage	Détente/Récréative	400 m	29605
	33	Parc de Fontainebleau	Boulevard Simard	Voisinage	Détente/Récréative	400 m	11124
	34	Parc Lambert-Closse	Avenue d'Isère	Voisinage	Récréative	400 m	2375
TOTAL						m ²	1293508
						ha	129



3.3 CLASSIFICATION DES PARCS

La classification des parcs est un outil précieux quand vient le temps de dresser un portrait global du réseau des parcs de la ville de Saint-Lambert ainsi que la répartition des différentes catégories de parcs dispersés sur le territoire.

Chacun des sites faisant partie de la présente étude a donc été classifié selon la typologie suivante:

- Parc municipal
- Parc de quartier
- Parc-école
- Parc de voisinage
- Place publique
- Parc linéaire
- Espace vert non aménagé
- Golf

Voici les définitions, selon notre propre interprétation, sur lesquelles nous nous sommes basés pour déterminer le classement de l'ensemble des parcs

PARC MUNICIPAL

Ce type de parc est conçu pour répondre aux besoins de tous les citoyens d'une municipalité. C'est un parc d'envergure qui comporte des aménagements importants. On y retrouve une diversité d'installations, des équipements spécialisés et polyvalents. L'accès à ce parc est facile pour tous les résidents et celui-ci devrait être relié à différents lieux publics.



PLACE PUBLIQUE

Espace urbain ouvert au public à vocation événementielle et culturelle. Emplacement central, au cœur de la Ville, c'est un lieu attractif qui accueille les citoyens comme les visiteurs et ce, tout au long de l'année.



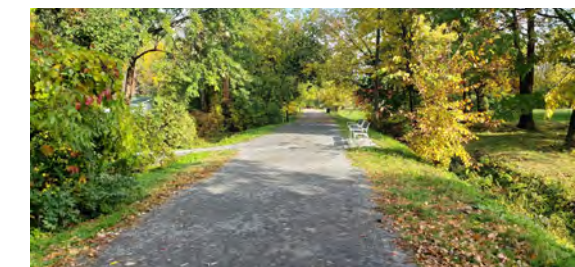
PARC DE QUARTIER

Aussi appelé parc de secteur, ce type de parc est destiné à l'usage des résidents d'un quartier. Il est pourvu d'installations pour la tenue d'activités sportives et récréatives, le jeu, la détente et l'animation.



PARC LINÉAIRE

Ce type de parc prend la forme d'un parcours, beaucoup plus long que large dans sa configuration spatiale. C'est un espace servant à traverser un territoire ou à relier d'autres parcs entre eux afin de créer un réseau. Sa vocation est principalement récréative, mais peut être de détente ou tout simplement une utilisation fonctionnelle pour les citoyens.



PARC-ÉCOLE

Cette sous-catégorie fait référence aux sites attenants à une école, dont les aménagements sont réalisés en partenariat entre l'école et la municipalité, pour répondre aux besoins à la fois des élèves et des résidents du quartier. Noter qu'un parc adjacent à une école n'est pas automatiquement classifié dans cette catégorie.



ESPACE VERT NON AMÉNAGÉ

Site non anthropique, composé d'un milieu naturel ou d'une végétation plantée, comportant peu ou pas d'aménagements structurés. Il peut s'agir d'un site à développer ou à conserver avec potentiel de mise en valeur.



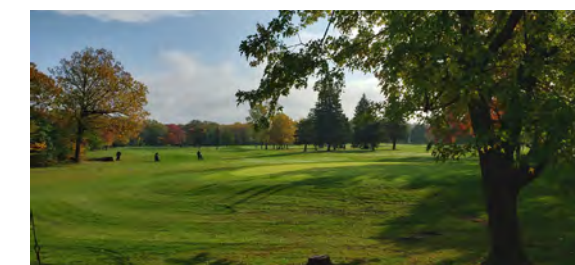
PARC DE VOISINAGE

Le parc de voisinage dessert les usagers résidant à proximité. Les aménagements permettent le jeu et la détente, favorisent des activités non structurées et répondent aux besoins spécifiques de la population environnante.



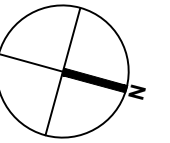
GOLF

Vaste espace vert gazonné, entretenu, habituellement aménagé avec des dénivellations, des zones naturelles boisées, des trappes de sable et des étangs d'eau. Ce terrain sert à la pratique sportive et récréative du golf en été. En hiver, la pratique de la marche, de la raquette et du ski de fond est permise.



Références :

AQLM. (2019). Guide Sports Loisirs, Typologie des parcs. [En ligne]. <https://www.guides-sports-loisirs.ca/projetespaces/typologie-des-parcs/> (Page consultée en octobre 2020)



- 1 Parc de la Voie Maritime
- 2 Parc Dulwich
- 3 Parc Mercille
- 4 Parc Logan
- 5 Parc du Golf
- 6 Parc de Brixton
- 7 Parc Lespérance
- 8 Parc Saint-Charles
- 9 Parc-école Rabeau
- 10 Parc Upper-Edison
- 11 Coulée verte
- 12 Golf de Saint-Lambert
- 13 Parc du Centenaire
- 14 Parc Gordon
- 15 Parc Lorne
- 16 Parc du Village
- 17 Parc de la Gare
- 18 Parc Saint-Denis
- 19 Parc des Maires
- 20 Parc de l'Union
- 21 Parc Alexandra
- 22 Parc Houde
- 23 Parc de la Renaissance
- 24 Parc Préville
- 25 Parc du Pas-de-Calais
- 26 Parc du Rhône
- 27 Parc de Bretagne
- 28 Parc du Havre
- 29 Boisé du Maronnier
- 30 Country Club de Montréal
- 31 Parc de Navarre
- 32 Parc du Limousin
- 33 Parc de Fontainebleau
- 34 Parc Lambert-Closse

LÉGENDE

- PARC MUNICIPAL
- PARC LINÉAIRE
- PARC DE QUARTIER
- PLACE PUBLIQUE
- PARC DE VOISINAGE
- GOLF
- PARC-ÉCOLE
- ESPACE VERT NON-AMÉNAGÉ

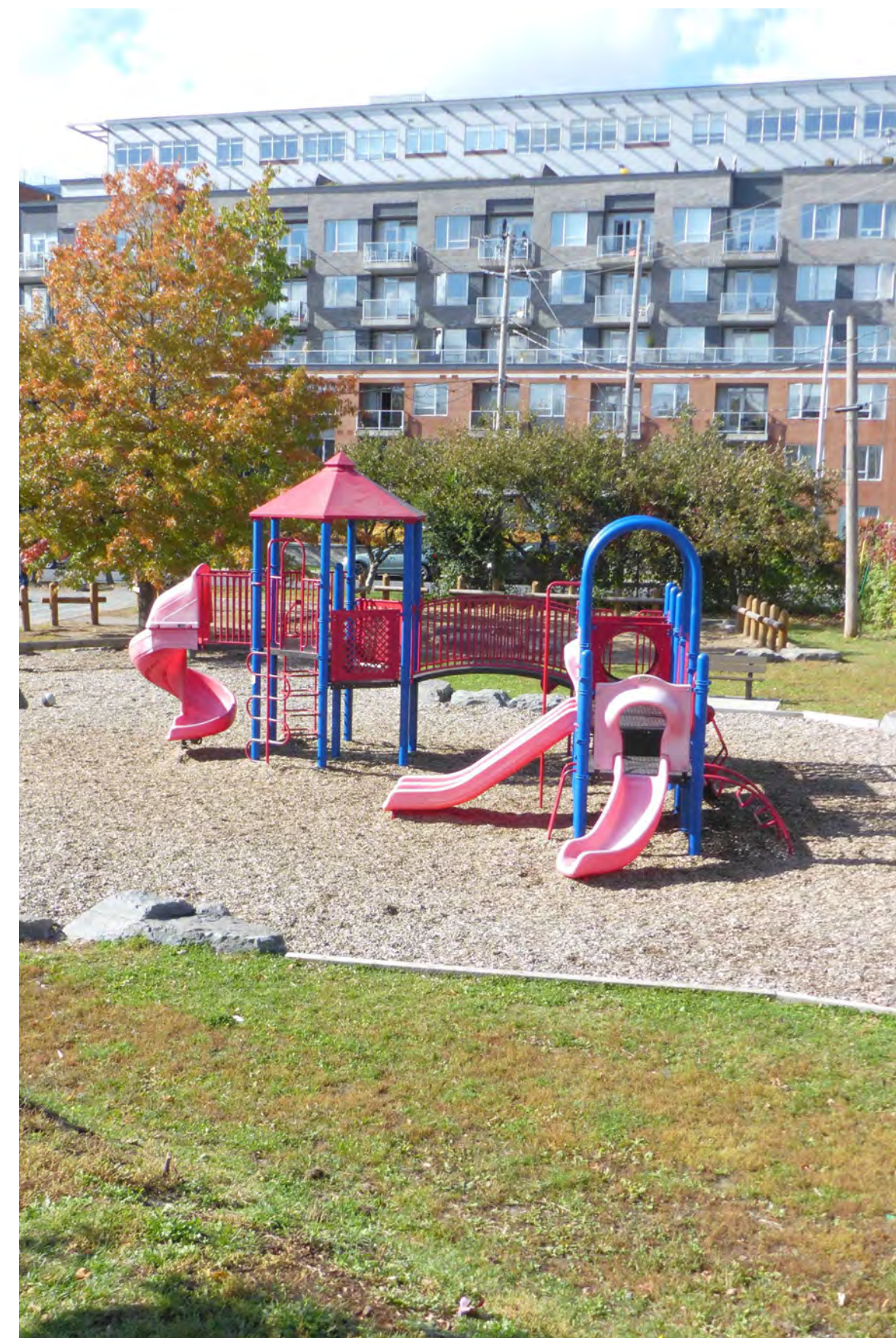


TABLEAU: DESCRIPTION DES CRITÈRES DE CLASSIFICATION

Typologie	Superficie*	Rayon de desserte	Accessibilité	Description des équipements
Parc municipal	+ de 20 000 m ²	Territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Facile d'accès • Lien avec d'autres espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Plateaux sportifs d'envergure (piscine, baseball, soccer, butte de glisse, etc.) • Chalet d'accueil et blocs sanitaires • Jeux séparés (0-5 ans et 6-12 ans) • Place publique événementielle • Stationnement • Accès au fleuve
Parc de quartier	+9 000 m ²	800 m	<ul style="list-style-type: none"> • Facile d'accès depuis des lieux publics (écoles, centres, etc.) • Territoire non morcelé 	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces de jeux spécifiques (0-5 ans et 6-12 ans) • Zones d'éléments naturels, de jeux calmes et de rencontre
Parc-école	+ de 2 500 m ²	800 m	<ul style="list-style-type: none"> • Adjacent à une école (primaire ou secondaire) • Facile d'accès pour les résidents du quartier en-dehors des heures scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace de jeux pour tous les cycles scolaires (5-9 ans, 9-12 ans et 12 ans+) • Espace de jeux délimité adjacent (0-5 ans) facultatif
Parc de voisinage	Entre 2 000 m ² et 30 000 m ²	Entre 400 et 800 m	<ul style="list-style-type: none"> • Visible des rues avoisinantes • Accessible à distance de marche • Territoire non morcelé 	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces de jeux spécifiques prioritairement pour la petite enfance (0-5 ans) • Ajout d'une aire de jeux pour les (5-12 ans) facultatif et selon la réalité • Zones d'éléments naturels, de jeu calme et de rencontre
Place publique	Entre 500 m ² et 5 000 m ²	400 m 800 m Territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Facile d'accès • Lien avec d'autres espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Placette de détente • Place événementielle • Oeuvre d'art / monument commémoratif
Parc linéaire	-	Territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Facile d'accès • Lien avec d'autres espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentier multifonctionnel • Placette de détente

* Superficie adaptée à la réalité des superficies des parcs et espaces verts de Saint-Lambert.

Référence :
Projet Espace - Alliance québécoise du loisir public (AQLP) (2016)



3.4 PORTRAIT DES ACTIVITÉS ET DES GROUPES D'USAGERS DANS LES PARCS

La phase d'inventaire et d'analyse de la collecte des données dans les parcs de Saint-Lambert a permis de dresser un portrait selon la pratique sportive et récréative. La répartition des plateaux sur le territoire, ainsi que leur état actuel permet d'avoir un aperçu des installations. Selon l'activité et les données disponibles, le taux d'occupation et les groupes cibles sont parfois abordés.

3.4.1 BASEBALL / BALLE-MOLLE

La popularité de la pratique du baseball ou de la balle-molle est en augmentation partout au Québec. À Saint-Lambert, on ne fait pas exception à ce phénomène.

C'est l'Association de baseball de Saint-Lambert qui est l'organisme responsable du baseball. En semaine, les surfaces de jeu sont fréquentées à raison de deux ou trois jours/soirs, tandis que le week-end, les terrains sont tous occupés.

En ce qui concerne la balle-molle, c'est l'affaire de la Ligue de balle-molle de Saint-Lambert.

Description des installations existantes

Actuellement, les installations sont dispersées dans trois des parcs du territoire de Saint-Lambert, soit au parc de la Voie Maritime, au parc Saint-Charles et récemment au parc Alexandra. Les trois endroits sont répertoriés en tant que plateaux sportifs de desserte municipale, en raison de leur envergure. Les deux organismes réservent les terrains en moyenne 28 heures par semaine en période estivale, pour la programmation des entraînements et des matchs.

TABLEAU: RÉPARTITION ET ÉTAT DES TERRAINS DE BASEBALL

Milieu de vie	#	Nom du parc	Lignes de but	Plaque du lanceur	Clôture arrière	Surface	Éclairage	Tableau indicateur	État
1 Vieux Saint-Lambert	1	Parc de la Voie Maritime Terrain #1	18,6 m (61')	14 m (46')	71 m (233')	Argile rouge	Oui	Non	3
2 Saint-Charles Haut Saint-Lambert	8	Parc Saint-Charles Terrain #1	18 m (59')	13 m (43')	69 m (226')	Argile rouge	Oui	Non	3
4 Parc Victoria - Alexandra	21	Parc Alexandra Terrain #1	18 m (59')	13 m (43')	69 m (226')	Argile rouge	Non	Non	4

LÉGENDE DE L'ÉTAT: 5 = Excellent, 4 = Bon, 3 = Passable, 2 = Mauvais, 1 = Critique

Constat :

La NRPA (National Recreation and Park Association Standards) estime à 1 pour 10 000 habitants le ratio de terrains de baseball de catégorie adulte requis et à 1 pour 6 000 le ratio de terrains de baseball de catégorie juvénile. Pour ce qui est des terrains de balle-molle, les ratios pour les catégories adulte et juvénile sont de 1 pour 5 000 et 1 pour 3 000.

Saint-Lambert ne possède pas de terrain aux dimensions adéquates, permettant d'accueillir du baseball de niveau midget. Le terrain du parc Saint-Charles partage les heures d'utilisation avec la Ligue de balle-molle et l'Association de baseball précise une problématique liée à un manque de disponibilités des plateaux de pratique sur semaine, afin de répondre à la demande.



3.4.2 SOCCER

Comme c'est aussi le cas partout ailleurs au Québec, le soccer est sans contredit le sport le plus pratiqué dans la ville de Saint-Lambert. Ce n'est pas un hasard si l'ASSL (l'Association de soccer de Saint-Lambert) est l'organisme sportif ayant le plus grand nombre de membres dans la municipalité, alors qu'on peut y répertorier environ 1500 adhérents.

En remontant de plus d'une décennie, il est impressionnant de constater que le tiers des enfants pratique le soccer et une multitude d'adolescents et d'adultes s'y adonne également. Outre le soccer organisé, plusieurs adeptes jouent dans des ligues amicales ou organisent des parties improvisées.

Depuis 2020, la ville de Saint-Lambert et l'ASSL ont divisé les pôles d'entraînement dédiés au soccer en attribuant des classes d'âge par terrains. Ainsi, on peut constater que les U4 à U6 s'entraînent au Parc Lespérance (soccer à 5), les U7 et U8 font de même au Parc Union (également du soccer à 5), les U9 à U12 pratiquent le soccer à 7 et à 9 au parc Préville et les adeptes d'âge U13 à senior exercent leur sport à 11 au parc de la Voie Maritime.

Lors des mois d'été, l'utilisation incessante des surfaces naturelles rend plus difficile leur entretien et en mine la qualité. Les contraintes liées à la température et au climat font en sorte que les terrains synthétiques sont les seuls à être jouables lors des mois de mars, avril et mai, ce qui cause une surcharge au niveau de leur disponibilité, minant du même coup la quantité et la qualité de l'entraînement.

La NRPA (National Recreation and Park Association Standards) estime à 1 pour 5000 habitants le ratio de terrains de soccer requis. L'ASSL a fait part de certaines problématiques liées tant à l'état qu'à la disponibilité des installations.

TABLEAU: RÉPARTITION ET ÉTAT DES TERRAINS DE SOCCER

Milieu de vie	#	Nom du parc	Dimensions	Spécifications	Surface	Éclairage	Tableau indicateur	État
1 Vieux Saint-Lambert	1	Parc de la Voie Maritime						
		Terrain #1	100 x 60 m	1 soccer à 11	Synthétique	Oui	Non	5
		Terrain #2	80 x 50 m	1 soccer à 9	Gazon naturel	Oui	Non	4
		Terrain #3	100 x 65 m	1 soccer à 11 2 soccers à 7	Synthétique	Oui	Oui	5
2 Saint-Charles Haut Saint-Lambert	2	Dulwich						
		Terrain #1	55 x 35 m	1 soccer à 7	Gazon naturel	Non	Non	3
		Parc Brixton						
	6	Terrain #1	100 x 65 m	1 soccer à 11 2 soccers à 7	Gazon naturel	Non	Non	3
7		Parc Lespérance						
			Terrain #1	80 x 60 m	6 soccers à 5	Gazon naturel	Non	Non
3 Victoria- Alexandra	9	Parc-école Rabeau						
		Terrain #1	25 x 12 m	1 soccer à 5	Synthétique	Non	Non	5
		Parc de l'Union						
	20	Terrain #1	35 x 25 m	1 soccer à 5	Gazon naturel	Non	Non	3
		Terrain #2	35 x 25 m	1 soccer à 5	Gazon naturel	Non	Non	3
		Terrain #3	35 x 25 m	1 soccer à 5	Gazon naturel	Non	Non	3
5 Houde	22	Parc Houde						
		Terrain #1	55 x 80 m	1 soccer à 7	Gazon naturel	Non	Non	3
		Terrain #2	55 x 35 m	1 soccer à 7	Gazon naturel	Non	Non	3
6 Préville	24	Parc Préville						
		Terrain #1	100 x 60 m	1 soccer à 11 2 soccers à 7	Gazon naturel	Oui	Non	3-4
		Terrain #2	70 x 45 m	1 soccer à 9	Gazon naturel	Non	Non	3
		Terrain #3	45 x 30 m	1 soccer à 5	Gazon naturel	Non	Non	4

LÉGENDE DE L'ÉTAT: 5 = Excellent, 4 = Bon, 3 = Passable, 2 = Mauvais, 1 = Critique



3.4.3 TENNIS

Le tennis au Québec augmente en popularité depuis quelques années. Il s'agit d'un sport qui rejoint une vaste clientèle de tous âges. De plus, l'apparition de nouvelles idoles du tennis professionnel contribue à cet engouement. À Saint-Lambert, au niveau de la progression des membres annuels, on observe une croissance constante de près de 13 % du nombre d'inscriptions entre 2020 et 2021 (250-260 membre en 2017 à 2019, 300 membres en 2020 et 340 membres en 2021).

Actuellement, les citoyens de Saint-Lambert peuvent pratiquer le tennis dans trois (3) parcs du territoire. Le parc Saint-Denis, le parc Alexandra et le parc Préville possèdent au total six (6) terrains.

Le parc Lespérance, situé dans le milieu de vie Saint-Charles / Haut Saint-Lambert, possède cinq terrains de tennis privés. Ils sont gérés et entretenus par le Club de tennis de Saint-Lambert, un organisme sans but lucratif de nature privée. L'utilisation de ces terrains est restreinte aux membres du Club seulement.

Utilisateurs

Un seul organisme oeuvre sur le territoire de Saint-Lambert pour offrir une programmation d'activités de tennis diversifiée notamment par des cours pour tous les âges et la création de tournois ou des matchs amicaux par le biais de ligues.

Au niveau de l'offre de tennis pour les juniors, la tendance démontre qu'il y a eu une forte augmentation du nombre d'inscriptions en 2018 pour le tennis pratiqué dans le cadre d'un cours.

Taux d'occupation

Seulement pour l'année 2020, en raison de la pandémie, on observe une hausse marquée de plus de 10% du taux d'occupation moyen des terrains, du parc Alexandra par rapport aux autres années. Les clubs de tennis accaparent près de la moitié de cette utilisation.

Le taux d'occupation moyen des terrains de tennis au parc Préville est similaire à celui du parc Alexandra. Seulement pour l'année 2020, le taux d'occupation moyen est de 70% comparativement à une moyenne de 57% au cours des 4 années antérieures, soit une hausse marquée de 13%.

Le seul organisme existant est moins présents sur les terrains de tennis de Préville. Leur utilisation des plateaux représente seulement 6% du taux d'occupation global des terrains.

Exigences de la Fédération

Recommandation sur le ratio de terrains pour une population

La NRPA (National Recreation and Park Association Standards) estime à 1 pour 2 000 habitants le ratio de courts de tennis requis.

Parallèlement, de l'avis de Tennis Québec, compte tenu du degré de popularité du tennis au Québec, il faut compter de deux à trois courts pour chaque tranche de 5 000 habitants.

TABLEAU: RÉPARTITION ET ÉTAT DES TERRAINS DE TENNIS / PICKLEBALL

Milieu de vie	#	Nom du parc	Nombre de terrains	Dimensions	Surface	Éclairage	État
3 Le Village	18	Parc Saint-Denis	1 tennis	11 x 23 m	Béton bitumineux	Non	3
21 Victoria - Alexandra	21	Parc Alexandra	3 tennis	11 x 24 m	Béton bitumineux recouvert acrylique	Oui	4
6 Préville	24	Parc Préville	4 pickleball / patinoire 2 tennis	43 x 19 m 11 x 23 m	Béton bitumineux recouvert acrylique	Oui	4

LÉGENDE DE L'ÉTAT: 5 = Excellent, 4 = Bon, 3 = Passable, 2 = Mauvais, 1 = Critique

3.4.4 PICKLEBALL

C'est en 2008 que le pickleball est arrivé au Québec. Ce sport est un amalgame entre le tennis, le badminton, le ping-pong et le racquetball. Jouable en double ou en simple, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le pickleball est une activité accessible aux gens de tous les âges.

C'est sur la patinoire permanente du parc Préville, en saison estivale, que les citoyens de Saint-Lambert peuvent s'adonner à la pratique du pickleball, là où les installations permettent le déploiement de quatre terrains réglementaires.

La Ville de Saint-Lambert propose des cours de pickleball pour ceux qui voudraient s'initier à la pratique de cette activité sportive. De juin à septembre, la Ville offre cinq plages horaires de trois heures dédiées au pickleball, à sa population, et on y retrouve une ligue avec une quarantaine de membres inscrits.

Ce sport est de plus en plus populaire à travers la province, si bien que la Ville compte également une ligue d'une vingtaine de membres qui pratiquent l'activité en gymnase durant les périodes automnales et hivernales.

3.4.5 ACTIVITÉS AQUATIQUES

À l'intérieur des limites de la ville, on recense huit offres de bassins aquatiques accessibles à la population de Saint-Lambert, en l'occurrence on y dénombre quatre pataugeoires, trois piscines extérieures ainsi que deux jeux d'eau.

Pour assurer un achalandage constant, la Ville propose différentes activités en lien avec ses lieux de baignade. Elle offre entre autres des cours de mise en forme aquatique, dispensés par des moniteurs compétents. Elle propose également des cours de natation destinés à toutes les catégories d'âge, avec des programmes qui sont conçus et offerts par des enseignants certifiés par la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Ce même organisme est également responsable des cours de formation en sauvetage pour les gens désireux de parfaire leurs notions de secourisme en milieu aquatique, ou encore pour les personnes qui veulent développer leurs compétences en la matière au point d'en faire un travail saisonnier ou permanent.

On dénombre trois entités reconnues par les autorités de Saint-Lambert en ce qui concerne les activités aquatiques, soit le Club de water-polo de Saint-Lambert, le Club de sauvetage sportif de Saint-Lambert et l'équipe de natation Blue Machine. Ces organismes proposent des activités liées à la baignade pour les personnes de tout âge, qu'importe le niveau.

TABLEAU: RÉPARTITION DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

Milieu de vie	#	Nom du parc	Piscine	Pataugeoire	Jeu d'eau
1	1	Parc de la Voie Maritime	4	5	-
Vieux Saint-Lambert	2	Dulwich	-	-	5
2	7	Parc Lespérance	-	5	-
Saint-Charles Haut Saint-Lambert					
4	21	Parc Alexandra	2	2	-
Victoria - Alexandra	22	Parc Houde	-	-	5
6	24	Parc Préville	2	4	-
Préville					

LÉGENDE DE L'ÉTAT: 5 = Excellent, 4 = Bon, 3 = Passable, 2 = Mauvais, 1 = Critique

La NRPA (National Recreation and Park Association Standards) estime à 1 pour 5000 habitants le ratio de pataugeoires requis. Pour ce qui est des piscines, le même organisme quantifie à 1 pour 10 000 les piscines d'au moins 25 mètres et à 1 pour 20 000 les piscines d'au moins 50 mètres. L'actuel ratio semble correspondre aux normes en ce qui concerne l'offre d'installations aquatiques. Comme la population de la ville est stable en nombre d'habitants et que des variations importantes en ce sens sont pratiquement impossibles, compte tenu du taux d'occupation de la superficie habitable, il y aurait suffisamment de bassins disponibles. De plus, les jeux d'eau aménagés permettent une utilisation complémentaire et prolongée dans les plages horaires.

3.4.6 PATINOIRES

Les patinoires extérieures sont réparties à travers Saint-Lambert à raison de quatre emplacements distincts. Tout d'abord, au parc Préville, on retrouve à la fois une patinoire et un anneau de glace, tandis que seule la patinoire est disponible tant au parc Houde, qu'au Club de golf municipal. Les trois endroits sont surveillés durant les heures d'ouverture. Les trois lieux de patinage libre sont équipés d'un chalet de parc chauffé mettant ainsi à disposition des usagers un niveau de confort appréciable quand vient le temps d'enfiler leurs patins ou de prendre une pause bien au chaud entre deux séances sur la glace.

La Ville a mis sur pieds un code informatif pratique qui permet aux utilisateurs des patinoires de s'enquérir de l'état de la glace, ce qui assure une plus grande sécurité.

On dénombre trois catégories de patinoires extérieures, soit la patinoire de hockey (surface glacée d'environ 22 000 pieds carrés, délimitée par des bandes temporaires ou permanentes), l'étang glacé pour le patinage libre (surface glacée de forme diverse et de superficie variable, délimitée par des amoncellements de neige) et l'anneau de glace ou sentier de glace (parcours glacé dont l'utilité est réservée aussi au patinage libre).

Un seul anneau de glace est aménagé au parc Préville. Cependant, les parcs Dulwich et Préville sont quant à eux munis d'un étang glacé pour le patin libre, qui ne bénéficie pas d'un service de surveillance.

Fait à noter, en saison estivale, les activités comme le pickleball et le dek hockey se pratiquent également sur la surface des patinoires permanentes extérieures.

TABLEAU: RÉPARTITION DES PATINOIRES

Milieu de vie	#	Nom du parc	État			
			Patinoire (bandes temporaire)	Patinoire 4 saisons (permanente)	Étang glacé	Anneau / sentier de glace
1 Vieux Saint-Lambert	2	Dulwich	-	-	3	-
2 Saint-Charles Haut Saint-Lambert	12	Golf de Saint-Lambert	4 éclairée	-	-	-
5 Houde	22	Parc Houde	2-3 éclairée	-	-	-
6 Préville	24	Parc Préville	-	4 éclairé	3 éclairé	3 éclairé

LÉGENDE DE L'ÉTAT: 5 = Excellent, 4 = Bon, 3 = Passable, 2 = Mauvais, 1 = Critique

3.4.7 SKATEPARC

Jusqu'à tout récemment, la pratique du skateboard, planche à roulettes en français, était considérée comme un sport extrême auquel une poignée d'adeptes marginaux s'adonnaient. Les temps ont beaucoup changé depuis et le skateboard a vécu une véritable démocratisation. Les adeptes de la première heure ont initié les générations ultérieures et le sport a beaucoup gagné en popularité. Les préjugés véhiculés à l'endroit des fans de cette discipline sont peu à peu tombés.

Plusieurs villes possèdent aujourd'hui des installations (skatepark ou planchodrome) dédiées à la pratique de la planche à roulettes, aux vélos de type BMX, à la trottinette et aux patins à roues alignées.

À Saint-Lambert, c'est au parc de la Voie maritime que les gens peuvent rouler et y aller de leurs acrobaties préférées. Avec une surface approximative de 850 mètres carrés, divers modules de béton sont parsemés sur le site. Un lanceur, un quarter, une funbox de bonne dimension et une plus petite, une demi-pyramide, des escaliers et rails métalliques, des trottoirs, des bancs, bref tout est en place pour se délier les roues.

L'entrée est gratuite et l'endroit est éclairé, en plus d'offrir un stationnement accessible à proximité.

3.4.8 PÉTANQUE

Activité prisée surtout des aînés, la pétanque reste tout de même un jeu accessible à tous. Trois terrains de pétanque sont disponibles à l'intérieur des limites de la Ville de Saint-Lambert. On retrouve les installations dédiées à cette activité récréative aux parcs Préville, Dulwich et Saint-Denis.

En période estivale et lorsque la température le permet, accessibles de jour comme de soir, les terrains de pétanque sont disponibles gratuitement aux adeptes du jeu. Des ligues, notamment formées d'aînés s'y sont organisées à raison de deux soirs par semaine, dans des sessions de deux heures. La participation varie d'une quinzaine à une trentaine de joueurs. Au cours des dernières années, on a constaté une baisse au niveau de l'achalandage sur les terrains de pétanque de la Ville.

3.4.9 BOULINGRIN

Le boulingrin est un sport unique que l'on retrouve à Saint-Lambert et dans très peu de villes du Québec. Peu connu de la population, cette activité extérieure à la fois sportive et sociale, gagne en popularité et rejoint toutes les catégories d'âge. Ce sport se joue sur une allée gazonnée, en roulant des boules semblables à celles du bowling, afin de se rapprocher d'un cochonnet tout comme à la pétanque.

Le parc L'Espérance est le seul à accueillir 8 terrains pour la pratique récréative, l'entraînement et les compétitions. Cet endroit est entretenu par des bénévoles du Club de boulingrin de Saint-Lambert qui compte une centaine de membres. En 2019, le Club comptait 126 membres inscrits pour 1823 présences enregistrées pour une saison écourtée par des travaux. En 2020, 70 membres se sont inscrits malgré la pandémie pour 1342 présences enregistrées, mais l'engouement pour ce sport est bien présent.

Les installations du boulingrin sont spécifiques. La surface de jeu est un gazon très fin qui nécessite un entretien régulier et rigoureux pour assurer une qualité de roulement. L'état des équipements actuels demande un rafraîchissement (l'éclairage, le bâtiment principal et le drainage des terrains).



3.4.11 SKI DE FOND / RAQUETTE / MARCHE HIVERNALE

Sport en vogue dans les années 1970, le ski de fond a connu une véritable renaissance au cours des récentes années. Oublié dans le placard pendant quelques décennies, voilà que les équipements des fondeurs ont retrouvé leurs lettres de noblesse.

Un peu à l'image de la pratique de la bicyclette, le ski de fond attire des gens de tous âges. La Ville de Saint-Lambert aménage de nombreux sentiers pour permettre aux gens d'y parcourir son territoire. C'est sur les deux terrains de golf présents dans les limites de Saint-Lambert que les fondeurs peuvent profiter de la saison hivernale. Le niveau de difficulté est accessible à tous sur chacune des pistes. Sur le site du golf municipal, la Ville de Saint-Lambert met ses pistes à disposition autant aux adeptes de ski de pas de patin que des fervents du ski de fond de randonnée. Tout près des boucles dédiées au ski, on retrouve aussi un sentier balisé spécialement dédié à la marche, à la raquette ou tout simplement pour la promenade libre ou avec chien en laisse.

Il faut noter que cependant, on ne retrouve que les pistes de ski de fond de randonnée sur le site du Country club de Montréal. Pas d'autorisation de ski de pas de patin, de marche en randonnée ou de promenade avec un animal de compagnie.

Les sentiers du Golf municipal permettent une boucle de 1,8 km en ski de fond de pas de patin et un sentier en parallèle de la même longueur pour le ski de fond de randonnée, tandis que ceux du Country club de Montréal s'étendent sur 4,2 km, soit deux boucles d'un demi-kilomètre et un circuit de 3,2 kilomètres.

**3.5** DESSERTE GLOBALE DES PARCS

L'analyse de desserte globale permet de vérifier le niveau d'accessibilité à un parc de proximité (voisinage) et à un parc de quartier (secteur).

Pour favoriser une accessibilité générale, chaque citoyen devrait être desservi par un parc à moins de 10 minutes de marche de son lieu de résidence, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Cela représente une distance de plus ou moins 800 mètres. Les parcs de secteur ainsi que les parcs-écoles ont un rayon de desserte attribué de 800 mètres, car ils sont généralement plus grands et accueillent des plateaux sportifs.

Les parcs de voisinage, quant à eux, ont un rayon de desserte de 400 mètres, car ce sont des espaces de proximité et ils répondent à des clientèles spécifiques (familles, jeunes enfants, aînés).

La carte suivante présente le bassin de desserte des parcs aménagés.

La desserte globale en parcs peut également se calculer en termes de superficie d'espaces verts disponibles pour les citoyens d'une ville. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les grandes villes devraient se fixer des cibles de parcs et d'espaces verts à atteindre pour pouvoir offrir des milieux de vie de qualité à leurs citoyens. Le seuil minimum recommandé par l'OMS est un ratio de 10 m² / habitant d'espace vert de proximité en milieu urbain.

Le ratio de parcs et espaces verts aménagés par rapport à la population actuelle (2020) pour Saint-Lambert est présentement de 28 m² / habitant. La Ville atteint donc le seuil minimum recommandé par l'OMS.

La Ville possède quelques espaces verts non aménagés et ces espaces représentent une superficie de 636 165 m², excluant les espaces de golf.

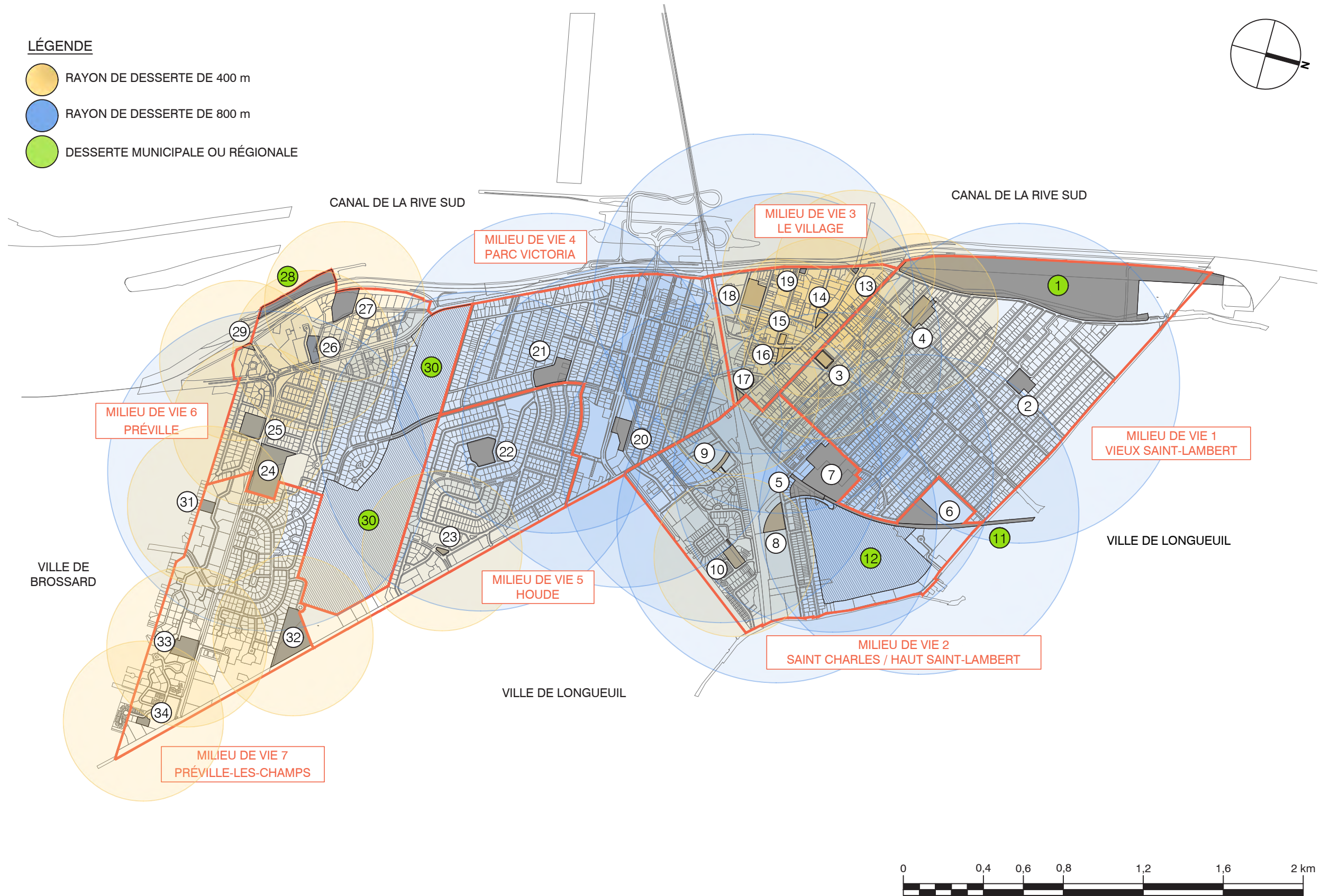
Population (2016) : 21 860 habitants
Ratio d'espace vert par habitant : 29,1 m² / habitant

Population (2020) : 22 725 habitants
Ratio d'espace vert actuel par habitant : 28,0 m² / habitant

- ① Parc de la Voie Maritime
- ② Parc Dulwich
- ③ Parc Mercille
- ④ Parc Logan
- ⑤ Parc du Golf
- ⑥ Parc de Brixton
- ⑦ Parc Lespérance
- ⑧ Parc Saint-Charles
- ⑨ Parc-école Rabeau
- ⑩ Parc Upper-Edison
- ⑪ Coulée verte
- ⑫ Golf de Saint-Lambert
- ⑬ Parc du Centenaire
- ⑭ Parc Gordon
- ⑮ Parc Lorne
- ⑯ Parc du Village
- ⑰ Parc de la Gare
- ⑱ Parc Saint-Denis
- ⑲ Parc des Maires
- ⑳ Parc de l'Union
- ㉑ Parc Alexandra
- ㉒ Parc Houde
- ㉓ Parc de la Renaissance
- ㉔ Parc Préville
- ㉕ Parc du Pas-de-Calais
- ㉖ Parc du Rhône
- ㉗ Parc de Bretagne
- ㉘ Parc du Havre
- ㉙ Boisé du Maronnier
- ㉚ Country Club de Montréal
- ㉛ Parc de Navarre
- ㉜ Parc du Limousin
- ㉝ Parc de Fontainebleau
- ㉞ Parc Lambert-Closse

LÉGENDE

- RAYON DE DESSERTE DE 400 m
- RAYON DE DESSERTE DE 800 m
- DESSERTE MUNICIPALE OU RÉGIONALE



3.6 DESSERTE GLOBALE DES ÉQUIPEMENTS / INSTALLATIONS

Plusieurs organismes ont fait de la récréation dans les parcs, leur spécialité. L'un des plus connus au niveau nord-américain est la NRPA (National Recreation and Park Association). Cet organisme a publié, notamment, des normes standardisées sur la desserte recommandée par type d'équipement / installation récréative et sportive. Notre analyse se base sur ces recommandations, afin d'encadrer les aménagements et de répondre le mieux possible aux besoins des populations.

Le tableau suivant présente l'inventaire des équipements par secteur et les ratios actuels observés. Les ratios indiqués en rouge dans la dernière colonne du tableau, indiquent les équipements pour lesquels une déficience est observée en normes standardisées de la NRPA.

L'analyse de la desserte globale des équipements basée sur l'inventaire quantitatif démontre que certaines installations récréatives / sportives desservent actuellement un bassin de population qui dépasse parfois un peu les normes recommandées par la NRPA. Ainsi, certains équipements tels que les terrains de baseball, de volleyball de plage, les aires d'entraînement, le skateboard, trottinette, BMX, ainsi que les jeux d'eau sont en quantité insuffisante pour répondre aux ratios recommandés. Ces équipements pourraient donc être surutilisés par la clientèle.

Notez bien que les catégories d'âge ciblées sont proposées à titre indicatif. Afin de dresser un portrait plus réel des principaux utilisateurs de ces équipements / installations, un sondage pourrait être élaboré par la Ville. De plus, la donnée de population globale utilisée pour établir les ratios d'équipement par habitant se base sur celle de 2016, soit sur 21 860 habitants, tout en considérant les pourcentages présentés par catégorie d'âge par Statistique Canada.

La carte suivante présente la répartition des installations récréatives et sportives existantes dans les parcs du territoire.

TABLEAU: SYNTHÈSE DE L'OFFRE ET DE LA DESSERTE EN INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES

Installations récréatives et sportives								Total territoire	Ratio / habitant recommandé*	Catégories d'âge cible suggérées	Population (2016)	Ratio d'installation par habitant (2016)
	1 Vieux Saint-Lambert	2 Saint-Charles - Haut Saint-Lambert	3 Le Village	4 Parc Victoria - Alexandra	5 Houde	6 Préville	7 Préville-Les-Champs					
Baseball / Softball	1	1	0	1	0	0	0	3	1/5 000	5 ans et +	20 970	1/7000
Soccer (5 à 7 joueurs)	3	9	0	3	2	3	0	20	1/5 000	5 ans et +	20 970	1/950
Soccer (9 à 11 joueurs)	3	1	0	0	0	2	0	6	1/10 000	15 ans et +	18 515	1/2315
Football / Rugby	2	0	0	0	0	0	0	2	1/20 000	10 ans et +	19 745	1/9 875
Piste d'athlétisme	1	0	0	0	0	1	0	2	1/20 000	5 ans et +	20 970	1/10 485
Tennis (public)	0	0	0	3	0	2	0	5	2-3/5000**	10 ans et +	19 745	1/10 000
Pickleball	0	0	0	0	0	4	0	4	1/5 000	10 ans et +	19 745	1/4 940
Basketball	1	1	1	0	1	1	0	5	1/5 000	10 ans et +	19 745	1/3 950
Patinoire hockey-balle	0	0	0	0	0	1	0	1	1/20 000	10 ans et +	19 745	1/19 745
Patinoire hockey	0	1	0	0	1	1	0	3	1/5 000	Toute la population	21 860	1/7 290
Surface de patin libre	1	0	0	0	0	2	0	3	1/5000	Toute la population	21 860	1/7300
Volleyball de plage	2	0	0	0	0	0	0	2	1/5 000	10 ans et +	19 745	1/9 875
Golf	0	1	0	0	0	1	0	2	1/20 000	10 ans et +	19 745	1/9 875
Aire d'entraînement	1	0	0	0	0	0	0	1	1/5 000	15 ans et +	18 515	1/18 515
Skateboard, trottinette, BMX	1	0	0	0	0	0	0	1	1/5 000	5 ans et +	20 970	1/20 970
Piscine	1	0	0	1	0	1	0	3	1/20 000	Toute la population	21 860	1/7 290
Pataugeoire	1	1	0	1	0	1	0	4	1/5 000	0 à 4 ans	890	1/225
Jeux d'eau	1	0	0	0	1	0	0	2	1/5 000	Toute la population	21 860	1/10 930
Aire de jeux 0-5 ans	3	2	1	1	1	1	1	10	1/2 000	0 à 4 ans	890	1/90
Aire de jeux 6-12 ans	3	3	0	2	1	1	1	11	1/2 000	5 à 14 ans	2 455	1/225
Pétanque	5	0	4	0	0	3	0	12	1/5 000	Toute la population	21 860	1/1820
Boulingrin	0	8	0	0	0	0	0	8	1/5 000	Toute la population	21 860	1/2750
Butte à glisser	1	2	0	0	0	1	0	4	1/20 000	Toute la population	21 860	1/5 465

Référence :

*Selon la NRPA. Recreation, Park and Open Space Standards and Guidelines, 1990.

**Selon Tennis Québec.



LÉGENDE



CONTEXTE

-  Secteur commercial
-  Gare ferroviaire
-  Bâtiment public
-  Bibliothèque
-  Résidence pour personnes âgées
-  CHSLD
-  Centre de la petite enfance / Service de garde
-  École primaire
-  École secondaire
-  École de niveau collégial
-  Autres établissements d'enseignement (ex: école spécialisée)



INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES

-  Aire d'entraînement Athlétisme
-  Tennis
-  Volleyball
-  Soccer
-  Planche à roulettes Patins à roues alignées BMX
-  Pickleball
-  Patinoire Hockey / Hockey-balle Patinage libre
-  Baseball
-  Basketball
-  Football / Rugby
-  Golf
-  Ski de fond Raquette
-  Piste cycalble Vélo
-  Sentier de marche Randonnée
-  Piscine Pataugeoire
-  Ping Pong
-  Pétanque Boulingrin
-  Enclos pour chiens
-  Aire de pique-nique Aire de détente Aire de jeux libres
-  Aire de jeux
-  Aire de jeux d'hébertisme
-  Butte à glisser
-  Jeux d'eau
-  Rampe de mise à l'eau

INSTALLATIONS CULTURELLES

-  Espace culturel / artistique Espace événementiel
-  Espace historique / patrimonial / religieux Monument

INSTALLATIONS NATURE / ORNEMENTAL

-  Jardin communautaire
-  Aménagement ornemental

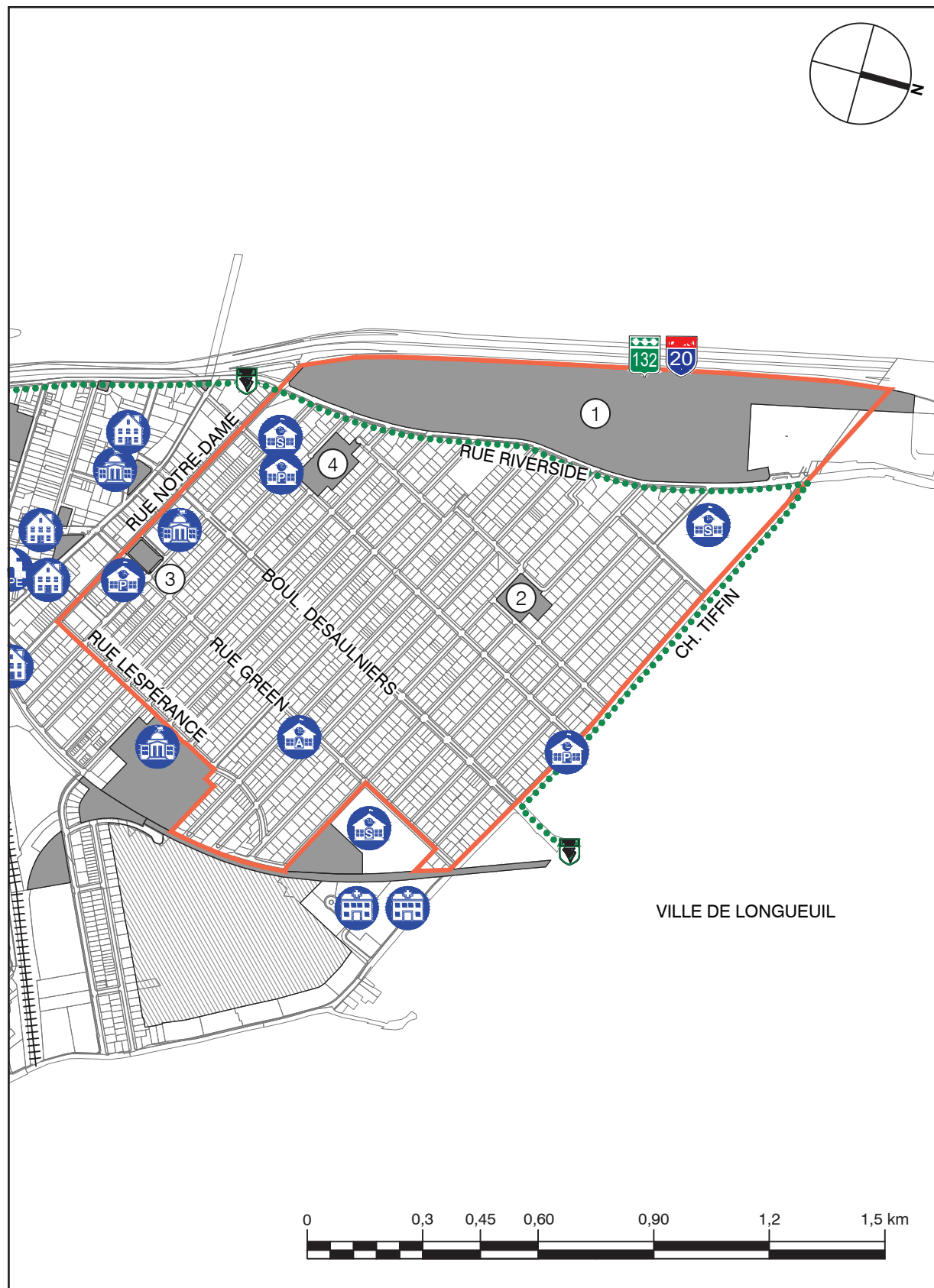


3.7 FICHE D'INVENTAIRE PAR MILIEU DE VIE ET PAR PARC



VIEUX SAINT-LAMBERT

MILIEU DE VIE 1



DESCRIPTION DU MILIEU DE VIE

Le Vieux Saint-Lambert longe le fleuve Saint-Laurent et l'autoroute René-Lévesque (132).

C'est le plus grand des milieux de vie de la ville en superficie et on y retrouve une mixité intergénérationnelle.

Cette zone est majoritairement résidentielle et on y dénombre très peu de commerces de proximité.

Le secteur est situé près du centre-ville et plusieurs écoles de différents niveaux y sont établies.

Avec le train de banlieue qui passe tout près, l'achalandage est accru dans le Vieux Saint-Lambert.

C'est à cet endroit que se trouvent le Centre multifonctionnel et la bibliothèque, et on y dénombre quatre parcs, dont le parc de la Voie Maritime.

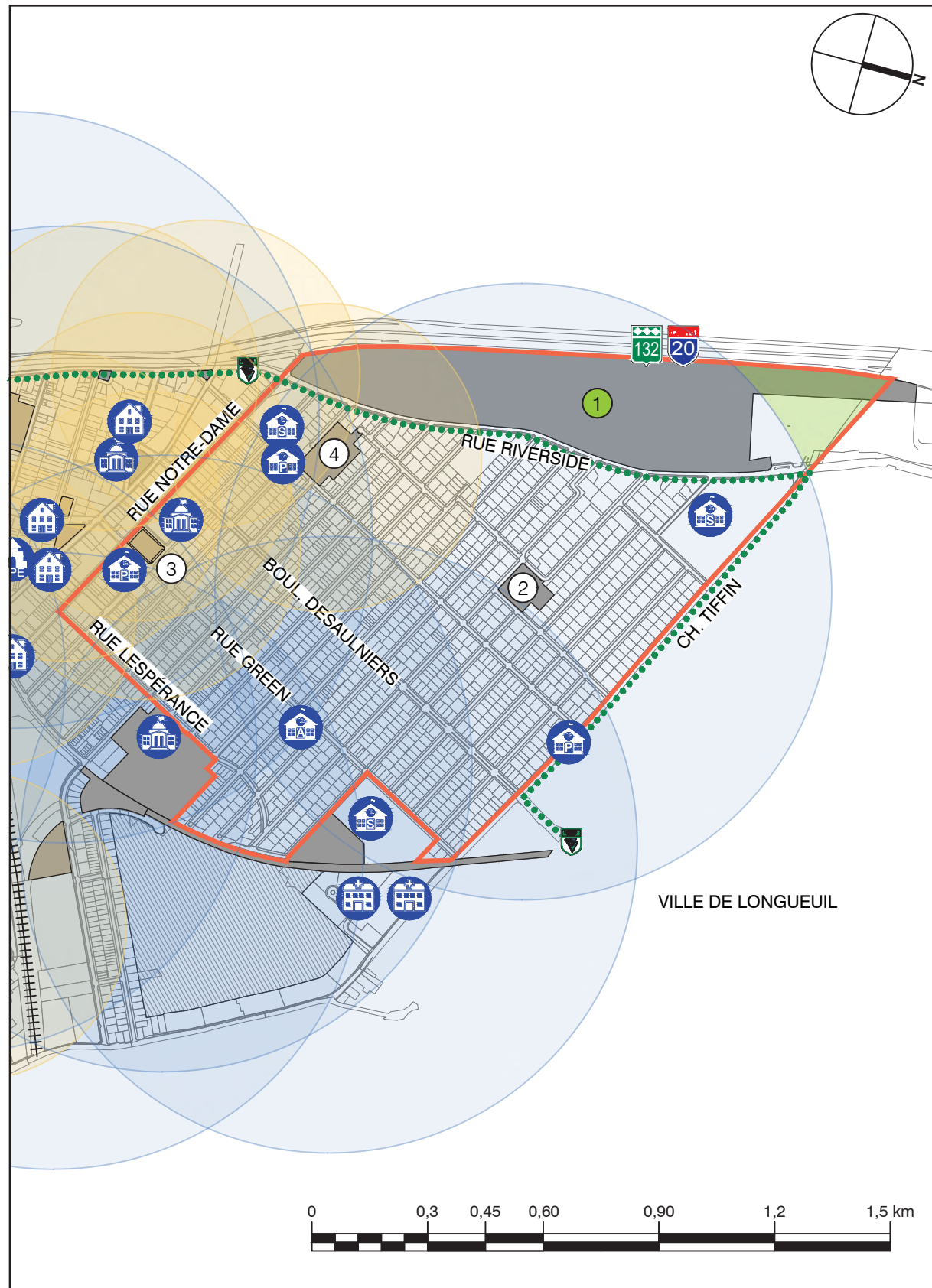
INDICATEURS DU MILIEU DE VIE

Scolaire	3 écoles primaires 2 écoles secondaires 1 école spécialisée
Hébergement/ Résidence	Aucune résidence pour personnes âgées
Service de garde	Aucun centre de la petite enfance ou service de garde en milieu familial
Autres	Bibliothèque municipale Centre Multifonctionnel 3 lieux de culte

PORTRAIT DES PARCS DU MILIEU DE VIE

No	Nom	Tyologie	Vocation Actuelle	Rayon de Desserte	Superficie	Activités
1	Parc de la Voie maritime	Municipal	Récréative Sportive	Ville	283 525 m ²	
2	Parc Dulwich	Quartier	Récréative Sportive	800 m	9 741 m ²	
3	Parc Mercille	Place publique	Détente Culturelle	400 m	4 905 m ²	
4	Parc Logan	Voisinage	Récréative	400 m	14 024 m ²	





CONSTATS

- Situation géographique en bordure du fleuve: aucun accès physique potentiel (barrière physique importante de la route 132 / autoroute 20).
- Route verte: piste longeant la rue Riverside et le chemin Tiffin pour s'interconnecter au réseau cyclable de Longueuil et aux écluses de Saint-Lambert.
- Concentration de parcs de quartier et présence du grand parc de niveau municipal/régional.
- Grande diversité d'offres récréatives et sportives pour le quartier.
- Milieu de vie très bien desservi du point de vue de l'accessibilité à un parc (bassins de desserte de 400 m et 800 m) ainsi qu'en équipements sportifs et récréatifs.

IDENTIFICATION DES ZONES DE DÉFICIENCE

Aucune zone de déficience observée dans la desserte globale des parcs du milieu de vie.

LÉGENDE

- RAYON DE DESSERTE DE 400 m
- RAYON DE DESSERTE DE 800 m
- DESSERTE MUNICIPALE OU RÉGIONALE
- ZONE NON-DESSERVIE